



PLAIDOYER BUDGÉTAIRE POUR LA NUTRITION

MANUEL DESTINÉ AUX ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



PLAIDOYER BUDGÉTAIRE POUR LA NUTRITION

MANUEL DESTINÉ AUX ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

TABLE DES MATIÈRES

COPYRIGHT	6
REMERCIEMENTS	7
LISTE DES ACRONYMES	8
GUIDE DU MANUEL	9
INTRODUCTION	10
<hr/>	
1. ÉLÉMENTS DE BASE DU PLAIDOYER BUDGÉTAIRE	12
1.1 Comprendre le plaidoyer pour la nutrition	15
1.2 Comprendre le plaidoyer budgétaire pour la nutrition	17
1.3 Préalables pour mener un plaidoyer budgétaire	18
1.4 Comprendre le processus budgétaire	22
<hr/>	
2. DÉVELOPPER SA STRATÉGIE DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE	24
2.1 Qu'est-ce qu'une bonne stratégie de plaidoyer budgétaire ?	27
2.2 La conception de la stratégie de plaidoyer	28
2.3 La formulation	31
2.4 La mise en oeuvre	35
2.5 Suivi Évaluation	36
<hr/>	
3. RÉALISER UNE ÉTUDE D'ANALYSE BUDGÉTAIRE DE LA NUTRITION	38
3.1 L'objectif d'une analyse budgétaire	41
3.2 L'intérêt d'une analyse budgétaire	42
3.3 Les Méthodologies d'analyse budgétaire disponibles	45
<hr/>	
4. CAS PRATIQUES	50
4.1 Études de cas Nigeria	53
4.2 Difficultés rencontrées et les solutions identifiées par les pays ayant conduit les analyses budgétaires	57
4.3 Réaliser des Scorecards (Tchad et Sierra Leone)	61
4.4 Réaliser une grille citoyenne de collecte et d'analyse de l'information sur les allocations et les dépenses budgétaires de nutrition à partir du budget national	63
4.5 Expériences réussies dans le plaidoyer budgétaire : entretien avec spécialistes de l'analyse budgétaire	65
<hr/>	
CONCLUSION ET RESSOURCES	73
<hr/>	
BIBLIOGRAPHIE	75

COPYRIGHT

.....
COPYRIGHT

© Action contre la Faim international, Save the Children, SUN SC plateforme du Sénégal - Novembre 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

AUTEURS : Aurore Gary et Judith Kaboré (Action contre la Faim), Sylvia Szabo (Save the Children) et Seydou Ndiaye (SUN Civil Society, Sénégal).

DESIGN GRAPHIQUE : Céline Beuvin

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE : © Diane Moyer pour Action contre la Faim

© Action contre la Faim 2018, 14/16 Boulevard de Douaumont - CS 80060 - 75854 Paris Cedex 17 - France

Version numérique téléchargeable sur : www.actioncontrelafaim.org

REMERCIEMENTS

Ce manuel a été conçu par un groupe de partenaires qui s'investissent aussi bien dans la nutrition que dans le plaidoyer budgétaire en faveur de la nutrition et apportent un appui aux sociétés civiles d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce document est basé sur les expériences d'Action contre la Faim, de la plate-forme société civile Scaling Up Nutrition du Sénégal (Plateforme Société Civile SUN Sénégal) et de Save the Children. L'équipe de rédaction est composée au niveau d'Action contre la Faim d'Aurore GARY et de Judith KABORÉ, au niveau de la Plateforme Société Civile SUN Sénégal de Seydou NDIAYE, au niveau de Save the Children de Sylvia SZABO.

Action contre la Faim est une organisation non gouvernementale (ONG) créée en 1979. Elle fait partie de la seconde génération des ONG, celle des «French doctors». Sa mission est de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. La vocation d'ACF : agir concrètement sur le terrain et témoigner sur le sort des populations. Notre objectif est de combattre ce fléau sur tous les fronts :

- Par des opérations d'urgence, pour subvenir aux besoins vitaux des populations les plus vulnérables,
- Par des programmes de post-crise pour favoriser l'autonomie des populations.

Son approche intégrée prend en compte la nutrition et la santé ; la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; la santé mentale et les pratiques de soins ; le plaidoyer et la sensibilisation. Aujourd'hui, Action contre la Faim est devenue l'une des plus importantes organisations humanitaires de lutte contre la faim dans le monde. Grâce à l'action coordonnée des cinq sièges d'Action contre la Faim, l'association est actuellement présente dans une quarantaine de pays.

Save the Children estime que chaque enfant mérite un avenir. En Afrique de l'Ouest et partout dans le monde, l'ONG s'efforce chaque jour de donner aux enfants un bon départ, la possibilité d'apprendre et une protection contre les dangers. Lorsqu'une crise survient, et que les enfants sont particulièrement vulnérables, l'ONG est toujours parmi les premiers à intervenir et les derniers à partir. Elle veille à ce que les besoins uniques des enfants soient satisfaits et que leur voix soit entendue. Elle produit des résultats durables pour des millions d'enfants, y compris ceux qui sont les plus difficiles à atteindre. Elle fait tout ce qui est possible pour les enfants – chaque jour et en temps de crise – pour transformer leur vie et notre avenir à tous.

La plateforme Société Civile SUN Sénégal est un réseau d'une trentaine d'organisations nationales et internationales de la société civile, unies par un idéal commun : Eradiquer la malnutrition sous toutes ses formes et l'insécurité alimentaire au Sénégal. Il est créé en 2013 et lancé officiellement le 15 Octobre 2015 en tant que partie prenante du Mouvement Mondial de renforcement de la nutrition (Mouvement SUN – Scaling Up Nutrition). Son projet associatif articule la vision d'un Sénégal où, l'État, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, font de la nutrition une priorité et travaillent en synergie dans une approche multisectorielle pour l'éradication de la malnutrition. La plateforme travaille à contribuer à l'augmentation du niveau d'engagement des acteurs en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire au Sénégal et à promouvoir la coordination et la mise en cohérence des interventions centrées sur la nutrition et la sécurité alimentaire. La plateforme Société Civile SUN Sénégal dans sa croisade contre la sous nutrition ambitionne de relever le défi du financement durable de la nutrition à travers le plaidoyer budgétaire.

Les auteurs remercient tous les acteurs qui ont contribué à la rédaction du présent manuel, les équipes du Burkina Faso (Hermann GOUMBRI), du Tchad (Franck Lasmani GUEGMA), de la Sierra Leone (Laetitia BATTISTI). Nous remercions tous les relecteurs pour leurs orientations, Laure SERRA, Abdou DIOUF, Patricia FRACASSI, Claire MERCIER, Peggy PASCAL et Claire BLANCHARD.

Citation recommandée :

Action contre la Faim, SUN Sénégal et Save the Children - 2017.

Le plaidoyer budgétaire pour la nutrition. Manuel destiné aux acteurs de la société civile. Dakar, Sénégal.

Manuel traduit en anglais.

LISTE DES ACRONYMES

AMS	ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ
AN	ASSEMBLÉE NATIONALE
BP	BUDGET PARTICIPATIF
CCR	CADRE COMMUN DES RÉSULTATS À LA NUTRITION
DB	DIRECTION DU BUDGET
DCEF	DIRECTION DE LA COOPÉRATION ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE
DPEE	DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DES ÉTUDES ECONOMIQUES
DOB	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE
ECHO	EUROPEAN COMMISSION HUMANITARIAN AID DEPARTMENT (OFFICE D'AIDE HUMANITAIRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE)
FAO	FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE)
FFOM	FORCES, LES FAIBLESSES, LES OPPORTUNITÉS ET LES MENACES
FTC	FEDERAL CAPITAL TERRITORY (NIGERIA) (TERRITOIRE DE LA CAPITALE FÉDÉRALE)
FTCA	FEDERAL CAPITAL TERRITORY ADMINISTRATION (NIGERIA)
IFPRI	THE INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE
LFR	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
LGA	LOCAL GOVERNMENT AUTHORITY (NIGERIA) (ZONE D'ADMINISTRATION LOCALE)
LOLF	LOI ORGANIQUE RELATIVE À LA LOI DES FINANCES
MDA	MINISTRIES, DEPARTMENTS AND AGENCIES (NIGERIA) (MINISTÈRES, DÉPARTEMENTS ET AGENCES)
OCHA	UNITED NATIONS OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS (LE BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES)
ODD	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
OMS	ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
OSC	ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
PLF	PROJET DE LOI DE FINANCES
PTF	PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
SMART	SPECIFIC, MEASURABLE, ATTAINABLE, RELEVANT AND TIMELY (SPÉCIFIQUE, MESURABLE, RÉALISABLE, PERTINENT ET OPPORTUN)N

GUIDE DU MANUEL

À QUI LE MANUEL EST-IL DESTINÉ ?

Ce manuel est destiné aux acteurs de la société civile et à tous ceux qui souhaitent s'investir dans le plaidoyer et plus spécifiquement celui en faveur du financement de la nutrition (parlementaires, plateformes SUN et points focaux SUN, membres du gouvernement et fonctionnaires).

CE QUE CE MANUEL EST, ET CE QU'IL N'EST PAS

Ce manuel a été rédigé par des auteurs actifs dans le plaidoyer budgétaire et est construit sur la base de leurs expériences. Il fournit des détails et des illustrations utiles pour conduire un processus de plaidoyer budgétaire en faveur de la nutrition. Toutefois, il ne fournit pas un plaidoyer 'clé en main' dans le sens où le lecteur restera maître des messages qu'il souhaite porter et adaptera les objectifs de plaidoyer en fonction du contexte dans lequel il intervient.

COMMENT LIRE CE MANUEL ET QUE CONTIENT-IL ?

Avec ce manuel vous pourrez améliorer vos connaissances sur le plaidoyer budgétaire. Ce document n'est pas conçu pour être lu d'un trait. Il est préférable de le consulter ponctuellement et d'y revenir en fonction de chaque étape du processus de plaidoyer. Il est construit autour de 4 grandes parties. Les premières parties vous permettent de bien comprendre les différents concepts clés ainsi que la nomenclature budgétaire. Les 2 dernières parties vous donnent des orientations et des exemples concrets pour élaborer, mettre en oeuvre et suivre votre plaidoyer budgétaire.

- ▶ **LE CHAPITRE 1** permettra aux lecteurs d'acquérir une maîtrise de l'ensemble des concepts techniques nécessaires au plaidoyer budgétaire pour la nutrition : que ce soit les concepts liés à la nutrition d'une part (différences entre malnutrition et sous nutrition, différents types de sous nutrition, sécurité nutritionnelle) et ceux plus économiques liés au budget (qu'est-ce qu'un budget, comment est-il conçu, voté et évalué, comment les dépenses sont-elles codifiées et pourquoi va-t-il servir le plaidoyer budgétaire pour la nutrition). Ce chapitre est nécessaire pour se lancer dans le plaidoyer budgétaire pour la nutrition. Si vous êtes déjà familiers avec à la fois les concepts budgétaires et les concepts liés à la nutrition, vous pouvez aller directement au chapitre 2.
- ▶ **LE CHAPITRE 2** aide le lecteur à comprendre ce qu'est une stratégie de plaidoyer budgétaire et sur quelles bases peut être développée. Il permet de comprendre comment formuler des objectifs et des messages de plaidoyer, d'identifier les cibles et les alliés, ainsi que l'ensemble des activités possibles et des tactiques qui permettront de mettre en oeuvre la stratégie. Il sert de base pour savoir quand porter les messages et comment. Enfin, il fournit également quelques pistes pour pouvoir évaluer a posteriori la stratégie de plaidoyer.
- ▶ **LE CHAPITRE 3** guide les lecteurs dans la réalisation d'une analyse budgétaire (base de tout plaidoyer budgétaire) en exposant les méthodologies disponibles (notamment la méthodologie du Scaling Up Nutrition - SUN - et les méthodologies alternatives) et en donnant des conseils pratiques.
- ▶ **LE CHAPITRE 4** fournit des exemples à l'aide de cas pratiques qui aideront les lecteurs à réussir une bonne campagne de plaidoyer budgétaire pour la nutrition basée sur les expériences passées. Le cas du Mali et du Nigéria sont mis en avant. Utiliser des cas pratiques permet de bénéficier de l'expérience des autres pays notamment en ce qui concerne les difficultés rencontrées. Cela permet d'identifier les solutions possibles et de mieux anticiper les problèmes. Deux outils utiles sont également proposés dans ce chapitre. Le premier est une grille d'analyse citoyenne, outil unique dans ce type de document, qui vous permet de collecter et analyser les informations budgétaires. Le second est une carte visuelle vous permettant de présenter de manière synthétique les résultats de votre collecte d'information. Ce sont d'excellents outils de plaidoyer. Enfin, le manuel met en avant les conseils de quatre experts très actifs dans le plaidoyer budgétaire pour la nutrition : Patricia Fracassi (Secrétariat du SUN), Mary d'Alimonte et Stéphanie Heung, (Results for Development, R4D) ainsi que Hugh Bagnall-Oakeley (Save the Children).

COMMENT ALLER PLUS LOIN ?

À la fin de ce manuel, nous vous proposons une liste de documents clés et de sites internet qui peuvent vous servir si vous désirez apprendre plus sur le plaidoyer budgétaire. Le présent manuel a été utilisé pour développer un module de E-Learning.



© Hermann Goumbri pour Action contre la Faim - Burkina Faso

INTRODUCTION

Ces dix dernières années, nous avons noté un intérêt croissant des pays pour la lutte contre la malnutrition. Cet intérêt est justifié par la dégradation de certains indicateurs notamment dans les pays en développement où 12,9 % de la population est sous-alimentée. Plus de deux milliards de personnes, principalement des femmes et des enfants, souffrent de la malnutrition soit une personne sur 3 dans le monde. Cinquante millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë et 159 millions d'entre eux ont souffert d'un retard de croissance (IFPRI, 2016). Augmenter la production alimentaire n'est pas suffisante pour lutter contre la pauvreté et s'attaquer à la crise mondiale de la malnutrition.

Au-delà du problème de santé publique ou d'alimentation, la malnutrition est un problème de développement ayant des impacts humains, sociaux et économiques. Les dommages causés par la malnutrition, survenant notamment durant les deux premières années de la vie de l'enfant et notamment les milles premiers jours, peuvent avoir des conséquences dramatiques sur le développement psychomoteur de l'enfant, nuisant aux capacités intellectuelles et physiques de l'enfant devenu adulte. Selon les estimations de la Banque mondiale, un enfant en retard de croissance aura moins de chances d'aller à l'école. Son salaire sera inférieur de 20 % à celui des autres enfants non affectés par la sous-nutrition (Grantham-McGregor et al. 2007). Il aura donc moins de chances de sortir de la pauvreté que les autres enfants (Fink et al. 2016 ; Hoddinott et al. 2008 ; Hoddinott et al. 2011 ; Martorell et al. 2010).

Dans les pays en développement, des taux élevés de sous nutrition vont de pair avec des niveaux de pauvreté élevés. Les effets cumulés de la malnutrition font perdre à l'économie mondiale 3 500 milliards de dollars par an. Certains pays peuvent perdre jusqu'à 11 % de leur PIB. À l'inverse, les programmes nutritionnels précoces ont des impacts permanents et à long terme : ils peuvent permettre d'augmenter les salaires des adultes touchés par la malnutrition à leur plus jeune âge de 5 à 50 % selon les pays. Investir dans la nutrition a un impact considérable : 1 dollar investi dans la lutte contre la sous nutrition rapporterait entre 16 et 20 dollars de rentabilité économique.

Malgré les évidences sur l'impact des programmes nutritionnels, les investissements actuels demeurent pourtant toujours très bas que ce soit au niveau des pays du Nord (via l'aide qu'ils allouent aux pays en développement) ou du Sud (via leur budget et leurs dépenses nationales). Selon une étude réalisée par la Banque mondiale (*Shekar et al. 2016*), les dépenses actuelles sur les interventions spécifiques à la nutrition sont seulement de 3,9 milliards de dollars par an. De plus, la production de données sur le sujet n'est pas systématique : ce qui prouve encore que le sujet n'intéresse pas encore assez les décideurs. En 2016, seulement 47 pays du sud ont fait le suivi de leurs financements à la nutrition (via leur budget national) et 10 donateurs ont reporté l'aide qu'ils allouent à la nutrition (*IFPRI, 2016*). Peu de données sont disponibles et lorsqu'elles le sont, elles révèlent un sous financement quasi généralisé aux conséquences dramatiques. En moyenne, les États en développement pour lesquels nous disposons de données consacrent 2,1 % de leur budget à la nutrition.

Les États se sont pourtant accordés sur la nécessité d'investir dans des programmes nutritionnels. Au sommet mondial nutrition pour la croissance qui s'est tenu en juin 2013 à Londres, un pacte mondial a été approuvé et signé par vingt-cinq pays dont onze d'Afrique de l'Ouest.

Pour prévenir le retard de croissance chez au moins 20 millions d'enfants et ainsi sauver au moins 1,7 million de vies d'ici 2020. Rappelons également l'adoption des 17 objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD2 et onze (11) autres ODD qui s'avèrent pertinents pour la nutrition (*IFPRI, 2016*).

Plusieurs engagements financiers dédiés aux secteurs contributeurs de la nutrition ont également été pris par certains États de l'Union Africaine : au moins 15 % du budget de l'État dédié à la santé (Abuja), 10 % du budget de l'État alloué à l'agriculture (Maputo). Lors du sommet sur le capital humain en octobre 2016, neuf pays dont deux d'Afrique de l'Ouest se sont engagés à consentir d'importants investissements pour réduire les retards de croissance dans l'enfance (*Banque mondiale, 2016*).

Afin d'atteindre les cibles mondiales de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) sur la nutrition, les gouvernements devraient allouer 70 milliards de dollars d'ici 2025 dont 40 % du coût, (à savoir 27 milliards de dollars), revenant à l'Afrique subsaharienne. Pour ce faire, il appartiendra aux gouvernements des pays en développement de mobiliser en moyenne 3,9 milliards de dollars par an de plus, et aux bailleurs de fonds 2,6 milliards de dollars supplémentaires par an, d'ici 2025. Ces investissements permettront de sauver la vie de 3,7 millions d'enfants d'ici 2025, de réduire de 65 millions le nombre d'enfants souffrant de retard de croissance en 2025 et de réduire de 265 millions le nombre d'enfants et de femmes allaitantes souffrant d'anémie (*Banque mondiale, 2016*).

Les efforts entrepris dans les pays doivent donc être davantage renforcés en faveur de la nutrition afin de sauver la vie de millions d'enfants victimes de malnutrition. C'est pourquoi des actions coordonnées doivent être menées par les citoyens et les acteurs de la société civile pour faire en sorte que l'intérêt croissant des pays se concrétise par une priorisation réelle de la lutte menée contre la malnutrition, une prise d'engagements et une redevabilité des États. La planification, budgétisation et gestion en fait une partie essentielle, comme mentionné dans l'Inventaire des actions des Nations Unies pour la nutrition (*WFP, 2016*).

La priorisation de la question de la nutrition implique un investissement financier conséquent et adéquat ainsi qu'une bonne utilisation des ressources acquises. La société civile veille de plus en plus pour que cela soit une réalité dans la majorité des pays. Des coordinations de groupes citoyens ou de la société civile réalisent des actions de plaidoyer en faveur du financement de la nutrition.

Le présent manuel est un référentiel qui se base sur les expériences terrain pour accompagner les acteurs de la société civile et tout autre groupe qui souhaite construire une stratégie de plaidoyer sur le budget de la nutrition. Il est constitué de quatre chapitres dont le premier fournit les définitions de base sur la nutrition, le plaidoyer budgétaire, la nomenclature budgétaire ainsi que le processus budgétaire. Les Chapitres 2 et 3 donnent des orientations et des exemples pratiques pour élaborer, mettre en oeuvre et suivre votre plaidoyer budgétaire. Le chapitre 4 fournit quelques cas pratiques. Enfin, le manuel se termine sur une conclusion et une liste de ressources supplémentaires pour mener un plaidoyer budgétaire.

1

ÉLÉMENTS DE BASE DU PLAIDOYER BUDGÉTAIRE

- 1.1 COMPRENDRE LE PLAIDOYER POUR LA NUTRITION
- 1.2 COMPRENDRE LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE POUR LA NUTRITION
- 1.3 PRÉALABLES POUR MENER UN PLAIDOYER BUDGÉTAIRE
- 1.4 COMPRENDRE LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

© Hermann Goumbri pour Action contre la Faim – Burkina Faso





ÉLÉMENTS DE BASE DU PLAIDOYER BUDGÉTAIRE

À DÉCOUVRIR DANS CE CHAPITRE

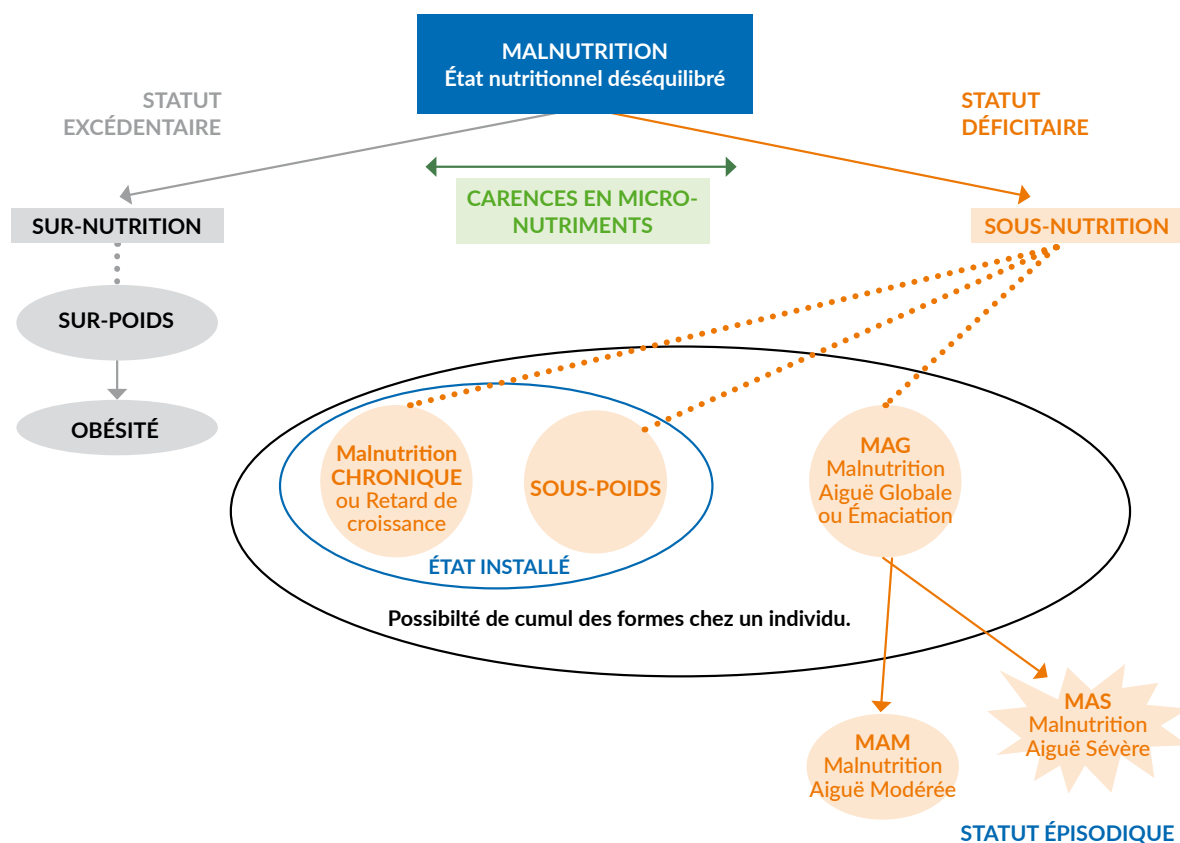
- **DÉFINITION DU CONCEPT DE NUTRITION ET DES TERMES APPARENTÉS**
- **NOTIONS DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE**
- **CYCLE ET CALENDRIER BUDGÉTAIRE**
- **NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE**

1.1 COMPRENDRE LE PLAIDOYER POUR LA NUTRITION

Le plaidoyer pour la nutrition est un processus réfléchi, reposant sur des données probantes, destiné à influencer les décideurs politiques, afin qu'ils mettent en oeuvre des actions contribuant au renforcement et à l'amélioration de la nutrition. Pour Action contre la Faim, il s'agit d'un processus visant des changements politiques, pratiques et capacités d'intervention de manière durable afin de « mettre un terme à la faim et à la sous nutrition des enfants de moins de 5 ans ».

Une meilleure planification et la mise en oeuvre des interventions efficaces de nutrition nécessitent une bonne compréhension de la question de la nutrition au niveau des responsables politiques, des législateurs, des responsables de l'exécution des politiques et du public de manière générale. D'une part, le plaidoyer joue un rôle unique, celui de la sensibilisation et de la mobilisation sur l'importance de la nutrition à tous les échelons et parmi les principaux acteurs. D'autre part, en ciblant les décideurs de haut niveau, alias le lobbying, il peut permettre la prise d'engagements par le gouvernement susceptible d'améliorer la programmation en matière de nutrition ainsi que de renforcer la redevabilité. Un lobbying stratégique permet d'allouer des ressources (financières et autres) plus importantes aux interventions en faveur de la nutrition. Il permet aussi de renforcer l'objectif de financement équitable afin d'assurer que les populations les plus démunies, défavorisées et marginalisées soient au centre de politiques, programmes et donc des financements alloués à la nutrition.

FIGURE 1.1 : LES DIFFÉRENTES FORMES DE MALNUTRITION



Source : Action contre la Faim (2011)

ENCADRÉ 1.1 : CONCEPTS ASSOCIÉS À LA NUTRITION

MALNUTRITION

est un terme général communément utilisé pour faire référence à la sous-nutrition mais qui techniquement désigne également la surnutrition (*obésité* – voir Fig. 1.1). Une personne est mal-nourrie, si son régime alimentaire ne comporte pas de nutriments adaptés à sa croissance et/ou à son maintien en bonne santé, ou si elle ne peut pas pleinement assimiler les aliments qu'elle ingurgite en raison d'une maladie.

DÉFICIENCES EN MICRONUTRIMENTS

aussi connues sous le terme de « faim cachée », conséquence d'une consommation inadéquate ou une absorption faible de micronutriments essentiels (ex. fer, zinc, vitamine A, iode etc).

ÉMACIATION

aussi connue sous le nom de malnutrition aiguë correspond à un faible ratio poids pour taille.

RETARD DE CROISSANCE

aussi connu sous le nom de malnutrition chronique, le retard de croissance correspond à un faible ratio taille pour âge.

SOUS-POIDS

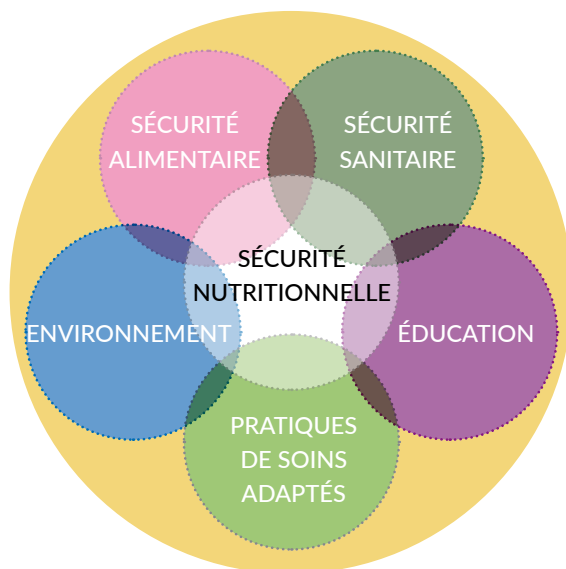
aussi connu sous le nom de déficit pondéral ou faible ratio poids pour âge.

SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE

la Banque mondiale définit la sécurité nutritionnelle comme « l'accès continu aux éléments de base d'une bonne nutrition, à savoir une alimentation équilibrée, un environnement sain, de l'eau propre, des soins de santé, tant préventifs que curatifs, adéquats pour toutes les personnes, et la connaissance nécessaire pour prendre soin des membres du ménage et leur assurer une vie saine et active » (*Banque mondiale, 2013*) (voir Fig. 1.2).

FIGURE 1.2 : LES DIFFÉRENTES FORMES DE MALNUTRITION

La sécurité nutritionnelle s'étend au-delà du concept traditionnel de sécurité alimentaire (accès, disponibilité, stabilité et utilisation de la nourriture). Elle reconnaît que l'état nutritionnel dépend d'une large gamme de facteurs, qui sont tous des conditions nécessaires mais qui, isolément, ne sont pas suffisants.



Source : Action contre la Faim (2014) « Police Sécurité Nutritionnelle »

1.2 COMPRENDRE LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE POUR LA NUTRITION

Le plaidoyer budgétaire est une démarche d'influence structurée et conduite par une organisation/un groupe de personnes sur les politiques budgétaires. Quand il est focalisé sur la nutrition, il permet d'agir pour une priorisation financière de la nutrition dans l'agenda politique national. Il peut être mené à plusieurs fins :

- pour une allocation supérieure de ressources en faveur de la nutrition
- pour une transparence et une bonne gestion des ressources dédiées à la nutrition
- pour une plus grande redevabilité des acteurs sur les financements
- le processus de prise de décision en lien avec la politique budgétaire nationale

Comme pour toute démarche de plaidoyer, celui focalisé sur le budget de la nutrition se construit sur la base d'évidences pouvant soutenir l'argumentaire développé. C'est ainsi qu'une analyse des budgets dédiés à la nutrition sur les financements de l'État ou sur ceux de ses partenaires est important au démarrage du processus de plaidoyer. Une série d'activités de lobbying et de communication pourront être développés au cours de campagnes de plaidoyer.

ENCADRÉ 1.2 : TERMINOLOGIE BUDGÉTAIRE

BUDGET DE L'ÉTAT

Est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'État pour une année civile. Il est le document primordial en matière de politique gouvernementale. Il est constitué d'un ensemble des compte qui décrivent toutes les ressources et toutes les charges de l'État et des ministères. Le budget de l'État est fixé par les lois de finances qui font l'objet d'un vote du Parlement.

PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Processus par lequel le budget de l'État est élaboré, présenté et approuvé par le parlement avant d'être adopté en conseil des ministres, puis exécuté sous forme de dépenses publiques.

LIGNES BUDGÉTAIRES

Lignes d'un programme ou d'un projet qui reflètent une répartition du budget en fonction de son utilisation et de ses sources. Les lignes sont utilisées pour identifier des montants prévus dans les principales composantes du budget (par exemple : personnel, équipement, formation, contrats) par objectif, par durée et par coût estimé.

PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF)

Chaque année, le gouvernement présente le projet de budget pour l'année suivante qui rassemble, dans un document unique, l'ensemble des recettes et des dépenses de l'État. C'est le projet de loi de finances (PLF) qui propose la nature, le montant et

l'affectation des ressources et des charges de l'État selon un équilibre économique et financier déterminé. Il est examiné par le Parlement puis voté par celui-ci.

LOI DE FINANCES INITIALE (LFI)

Est une loi ordinaire, mais adoptée avec une procédure de vote spéciale, qui fixe, pour une année donnée (appelée exercice budgétaire) la nature, le montant et l'affectation des ressources et des dépenses de l'État. Elle est obligatoirement votée par le Parlement avant le début de l'année budgétaire de référence.

TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

Se définit comme le fait de faire pleinement connaître, en temps opportun et de façon systématique, l'ensemble des informations budgétaires pertinentes. La transparence – le degré d'ouverture qui concerne les intentions, la formulation et la mise en œuvre des politiques suivies – est un élément primordial d'une bonne gouvernance.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Il peut être voté une ou plusieurs lois de finances rectificatives (LFR). Celles-ci ont pour effet de modifier la loi de finance initiale. Leur objet est de corriger les prévisions initiales ou encore d'infléchir sensiblement en cours d'exercice la politique budgétaire (prise en compte des évolutions conjoncturelles, traduction des orientations d'une nouvelle majorité à la suite d'une alternance politique...).

NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE

La nomenclature budgétaire est une méthode de classification des recettes et des dépenses budgétaires (recettes, dépenses) par rubrique, en nature, par fonction, ou par destination. Il s'agit d'une codification chiffrée du contenu budgétaire.

BUDGET PARTICIPATIF (PB)

Processus de planification, de mise en œuvre et de suivi budgétaires qui met les citoyens au centre des décisions. Il repose donc sur un processus de démocratie participative. Cette notion de budget participatif a d'abord été appliquée localement pour permettre aux citoyens d'affecter une partie du budget de leurs collectivités territoriales, généralement à des projets d'investissement. Elle peut toutefois être pensée à un niveau plus global pour que les citoyens aient un meilleur contrôle sur les ressources publiques obtenues par l'imposition.

BUDGET CITOYEN

Présente les objectifs fondamentaux de La loi de Finances. Il résume les principaux chiffres figurant dans cette Loi, à travers lesquels le citoyen peut déterminer la façon dont les dépenses sont réparties pour financer les services publics, ainsi que les recettes provenant de diverses sources. Ce document permet également aux citoyens de suivre les dépenses publiques et de prendre connaissance des niveaux du déficit budgétaire et de l'endettement public ainsi que de l'évolution des principaux indicateurs macro-économiques.

1.3 PRÉALABLES POUR MENER UN PLAIDOYER BUDGÉTAIRE

Pour réaliser un travail de plaidoyer budgétaire, il est important dans une première phase de se documenter et renforcer ses connaissances sur différents aspects liés au budget et à la nutrition dans votre pays. Pour cela, vous devez être en contact avec les bonnes personnes au bon moment. Cela vous aidera à avoir une meilleure compréhension du processus de prise de décision budgétaire. Les éléments sur lesquels vous pourrez vous appuyer sont détaillés dans ce volet.

CONNAITRE LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DE LA NUTRITION

Pour connaître l'engagement de votre pays en matière de nutrition, il faut se référer avant tout au plan stratégique (multi sectoriel) de nutrition de vos pays, s'il existe, aux stratégies et plans nationaux en faveur de la nutrition ainsi qu'aux plans santé et plans des autres secteurs contributeurs éventuellement. Ces documents vous donneront une idée des engagements du gouvernement en matière de nutrition. En faisant ce travail, il est important de prendre en compte l'approche qui vise le renforcement des systèmes, de santé ou scolaires, vers une couverture universelle et durable des services. Après la phase de planification stratégique, il est important d'estimer les coûts de mise en oeuvre du plan.

L'ESTIMATION DES COÛTS DE MISE EN OEUVRE DU PLAN

L'estimation des coûts des plans nationaux en faveur de la nutrition doit refléter les investissements nécessaires pour réaliser les objectifs du plan, mettre en oeuvre les interventions prévues et obtenir les résultats souhaités. Elle doit refléter les objectifs stratégiques et engagements nationaux, les contributions de l'ensemble des secteurs et comparer les interventions passées et futures ainsi que les ressources disponibles. Elle résulte d'un processus de consultation inclusif (partenaires gouvernementaux, techniques et financiers sont généralement invités à participer).

Les plans doivent être utilisés comme référence pour la mise en oeuvre des interventions. Selon les objectifs définis par le plan, le niveau d'estimation des coûts est différent. Des objectifs plus ambitieux exigent des approches de coûts plus détaillées et plus longues. La budgétisation des plans de manière plus détaillée s'avère donc aussi nécessaire (parfois aux niveaux infranationaux).

L'estimation du coût de ces plans peut s'avérer très utile s'il comprend les éléments suivants :

- Une population bien définie pour laquelle l'accès aux services de nutrition doit être amélioré principalement des femmes et des jeunes enfants - ainsi qu'une estimation précise de la taille de la population et le cycle au cours duquel ils utilisent les services ;
- une clarté sur les objectifs nationaux en matière de nutrition, ainsi que des estimations fiables et à jour de la situation de référence (initiale) et de la couverture actuelle et prévue des interventions ;
- une définition des plates formes multipartites, des canaux de mise en oeuvre, des systèmes de suivi et de gestion du rendement ;
- des coûts unitaires fiables pour le développement des interventions et un contrôle pour veiller à ce que les interventions soient à la fois délivrées et accessibles par ceux qui en ont le plus besoin (avec des précisions sur les hypothèses et les méthodes de calcul des coûts sous-jacentes) ;
- Des coûts bien justifiés pour la gestion des actions conjointes des diverses parties prenantes - y compris la coordination, la planification multisectorielle, l'établissement de coûts complets, les communications et le plaidoyer, le renforcement des capacités du système et la gestion de l'information ;
- Des coûts des actions existantes en matière de nutrition, y compris les coûts de main-d'oeuvre et les coûts fixes.

L'analyse budgétaire viendra ensuite estimer le montant du budget et des dépenses allouées aux programmes nutrition.

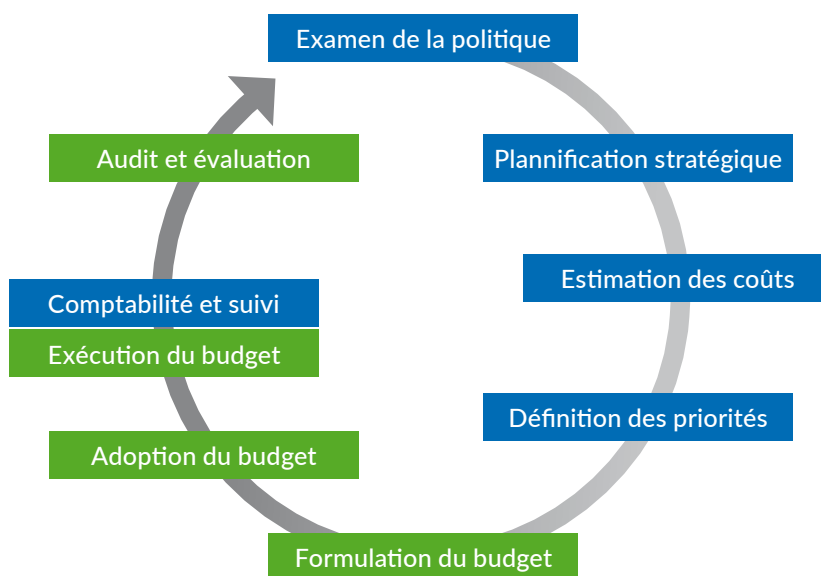
L'estimation des coûts du plan doit être comparée aux budgets alloués par l'État pour identifier si les dépenses sont trop faibles ou si la mise en oeuvre du plan n'est pas correcte. Il est nécessaire d'identifier si les budgets de l'État répondent aux priorités définies par les plans. L'identification des lacunes dans la mise en oeuvre du plan permet souvent de mettre en avant la nécessité d'un alignement du plan sur les lignes budgétaires du pays.

CONNAITRE LE CYCLE BUDGÉTAIRE

Le cycle budgétaire (voir Fig. 1.3) est un processus qui se déroule généralement sur une période d'une année et implique :

- le Ministère des finances comme ministère de coordination, ainsi que d'autres ministères de mise en oeuvre (santé, agriculture, éducation, protection sociale, etc.),
- le Conseil de ministres (le Cabinet) et le parlement comme organe législatif.

FIGURE 1.3 : LE CYCLE BUDGÉTAIRE



Avant d'élaborer le budget, le gouvernement effectue un examen de la politique, entame une planification stratégique, estime les coûts et définit des priorités.

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU BUDGET

FORMULATION

Le budget est formulé par l'exécutif. Il est d'abord élaboré par le Ministère des Finances, habituellement au sein du bureau du budget. Il se base sur les projections nationales pour la croissance économique, l'inflation et les mutations démographiques ainsi que les priorités politiques de l'administration (comme l'augmentation ou la baisse des impôts ou l'accroissement des dépenses pour des programmes prioritaires). La formulation du budget permet de mettre en place la politique budgétaire de l'État et de prioriser les affectations budgétaires.

ADOPTION

Le projet de loi de Finances (PLF) est présenté et adopté en Conseil des ministres avant d'être discuté au Parlement (Assemblée nationale et Sénat s'il existe). Ce sont les Commissions des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale et du Sénat qui se prononcent d'abord sur le texte. Enfin, le PLF est discuté, approuvé (parfois après modifications apportées par des amendements) et entre en vigueur généralement le 1 janvier de l'année suivante. Ce stade peut comprendre des audiences publiques et permet la diffusion des informations qui deviennent accessibles au public.

EXÉCUTION

Lors de la mise en oeuvre du budget, les fonds sont dépensés et les dépenses suivies afin d'assurer que celles-ci correspondent aux allocations prévues (il arrive très souvent que les allocations des fonds ne soient pas respectées.). La mise en oeuvre implique les ministères, les services et les institutions et même les acteurs non étatiques et les organisations de la société civile.

AUDIT

Il devrait y avoir un audit indépendant effectué par l'auditeur général, la cour des comptes ou tout organisme qualifié afin de vérifier que le budget a été mis en oeuvre de manière efficace et conforme aux allocations prévues. Cette étape implique généralement le Vérificateur Général et la Cour ou Chambre des comptes. Le Parlement est également impliqué puisqu'il publie et examine le rapport d'audit.

CONNAITRE LE CALENDRIER BUDGÉTAIRE

Il est primordial de savoir quand la formulation du budget aura lieu, afin de pouvoir influencer les discussions budgétaires au Parlement pour l'année à venir. Ces discussions se tiennent généralement entre les mois de **septembre et novembre**, mais cela varie en fonction du pays. Les dates clés pour faire du plaidoyer budgétaire sont les suivantes :

- La sortie du premier projet de budget et comment y avoir accès afin d'élaborer votre stratégie de plaidoyer.
- Les réunions ministérielles et interministérielles et comment avoir accès aux minutes de celles-ci.
- La date butoir pour déposer des amendements au budget ainsi que les règles en matière d'amendement.

ENCADRÉ 1.3 : BIEN CONNAÎTRE LE CALENDRIER BUDGÉTAIRE POUR PLUS D'IMPACT



Pour savoir quand et comment influencer les décideurs clés, il est nécessaire :

- de savoir quand le premier projet de budget sera accessible, et y avoir accès afin d'établir votre stratégie de plaidoyer
- d'être informé des réunions ministérielles et interministérielles pour accéder aux rapports des réunions officielles
- de connaître la date limite pour les dépôts d'amendement

LA FORMATION SPÉCIFIQUE DES ACTEURS

Un plaidoyer budgétaire se prépare et nécessite une connaissance technique des concepts. Une formation sur le plaidoyer budgétaire est donc nécessaire avant de se lancer dans une campagne de plaidoyer budgétaire. Cette formation doit être faite aussi bien pour les membres de la société civile qui portent le plaidoyer que les alliés stratégiques (journalistes par exemple) qui seront associés au plaidoyer. Elle doit être administrée par une équipe pluri disciplinaire ayant une bonne connaissance de la structuration du budget, des processus budgétaires et du plaidoyer dans vos pays.

RÉALISER UNE ANALYSE DES FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITÉS MENACES (FFOM) DE VOTRE STRUCTURE

L'analyse FFOM, parfois dite « analyse de cadrage », est un instrument utilisé pour évaluer les facteurs internes et externes qui peuvent aider ou entraver votre travail de plaidoyer budgétaire en faveur de la nutrition. Elle consiste à repérer les **F**orces, les **F**aiblesses, les **O**pportunités et les **M**enaces (FFOM) en rapport avec votre campagne de plaidoyer (voir Encadré 1.4).

L'analyse FFOM est la phase de diagnostic stratégique pour élaborer une stratégie de plaidoyer en faveur de la nutrition à partir de l'analyse budgétaire. En fonction des menaces et des possibilités que vous avez identifiées mais aussi de vos faiblesses et forces, « vous pouvez décider quelles seront les tactiques les plus appropriées du plaidoyer », par exemple, faire du lobbying face-à-face, travailler avec des partenaires, s'adresser aux médias, etc.

- **Les forces** sont les facteurs internes qui peuvent être d'une importance particulière pour le plaidoyer budgétaire, tels que des ressources humaines, physiques, financières, l'accès aux autorités concernées, la facilité d'accès aux médias ou votre légitimité à porter le plaidoyer.
- **Les faiblesses** sont les facteurs internes qui peuvent porter atteinte à l'efficacité de vos actions de plaidoyer budgétaire. Elles peuvent faire référence à une insuffisance de capacités physiques et/ou financière pour mener à bien le plaidoyer budgétaire, à une insuffisance de communication, ou de contact avec des personnes ressources appropriées.
- **Les opportunités** sont généralement les facteurs externes, tels que les aspects de la société qui sont susceptibles d'apporter un appui à notre plaidoyer. Dans la démarche de plaidoyer il est important d'établir un calendrier des opportunités qui est remis à jour régulièrement. Ainsi par exemple, l'engagement d'un pays à améliorer ses programmes de nutrition pendant un Sommet de haut niveau peut constituer une opportunité pour plaider une augmentation du budget alloué à la nutrition.

- **Les menaces** sont les facteurs externes, ceux qui échappent à votre contrôle immédiat, qui peuvent avoir une incidence négative sur le plaidoyer budgétaire mené et quelque fois remettre en question l'atteinte de l'objectif. Il peut s'agir, par exemple, de risque de démobilisation des partenaires, d'un changement de gouvernement, d'un environnement social hostile ou d'une crise nationale. Le manque de transparence budgétaire est également un facteur qui peut mettre à mal une stratégie de plaidoyer budgétaire.

ENCADRÉ 1.4 : EXEMPLE D'UNE ANALYSE FFOM RÉALISÉE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE SUN AU SÉNÉGAL AU COURS D'UNE FORMATION EN ANALYSE ET SUIVI BUDGÉTAIRE

FORCES

- Expérience de certains membres de la plateforme en matière de plaidoyer et de suivi budgétaire
- Existence d'un cadre fédérateur multi acteur fonctionnel dynamique
- Expertise dans le domaine de la nutrition
- Reconnaissance des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et structures étatiques

FAIBLESSES

- Faiblesse des ressources financières
- Faiblesse des compétences techniques en plaidoyer budgétaire nutrition
- Faible niveau d'appropriation des textes et des documents d'orientation des politiques et du cadre de gestion des finances publiques
- Manque de contact avec les secteurs connexes de la nutrition et au sein du ministère des finances

OPPORTUNITÉS

- Mise en oeuvre du cadre harmonisé de gestion des finances publiques
- Existence d'un document de politique de développement de la nutrition
- Existence de points focaux nutrition dans les différents secteurs
- Existence d'un cadre multi acteur de suivi budgétaire
- Processus d'élaboration du plan stratégique multisectoriel de la nutrition
- Existence de personnes ressources potentiellement mobilisables au sein du parlement
- Existence de la plateforme des donateurs pour la nutrition
- Adhésion du Sénégal au mouvement SUN mondial

MENACES

- Dépendance aux ressources extérieures
- Mobilité des fonctionnaires (décideurs...)
- Manque de visibilité dans les budgets des ministères sectoriels en matière de nutrition

1.4 COMPRENDRE LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Le processus budgétaire porte essentiellement sur les événements, activités et tâches liés au cycle budgétaire qui déterminent, pour une année, les prévisions de ressources et de dépenses pour la réalisation des objectifs du gouvernement. Le cycle budgétaire étant lui-même un processus en 4 étapes : formulation, adoption, exécution, audit.

Dans la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), la *Directive N° 6/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009* relative aux lois de finances est mise en oeuvre dans les pays, à travers l'adoption de Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOLF). Cette loi fixe les règles relatives au contenu, à l'élaboration, à la présentation, à l'adoption, à l'exécution et à l'audit du budget appelé aussi loi de finances.

LE CALENDRIER BUDGÉTAIRE ET LES STRUCTURES IMPLIQUÉES (MODÈLES DU BURKINA FASO ET SÉNÉGAL)

Le calendrier budgétaire s'étant sur toute l'année et est fixé par décret (voir Fig. 1.4). Il démarre une année avant l'exécution effective du budget et se présente globalement dans la zone UEMOA, comme suit :

1 FÉVRIER - MARS

C'est le début des travaux de préparation budgétaire par les services compétents du ministère chargé des finances. Au cours de cette période, le cadrage macroéconomique est élaboré par le Ministère de l'Économie et des Finances via la Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPÉE) et transmission du cadrage à la Direction du Budget (DB) et à la Direction de la Coopération Économique et Financière (DCEF).

2 AVRIL

Pendant cette période, les enveloppes indicatives sectorielles sont déterminées. Le Ministère chargé des Finances diffuse la circulaire fixant les modalités pratiques de déroulement de la préparation du budget et le calendrier des conférences budgétaires. Il élabore la lettre de cadrage budgétaire et envoie ces différents documents avec le cadrage macroéconomique aux institutions et ministères dépensiers. Une notification claire des enveloppes budgétaires est faite.

Après cette étape, les conférences budgétaires sont réalisées entre le Ministère chargé des Finances, les institutions et les ministères dépensiers. C'est en ce moment, qu'ils examinent ensemble, les rapports de performances de l'année (N-1), le projet de budget et la stratégie sectorielle qui le sous-tendent. Les réévaluations budgétaires des services sont votées et une notification des mesures nouvelles par titre est réalisée.

3 JUIN

C'est la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) et la finalisation des projections de recettes. Ce débat est organisé par le Ministre chargé des finances et le Parlement avant le 30 juin de chaque année et axé sur les grandes orientations économiques et sociales, les axes de la politique budgétaire etc.

4 JUILLET – SEPTEMBRE

Dans la deuxième quinzaine de septembre le projet de budget est adopté en Conseil des Ministres et déposé à l'assemblée accompagné du projet annuel de performance au plus tard le jour de l'ouverture de la session ordinaire unique.

5 OCTOBRE – DÉCEMBRE

Le budget est adopté après examen en commission et en plénière. La loi des finances initiales est promulguée et publiée au plus tard le 31 décembre.

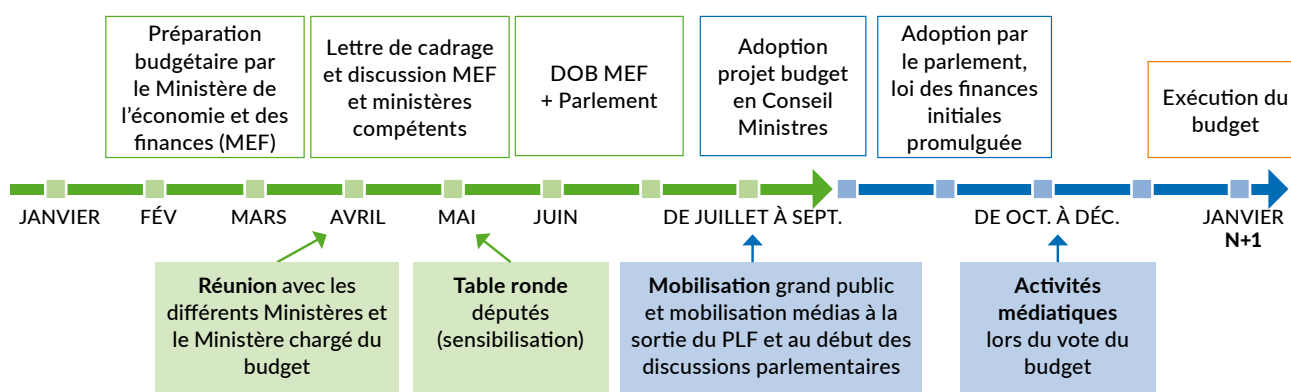
6 JANVIER ANNÉE (N)

C'est la phase d'exécution du budget avec production du tableau des opérations financières d'exécution mensuel, trimestriel et annuel, des rapports trimestriels et de loi de finances Rectificative à chaque modification de la loi initiale.

7 JANVIER ANNÉE (N+1)

Quand le budget est exécuté, l'année suivante à partir de janvier, le processus de contrôle de l'exécution du budget démarre. Un rapport d'audit est réalisé par la Cour des Comptes et de la loi de règlement qui est le bilan définitif d'une gestion financière annuelle et constitue la pièce maîtresse du contrôle parlementaire sur la manière dont l'exécutif a exécuté le budget.

FIGURE 1.4 : UN CALENDRIER BUDGÉTAIRE



Les actions de plaidoyer pouvant être réalisées à chaque étape de ce calendrier sont détaillées dans le chapitre 3.3.

LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE

DÉFINITION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE

La nomenclature budgétaire est une méthode de classification des recettes et des dépenses budgétaires (recettes, dépenses) par rubrique, en nature, par fonction, ou par destination. Il s'agit également d'une codification chiffrée du contenu budgétaire.

La nomenclature a un caractère dynamique, elle peut être modifiée, améliorée compte tenu des enseignements tirés de la pratique budgétaire mais également de l'évolution de l'organisation administrative, de la législation fiscale etc. Elle découle de la loi organique relative à la loi des finances (LOLF) et par un décret présidentiel.

(1) voir en annexe : le décret du Sénégal N° 2012- 673 du 4 juillet 2012 – Burkina Faso : 2016 -600/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016.

OBJET DE LA NOMENCLATURE

La nomenclature budgétaire consiste à une codification des recettes et des dépenses et vise comme objectifs :

- D'assurer la lisibilité des éléments constitutifs du budget
- De faciliter la compréhension du contenu du budget aux acteurs, aux usagers
- De permettre une bonne prévision du budget, mais également une traçabilité et une lisibilité des opérations budgétaires et une reddition des comptes en toute simplicité
- De faciliter l'obtention et l'utilisation des statistiques budgétaire
- D'assurer une analyse variée et détaillée du budget

CONTENU DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE

Le contenu de la nomenclature budgétaire est variable selon qu'il s'agisse des recettes ou des dépenses.

CODIFICATION DES RECETTES	CODIFICATION DES DÉPENSES
<ul style="list-style-type: none"> - Titre : 1 chiffre unique (0). Pour toutes les recettes du Budget général. - Article : 2 chiffres. C'est la catégorie de la recette. - Paragraphe : 1 chiffre. Précise la nature économique des recettes au sein de chaque catégorie. - Ligne : 1 chiffre. Précise davantage la nature économique de la dépense. - Rubrique : 2 chiffres. Pour chaque type de recettes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Section : 2 chiffres. Identifie le Ministère ou l'Institution. - Titre : 1 chiffre. Indique la nature de la dépense, exemple Titre 2 pour les dépenses de personnel. - Chapitre : 11 chiffres. Indique le code fonctionnel et le code administratif. - Article : 2 chiffres. Identifie la nature économique de la dépense ; correspond au compte principal du Plan comptable de l'État. - Paragraphe : 1 chiffre. Précise la nature économique de la dépense donnée par l'article. - Line : 1 chiffre. Précise davantage la nature économique de la recette.

La classification par nature de dépense est donnée par la combinaison du titre, de l'article, du paragraphe et de la ligne.

Exemple : 3 62 1 1 (Titre 3 = dépenses de fonctionnement, article 62 = achat de biens et services, Paragraphe 1 = fournitures, Ligne 1 = fournitures de bureau).

Il y a aussi une classification par destination qui est donnée par la combinaison de la section et le chapitre donc treize (13) chiffres.

2

DÉVELOPPER SA STRATÉGIE DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE

**2.1 QU'EST-CE QU'UNE BONNE STRATÉGIE DE
PLAIDOYER BUDGÉTAIRE?**

2.2 LA CONCEPTION DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER

2.3 LA FORMULATION

2.4 LA MISE EN OEUVRE

2.5 SUIVI ÉVALUATION



© Raphaël de Bengy pour Action contre la Faim – Burkina Faso



À DÉCOUVRIR DANS CE CHAPITRE

- **CONCEPTION D'UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE ET OUTILS D'ANALYSE SITUATIONNELLE**
- **FORMULATION DES OBJECTIFS, MESSAGES, CIBLES, ALLIÉS, ACTIVITÉS, TACTIQUES POUR LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE**
- **MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE**
- **SUIVI ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE**

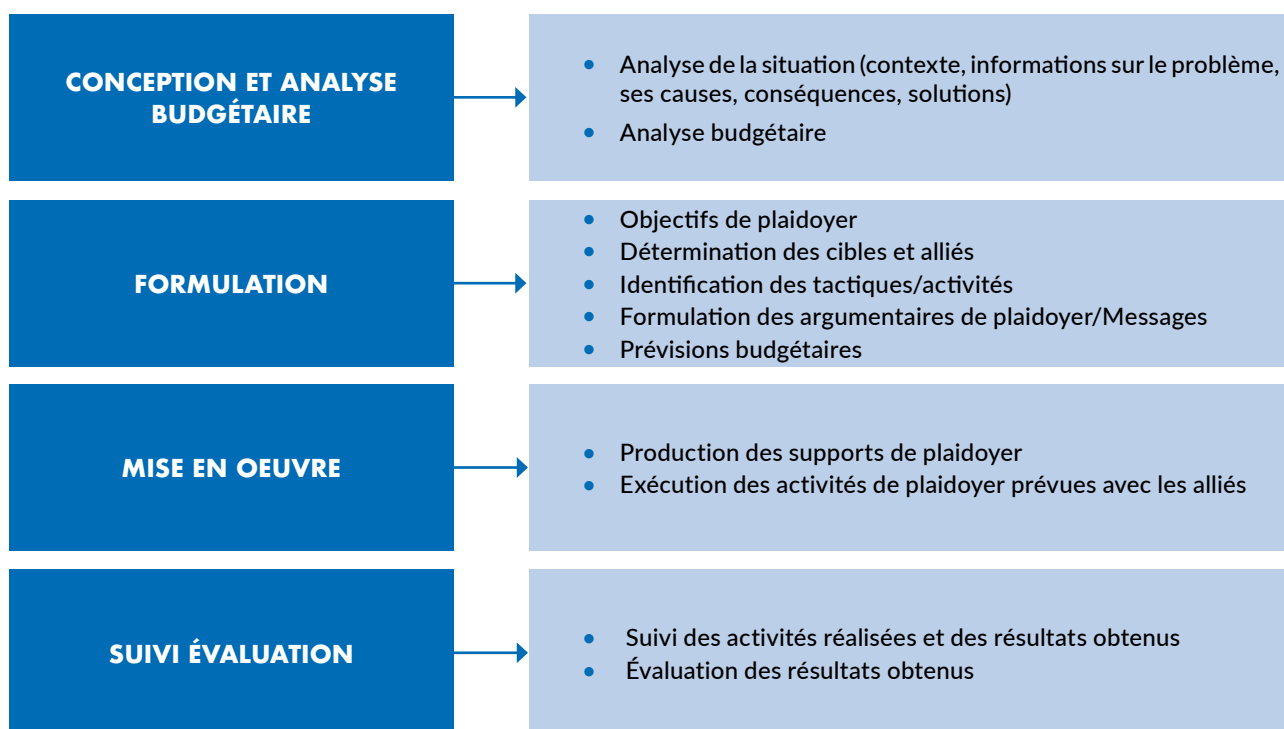
2.1 QU'EST-CE QU'UNE BONNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE ?

Élaborer une stratégie de plaidoyer budgétaire revient à coordonner une démarche rigoureuse et professionnelle en combinant savamment des actions clés pour atteindre un objectif de changement. Cela permet de se rassurer que les plans élaborés sont « *approfondis, bien compris et dotés de moyens suffisants, avant de commencer le travail de plaidoyer sur une problématique spécifique* » (Action contre la Faim, 2012, Boîte à outils). Ce document peut exclusivement contenir des objectifs budgétaires ou s'insérer dans une stratégie plus globale abordant d'autres thématiques.

Cependant, la démarche de construction d'une bonne stratégie de plaidoyer reste classique quelle que soit la thématique de plaidoyer portée selon 4 grandes phases qui sont : la **conception**, la **formulation**, la **mise en oeuvre** et le **suivi évaluation** (voir Fig. 2.1). Pour définir donc votre stratégie de plaidoyer budgétaire, vous devez passer par ces mêmes étapes.

Dans l'étape de conception, une analyse approfondie de la situation est réalisée afin de bien cerner le problème, ses causes et conséquences. Dans l'étape de la formulation, les objectifs de plaidoyer sont définis, les cibles et les alliés déterminés, les activités identifiées, les messages définis, les tactiques de plaidoyer choisis ainsi que les prévisions budgétaires. Dans l'étape de la mise en oeuvre, les supports de plaidoyer sont produits et les activités sont exécutées. Dans l'étape de suivi évaluation, un suivi des activités est fait et les résultats obtenus sont évalués en vue de proposer éventuellement des actions correctrices en vue d'obtenir le changement souhaité. Ce processus est résumé dans le figure 2.1.

FIGURE 2.1 : LES PHASES D'UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER



2.2 LA CONCEPTION DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER

Le besoin de concevoir une stratégie de plaidoyer est généralement suscité par l'existence d'un problème affectant un groupe de bénéficiaires et dont la résolution passe par une prise de décision d'une autorité politique, économique ou juridique. Ces problèmes peuvent naître suite à la création d'une nouvelle politique/loi, ou suite à leur mise en application ou au contraire à l'inexistence de directives/documents politiques, lois. Selon plusieurs auteurs, les problèmes de plaidoyer peuvent venir du terrain et être une sollicitation d'une communauté ou d'une organisation partenaire. Ils peuvent être constatés au cours de la mise en oeuvre des activités d'une organisation ou être dus à des processus politiques dont on souhaite anticiper les impacts sur les communautés. Enfin, ils peuvent être des conséquences d'une crise (politique, alimentaire).

L'analyse à réaliser doit donc bien cerner tous les contours du problème, ses causes et conséquences ainsi que les solutions pour le résoudre. L'aspect budgétaire doit être clairement identifié comme un problème afin d'y proposer des solutions et vous permettre d'agir dans la suite de votre plaidoyer.

..... ANALYSE DU CONTEXTE ET DU PROBLÈME

Dans toute démarche de plaidoyer, l'analyse du contexte nous permet de connaître l'environnement dans lequel nous allons travailler, d'identifier les éventuels blocages et d'apporter une réponse au changement que nous souhaitons apporter dans la suite. Il est important dans cette partie de se baser sur les évidences solides et récentes (études, enquêtes nationales, statistiques officielles). Il est aussi nécessaire de consulter des personnes ressources ayant des profils complémentaires pour être sûr de bien cerner tous les contours du problème. Il est d'ailleurs recommandé que les équipes se renseignent sur quels autres acteurs travaillent déjà sur analyses budgétaires de santé ou nutrition aussi bien que sur les analyses budgétaires dans un autre domaine afin de ne pas dupliquer les efforts ou acteurs qui pourraient rejoindre une coalition pour un plaidoyer budgétaire. Dans les pays qui ont rejoint le mouvement SUN, il serait important de se renseigner si l'alliance de la société civile SUN existe et travaille déjà dans le domaine.

Pour réaliser une bonne analyse du problème, plusieurs outils peuvent être utilisés. Nous vous recommandons deux d'entre eux à savoir : l'arbre à problèmes et la grille d'analyse suivant les six piliers du système de santé. Ces outils, vous permettront de faire ressortir les différents problèmes dont ceux liés aux aspects de financement de la nutrition.

L'ARBRE À PROBLÈMES

Dans l'arbre à problèmes (voir Fig. 2.2), le niveau le plus bas, met l'accent sur les causes du problème. La manière la plus simple pour épuiser les différentes causes est de se poser la *question « mais pourquoi »*, à chaque cause identifiée. Le tronc représente le problème et les feuilles sont les effets. Cette série de questionnement vous permet de cerner les contours de problème de malnutrition dans votre pays. Ces informations vous seront utiles au moment de l'élaboration de votre argumentaire de plaidoyer budgétaire.

Voir ci dessous une illustration d'une partie d'un arbre à problèmes réalisé au Burkina Faso dans le cadre d'un exercice d'analyses des déterminants majeurs de la malnutrition dans une localité située à environ 200km de la capitale. Cet arbre (voir figure 2.2) fait ressortir quelques problèmes liés au financement de la nutrition. Mais les données de cette analyse ont permis à l'équipe de porter un plaidoyer décentralisé pour une affectation budgétaire ciblée sur les interventions à haut impact qui permettraient de résoudre le problème de la malnutrition dans la zone.

L'ARBRE À SOLUTIONS

Après avoir fini la réalisation de l'arbre à problèmes, il faut décliner un arbre à solutions qui permettra de décider des activités permettant de résoudre le problème identifié (Fig. 2.3). Dans le cadre du plaidoyer budgétaire dans cette localité, les éléments de l'arbre à problèmes et à solutions ont été utilisés pour influencer un financement du budget ciblé sur les interventions à haut impact.

FIGURE 2.2 : EXEMPLE D'UN ARBRE À PROBLÈMES

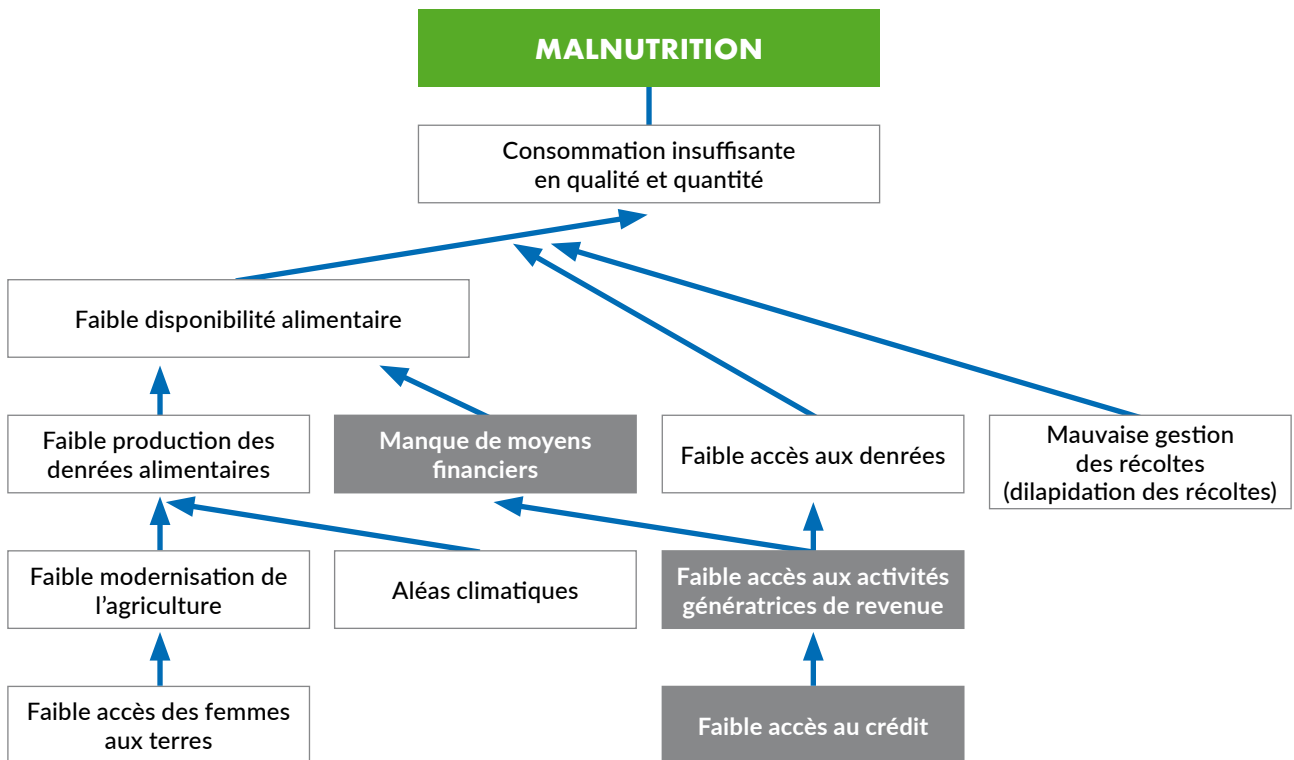
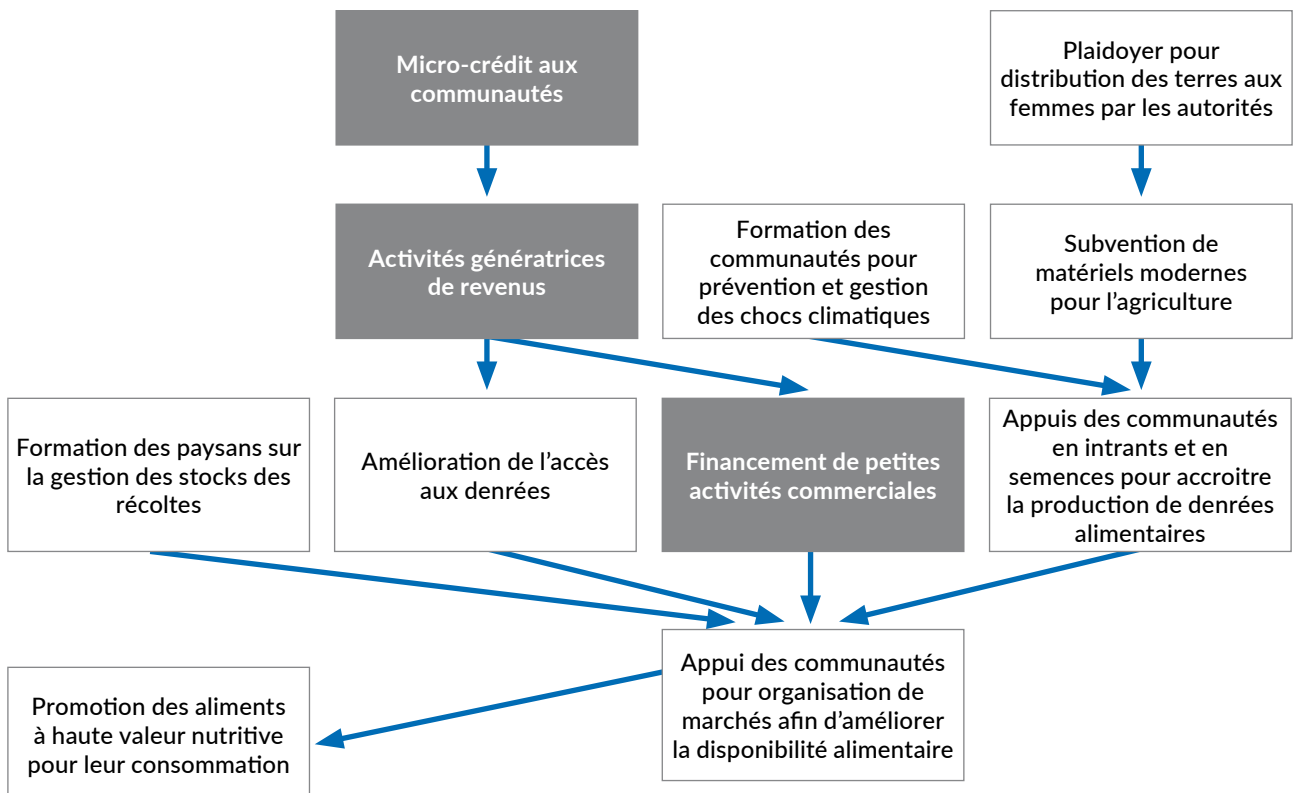


FIGURE 2.3 : ILLUSTRATION D'UN ARBRE À SOLUTIONS



LA GRILLE D'ANALYSE SELON LES 6 PILIERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Dans le cas d'un problème budgétaire concernant le système de santé, il est possible de réaliser un diagnostic selon six piliers clés à savoir, la gouvernance/cadre politique, le financement, les ressources humaines, l'approvisionnement, les services de soins et le système d'information.

Cette méthode est connue comme grille d'analyse (Tableau 2.1). Elle représente un aspect spécifique sur la question du financement qui vous fournit des éléments pour votre plaidoyer budgétaire. Dans votre analyse des autres piliers, il est important de faire les liaisons avec les problèmes budgétaires. Ainsi par exemple, au niveau des ressources humaines en identifiant les besoins additionnels en personnel bien qualifié et bien formé, vous pouvez vérifier si les plans de financement actuels prévoient un budget adéquat.

TABLEAU 2.1 : GRILLE D'ANALYSE DU SYSTÈME DE SANTÉ

<i>Pilier</i>	POTENTIELS GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT	SOLUTION DE PLAIDOYER OU DE POLITIQUE (EXEMPLES, À FAIRE AVEC LE TRAVAIL TECHNIQUE)
GOVERNANCE ET CADRE POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Plans Politiques inexistantes ou pas à jour, ou ayant des lacunes, ou non mis en application Faibles capacités institutionnelles et manque de coordination 	<ul style="list-style-type: none"> Demander au gouvernement la création/révision de ses politiques, plans Demander la création d'un organe de coordination inclusif et léger Demander au gouvernement de trouver des solutions durables pour le financement de l'organe de coordination
FINANCE	<ul style="list-style-type: none"> Besoins de financement non chiffrés Insuffisance du budget national et international alloué à la santé et la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Demander ou réaliser une évaluation des besoins /coûts de la politique nationale de nutrition Demander la création d'une ligne budgétaire pour la nutrition au niveau du Ministère de la Santé ou demander plus de transparence dans la gestion des financements pour la nutrition
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> Quantité & répartition/besoins géographique Qualité : formation et compétences insuffisantes, mauvaise réputation 	<ul style="list-style-type: none"> Demander la révision de la politique de ressources humaines en Santé Demander la création de nouvelles écoles de formation d'agents de santé, révision du curriculum de formation des agents de santé en y intégrant la nutrition Demander le développement de plans de financement pour ces écoles de formation
APPROVISIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Faible disponibilité des médicaments, absence de certains médicaments ou produits sur la liste des médicaments essentiels ou dans le système de distribution national Budget insuffisant pour l'achat et la distribution, manque d'information sur le statut des stocks etc 	<ul style="list-style-type: none"> Changer le statut du produit, l'intégrer dans le système de distribution national Demander la création d'une ligne budgétaire pour un produit vital
SERVICES DE SOIN	<ul style="list-style-type: none"> Faible couverture et accès 	<ul style="list-style-type: none"> Demander au gouvernement d'adopter une politique de gratuité des soins Demander au gouvernement de garantir le financement à long terme de cette politique de gratuité des soins
SYSTÈMES D'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> Faible qualité du suivi et de la collecte des données Non intégration des informations nutrition dans la planification au niveau du district 	<ul style="list-style-type: none"> Demander la révision du système d'information de santé national Vérifier si les ressources existantes peuvent couvrir la révision du système d'information de la santé

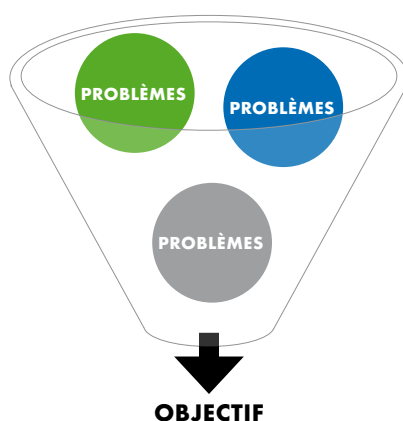
2.3 FORMULATION

Dans cette phase on démarre concrètement la rédaction de la stratégie de plaidoyer en suivant des étapes clés d'élaboration des objectifs (Fig. 2.4), de la détermination des cibles et alliés, des messages clés, des activités, des tactiques et du budget. Les étapes essentielles dans ce processus sont détaillées dans les pages suivantes.

FORMULATION D'OBJECTIFS DE CHANGEMENT SMART

Comme pour n'importe quel projet ou stratégie, les objectifs de plaidoyer budgétaire doivent être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Limités dans le temps). Il est important de ne pas oublier que le changement politique souhaité n'est pas la finalité de l'action de plaidoyer. La finalité étant l'impact direct sur les conditions de vie des communautés et populations défendues.

FIGURE 2.4 : ILLUSTRATION DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES OBJECTIFS



Dans un objectif de plaidoyer, généralement, les aspects pris en compte sont : le changement souhaité, la date à laquelle ce changement est attendu, et qui doit opérer ce changement. Les questions à se poser sont les suivantes:

- Quoi ? Quel changement visé ?
- Comment ? Quelle solution proposée ?
- Qui ? Qui peut opérer le changement ?
- Quand ? Quelle échéance ?

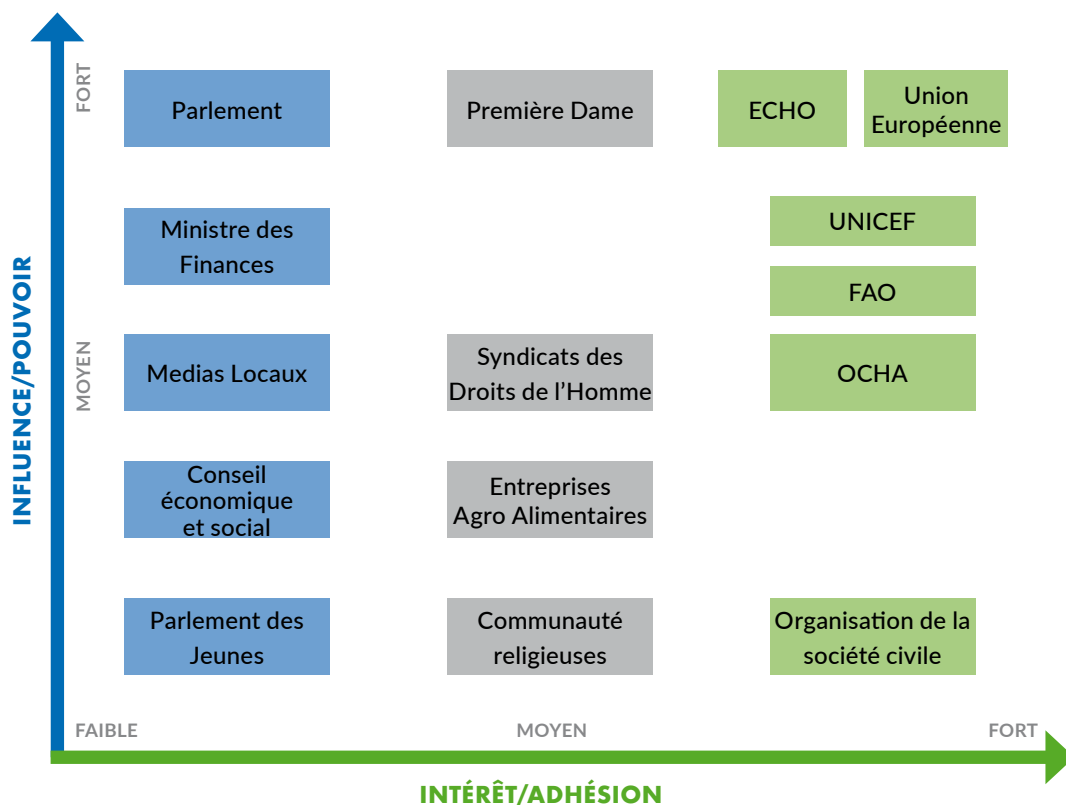
EXEMPLES D'OBJECTIFS DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE

- 1 *Le plan de développement sanitaire élaboré en octobre 2018 par le Ministère de la Santé inclut un programme spécifique sur la nutrition et un budget dédié.*
 - 2 *D'ici fin 2020, le Ministère des finances consacre 15 % du budget national au secteur de la santé, conformément aux engagements pris à Abuja.*
-

IDENTIFICATION D'ALLIÉS STRATÉGIQUES ET DÉTERMINATION DES CIBLES

Pour aborder cette étape, il est important de démarrer par une analyse de toutes les parties prenantes du problème que nous avons ciblé. Cela nous permettra de voir quels sont les acteurs clés, leurs attitudes face au problème, leur motivation et leur pouvoir d'influence pour obtenir le changement souhaité. Plusieurs matrices peuvent être utilisées pour la cartographie des pouvoirs. Le modèle proposé dans cette partie est l'un des plus simplifiés (Fig. 2.5).

FIGURE 2.5 : EXEMPLE D'UNE ANALYSE DES POUVOIRS DES PARTIES PRENANTES



Quand cette analyse est réalisée, ceux ayant un faible pouvoir de décision et une faible adhésion à la cause que nous soutenons sont sans intérêt. Par souci d'efficacité, on peut décider de ne mener aucune action à leur endroit. Par contre, les autres acteurs ayant un pouvoir et un intérêt moyen ou supérieur doivent faire partie de nos cibles ou alliés. Les personnes qui sont en faveur du changement ou ont des intérêts communs avec nous, peuvent être nos alliés et travailler avec nous dans la suite de notre planification de la stratégie de plaidoyer.

Quant à nos cibles, elles sont représentées par les personnes qui ont le pouvoir d'opérer un changement. À côté de la cible principale, il est conseillé d'identifier des cibles secondaires qui sont des personnes qui gravitent autour de la cible et qui ont une influence sur elle.

EXEMPLE

Avec comme objectif d'amener le ministre des finances à dédier d'ici fin 2020, 15 % du budget au secteur de la santé, conformément aux engagements d'Abuja ; notre cible principale est le ministre des finances. Nous pouvons avoir comme cibles secondaires, les conseillers techniques

du ministre des finances, son directeur de cabinet ou le premier ministre, les députés, les partenaires techniques et financiers (donateurs), ainsi que les ministres des autres secteurs ou du département nutrition.

Ne pas hésiter à utiliser les réseaux informels pour toucher les cibles. C'est ainsi que nous pourrions par exemple avoir recours à la première dame, à l'épouse du président de l'assemblée nationale... Cela peut favoriser une écoute attentive de notre cible.

IDENTIFICATION DES TACTIQUES DES ACTIVITÉS ET DU BUDGET

Plusieurs tactiques et modes d'action peuvent être utilisés dans le cadre du plaidoyer budgétaire. Ces tactiques sont identifiées en tenant compte du contexte et des objectifs à atteindre. *Comment faire en sorte d'obtenir la décision de changement ? Est-ce en étant coopératif, persuasif ou en utilisant la confrontation ?*

En choisissant vos tactiques, vous pouvez en même temps identifier les activités les plus pertinentes à développer en connaissant bien les risques encourus. Il est important aussi de développer un calendrier des opportunités d'influence et d'en tenir compte dans l'identification des activités.

Une classification des tactiques peut se faire en 4 groupes à savoir : la recherche/expertise (preuves et justifications scientifiques ; la communication/médias ; le lobbying et la mobilisation (Figure. 2.6).

L'exécution d'une stratégie de plaidoyer ne nécessite pas d'énormes budgets. La majorité des activités exigent plus une contribution intellectuelle. Il est donc important d'évaluer aussi bien les montants de l'apport en ressources humaines que des coûts de réalisation des différentes productions. Ne pas hésiter à prendre des conseils avec les responsables financiers de vos structures pour affiner tous les détails budgétaires.

FIGURE 2.6 : EXEMPLE DU SÉNÉGAL

Un plaidoyer budgétaire est mené afin que le gouvernement et les autorités locales dédient des ressources financières à la nutrition et à la sécurité alimentaire en couvrant au moins 80 % des besoins d'ici 2020.

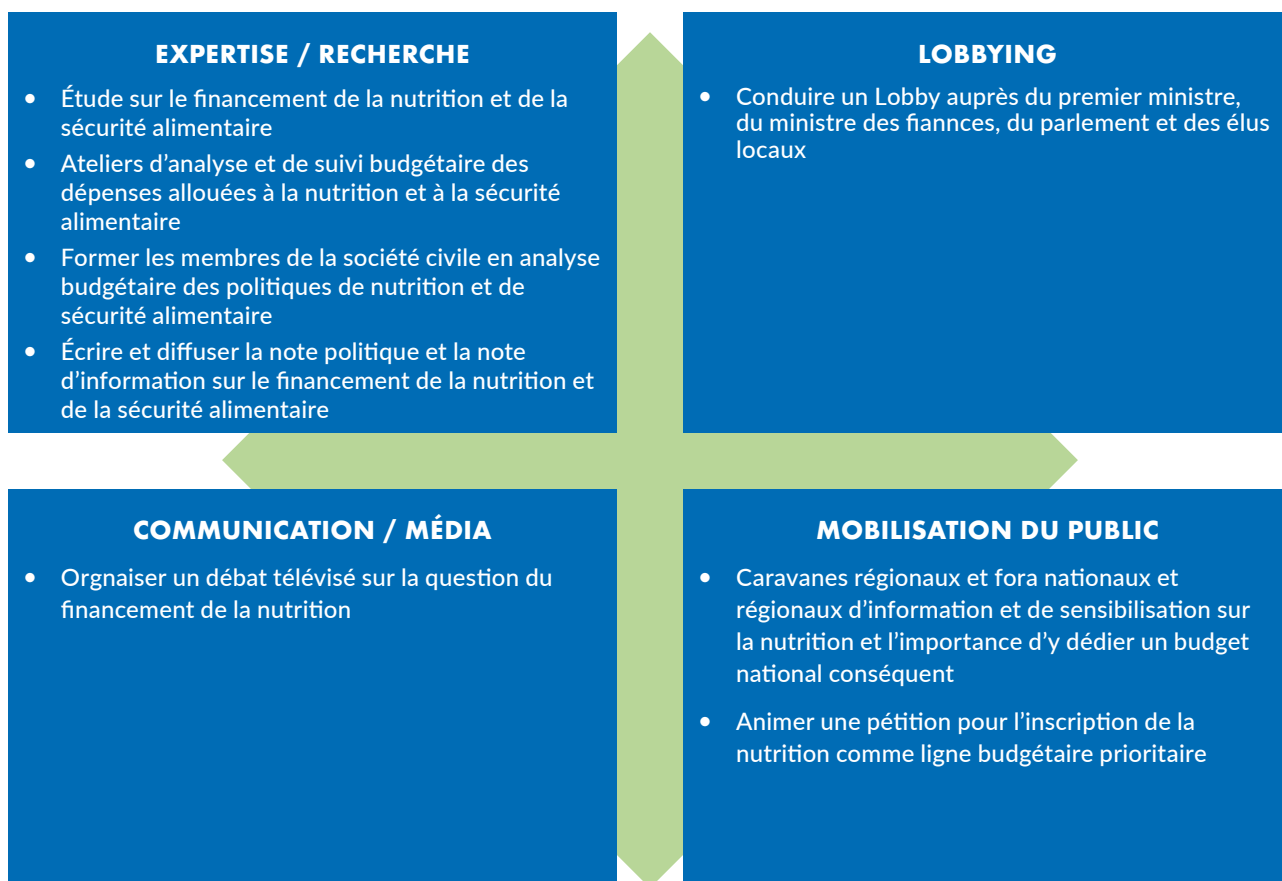


TABLE 2.2 : EXEMPLE D'ACTIVITÉS ADAPTÉES AU CALENDRIER BUDGÉTAIRE

Dans le cadre du plaidoyer budgétaire, il est possible d'adapter votre démarche selon le calendrier budgétaire, exposé dans la section 1.4. Dans ce cas, voici quelques activités utiles que vous pourrez planifier au moment de la formulation du budget, de sa promulgation, de son adoption, de son exécution, et de son audit.

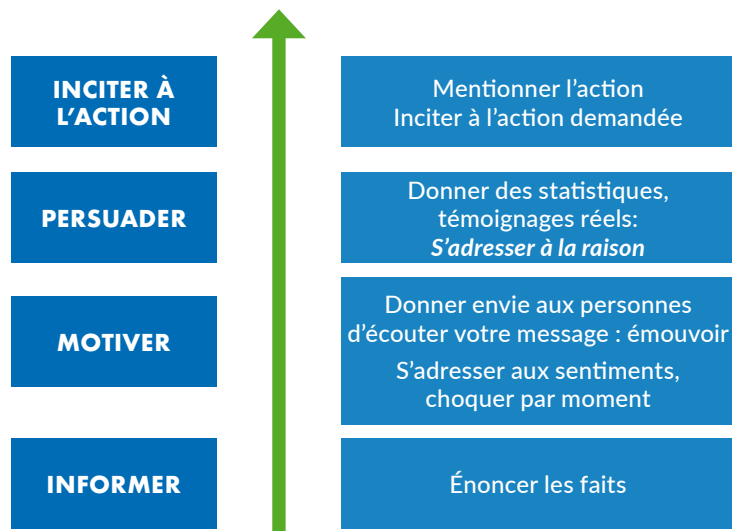
Phase du budget	EXPERTISE/ RECHERCHE	COMMUNICATION	LOBBYING	MOBILISATION PUBLIC
FORMULATION	<ul style="list-style-type: none"> Étude/analyse budgétaire nutrition Papier de positionnement sur l'importance de budgets spécifiques nutrition et proposition de budget sur les financements innovants 	<ul style="list-style-type: none"> Article de presse pour diffusion des conclusions sur l'analyse budgétaire et la proposition des financements innovants 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion informations sur le budget demandé auprès du Ministère de la santé, de l'agriculture pour leur de mander de le promouvoir au cours des négociations interministérielles Table ronde avec les parlementaires pour les sensibiliser à la nécessité de financements innovant pour la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Identification de champions nationaux pour porter le plaidoyer avec vous.
PROMULGATION	<ul style="list-style-type: none"> Document du budget citoyen analysé par des structures spécialisées sur la transparence budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> Communiqué de presse et des articles sur le processus budgétaire pour sensibiliser grand public sur le processus en cours et de souligner l'importance d'intégrer la nutrition dans le budget de la santé Article avec des témoignages des travailleurs des différents secteurs sur l'importance d'y dédier plus de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> Lobbying avec les députés sur le projet de loi des finances et votre analyse des fonds prévus pour la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des réseaux sociaux par les citoyens pour une interpellation du gouvernement et des parlementaires Dialogue direct entre citoyens et députés pour montrer l'intérêt pour les budgets sociaux (santé, nutrition, éducation...)
EXÉCUTION	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une grille d'analyse et de suivi des budgets publics Mise en place d'un groupe de citoyen pour l'analyse et le suivi budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> Publication semestrielle de rapports par le groupe de citoyen chargé de l'analyse et le suivi budgétaire 		
AUDIT	<ul style="list-style-type: none"> Étude d'impact du budget sur les populations bénéficiaires Recommandations pour la mise en application du budget Audit citoyen 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des recommandations dans la presse 		

FORMULATION DES ARGUMENTAIRES DE PLAIDOYER

Aucun plaidoyer ne peut être mené sans construire un argumentaire. C'est la base même du travail de plaidoyer. Pour être compris, cet argumentaire doit être exposé avec simplicité et clarté et doit contenir des preuves solides. Il peut contenir des témoignages et doit être construit de manière à persuader et à donner envie de lire (Fig. 2.7). Il doit être ciblé et adapté au décideur auquel vous vous adressez. Ainsi, par exemple, dans le cadre d'un plaidoyer budgétaire pour l'inscription d'une ligne nutrition, les arguments exposés au ministre des finances doivent différer de ceux exposés au président de l'assemblée nationale.

Voici quelques conseils pour la construction de vos messages de plaidoyer.

FIGURE 2.7 : CONSEILS POUR L'ÉLABORATION DES MESSAGES



2.4 LA MISE EN ŒUVRE

C'est l'étape d'opérationnalisation de la stratégie de plaidoyer. Tous les supports sont reproduits et diffusés auprès des cibles, partenaires et les rendez-vous de plaidoyer sont exécutés. Pendant cette période, un suivi de l'actualité politique nationale et des décisions prises au niveau du gouvernement est importante pour permettre de réajuster les activités et les messages. Dans la mise en oeuvre du plaidoyer budgétaire, vous devez suivre l'évolution des débats autour de la loi des finances, les réajustements proposés et avoir des échanges réguliers avec vos alliés.

ENCADRÉ 2.1 : QUELQUES CONSEILS POUR RÉUSSIR UN RDV DE PLAIDOYER

- Pourquoi rencontrez-vous ces personnes en ce moment ?
- Qui sont les personnes que vous rencontrez ? (leur centre d'intérêts, leur préoccupations, etc) .
- Qu'espérez-vous en obtenir spécifiquement ? (des informations influencer sur leur position, les tenir au courant ?)
- Si vous êtes en groupe, qui aborde quel point ? Quelle repartition du temps ?
- Quelles suites envisagez-vous de donner au RDV
- Avez - vous prévu des réponses aux points qui intéressent ?
- Lisez le journal pour savoir quels points d'actualité ont un lien avec l'objet de votre plaidoyer .
- Cela peut être utilisé au cours de vos échanges avec votre cible

2.5 SUIVI ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation sont des aspects primordiaux dans une démarche de plaidoyer. Cela implique une identification dès le départ d'indicateurs et de sources de vérification des résultats pour la mise en oeuvre des activités. Cela nous permet de capitaliser au fur et à mesure sur les résultats obtenus, et de proposer des réajustements pour permettre de travailler vers un objectif de changement souhaité.

Comme dans le cas de suivi-évaluation des autres initiatives, il est important de savoir dès le début où le plaidoyer budgétaire se situe par rapport à la théorie du changement. Cela vous aidera à conceptualiser et à ensuite évaluer comment le plaidoyer budgétaire contribue aux objectifs de changement à long terme. Bien évidemment, il faut aussi situer le plaidoyer budgétaire dans le cadre des résultats du projet global que vous menez, identifier comment les activités de plaidoyer budgétaire sont liées aux autres activités et comment les résultats atteints contribuent aux objectifs globaux.

Les efforts de plaidoyer sont difficiles à évaluer dans la mesure où plusieurs acteurs participent souvent à l'atteinte d'un même objectif (c'est ce qui fait notre force également). Il s'avère très difficile d'identifier qui a le plus participé à l'atteinte de l'objectif et dans quelle mesure/à quel degré. De plus, l'information vient souvent à manquer quant à l'identification de l'ensemble des acteurs qui participent à l'atteinte d'un objectif. Par exemple, si le ministre de l'économie de Madagascar se prononce pour l'augmentation des budgets alloués à la nutrition de 2 % par an d'ici 2020, il est difficile de savoir si ce sont vos efforts d'analyse budgétaire, puis votre plaidoyer budgétaire vis-à-vis du gouvernement et des parlementaires qui ont permis d'obtenir cet engagement. Il se peut par exemple que le président de la Banque mondiale ou des officiels d'autres gouvernements ou agences onusiennes aient facilité le processus par des rendez-vous bilatéraux pour inciter le gouvernement à prendre cet engagement. Or, vous n'aurez pas forcément cette information car certains rendez-vous ne sont pas rendus publics. L'influence de la première dame pourrait être également en jeu et il s'avère parfois difficile d'évaluer qui a participé à quoi. Toutefois, même si les efforts de plaidoyer ne peuvent pas être entièrement évalués à l'aide d'indicateurs de résultats quantitatifs, en adopter certains dès le début peut aider à : se rappeler l'objectif final de votre plaidoyer, à évaluer ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et comment remédier à cela et à modéliser les liens avec vos objectifs de long terme.

Très concrètement et à titre d'exemple, le plaidoyer budgétaire pourrait éventuellement s'évaluer à l'aide de ces indicateurs de résultats finaux :

- 1 Évolution du montant du budget alloué par le pays (ou X pays si vous suivez plusieurs pays) à la nutrition en années N, N+1 et N+2. Vous pouvez même diviser cette cible en plusieurs cibles : interventions spécifiques et sensibles à la nutrition/allocations dans les différents secteurs contributeurs (WASH, santé, agriculture). Un indicateur alternatif serait le montant du budget alloué à la nutrition en pourcentage du budget total.
Bien que cet indicateur soit imparfait, il permet d'identifier si le gouvernement a augmenté son budget au cours de la période de référence durant laquelle vous menez vos activités de plaidoyer.
- 2 Évolution de l'aide reçue en matière de nutrition dans le pays dans lequel vous êtes impliqué. Si l'aide vient se substituer de plus en plus au budget national, votre plaidoyer devra évoluer.
- 3 Nombre d'engagements pris par le gouvernement en matière de financements alloués à la nutrition ou à défaut des engagements politiques ou programmatiques en matière de nutrition.

Des indicateurs de résultats intermédiaires pourraient être :

- 1 Nombre d'analyses budgétaires pour la nutrition menées ou validées depuis 5 ans par le gouvernement. Un indicateur alternatif serait : le nombre de fois où le gouvernement a indiqué au Secrétariat du SUN ses données en matière de budget nutrition.
- 2 Nombre de questions écrites et orales déposées par les parlementaires en matière de budget alloué à la nutrition. Un indicateur alternatif serait : nombre de dépôts d'amendements en matière de budget à la nutrition déposés dans les X derniers mois.
- 3 Nombre d'articles écrits par les médias nationaux et locaux en matière de financement de la nutrition dans votre pays.
- 4 Nombre de rendez-vous avec les membres du gouvernement ou le personnel des ministères concernés ainsi que le ministère des finances obtenus par la société civile (plateforme SUN également) durant les X derniers mois.
- 5 Nombre d'organisations de la société civile qui travaillent sur le sujet du plaidoyer budgétaire pour la nutrition.

Il est évident que vos activités de plaidoyer ne pourront pas à elles seules contribuer à atteindre ces résultats (notamment finaux). Toutefois, ces indicateurs pourront vous aider à savoir si vos activités ont suffisamment été dirigées par exemple vers les parlementaires, vers le gouvernement, vers les donateurs, vers les médias, etc. Ils pourraient également permettre d'identifier si votre plaidoyer doit être dirigé vers d'autres secteurs (si par exemple un secteur est sur représenté).

Il faudra lier vos activités à chaque indicateur de résultats intermédiaires et finaux. Vous pouvez également identifier comment cela va permettre d'atteindre l'objectif final lié à la nutrition (ce qui passe par des efforts financiers ou un budget mieux alloué/mieux dépensé).

Vous devrez identifier votre cible finale ainsi que votre donnée de départ. Par exemple, si votre indicateur de résultat est l'augmentation du budget alloué à la nutrition, vous devrez renseigner le montant du budget alloué à la date N (date à partir de laquelle vous allez débiter vos activités). Vous devrez également mesurer le changement entre deux dates.

Finalement, dans le cadre de votre plaidoyer pour une transparence dans la gestion financière des budgets de la nutrition, en dehors du suivi, il est important d'évaluer à la fin les résultats obtenus. Cette évaluation documentée peut vous aider à réorienter les stratégies si le résultat obtenu n'est pas satisfaisant.

Dans l'évaluation de l'action de plaidoyer, différents aspects peuvent être passés en revue. Nous pouvons par exemple évaluer les résultats que nous avons obtenus, l'impact de notre action sur les communautés défendues, la transmission de nos messages et le choix des tactiques et actions, les processus de prise de décision internes, ou encore la qualité de nos alliances. Ces évaluations doivent être capitalisées et partagées avec vos équipes car cela pourra leur servir pour les prochaines actions de plaidoyer qui vont être développées.

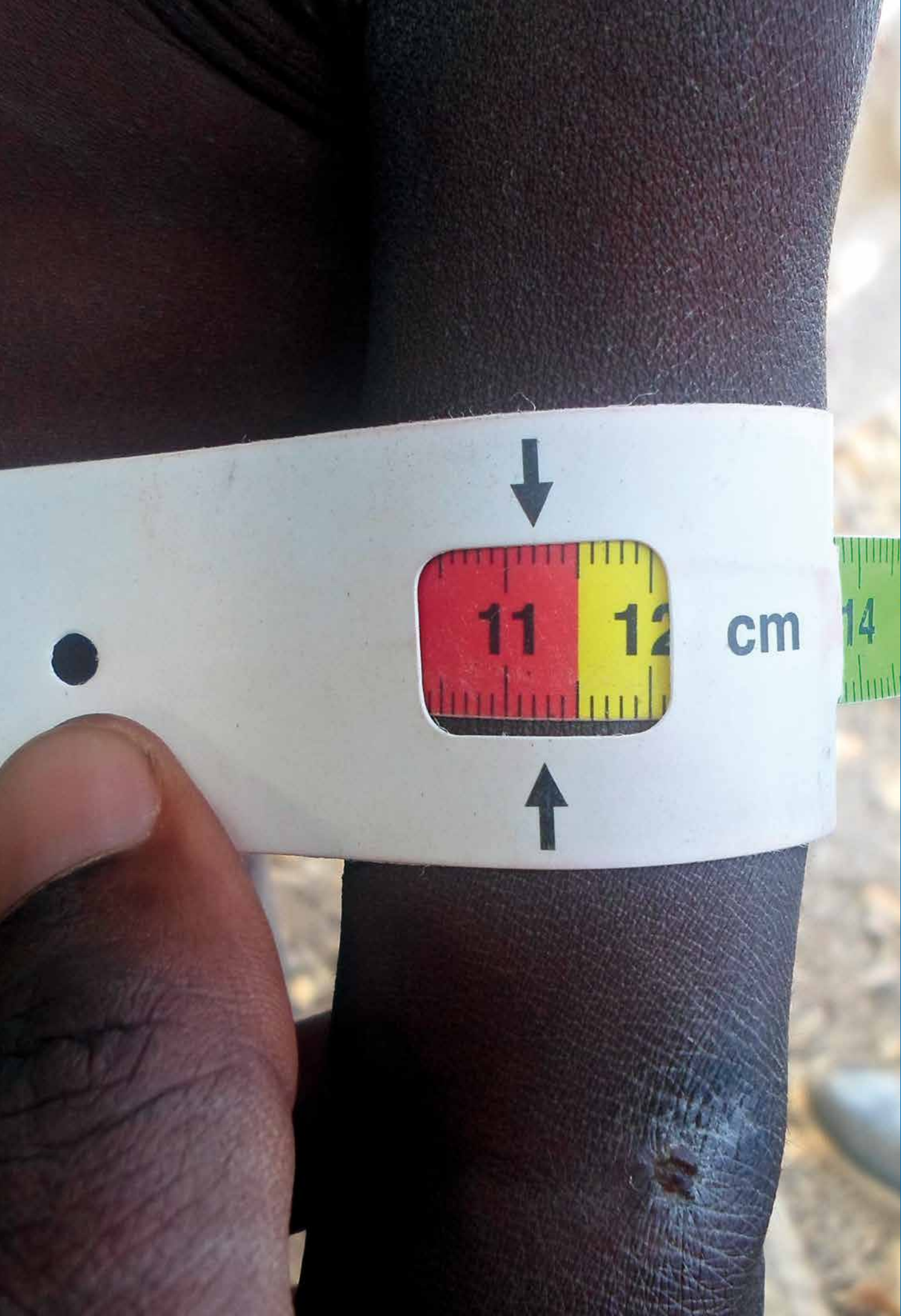
3

RÉALISER UNE ÉTUDE D'ANALYSE BUDGÉTAIRE DE LA NUTRITION

3.1 L'OBJECTIF D'UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE

3.2 L'INTÉRÊT D'UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE

**3.3 LES MÉTHODOLOGIES D'ANALYSE BUDGÉTAIRE
DISPONIBLES**



À DÉCOUVRIR DANS CE CHAPITRE

- **DÉMARCHE DE RÉALISATION D'UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE**
- **MÉTHODOLOGIES POUR L'ANALYSE BUDGÉTAIRE DE LA NUTRITION**

L'ANALYSE BUDGÉTAIRE OUVRE LA VOIE À UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DANS LE DOMAINE DES FINANCEMENTS ALLOUÉS À LA NUTRITION. C'EST UNE ÉTAPE ESSENTIELLE, SANS LAQUELLE LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE SERAIT FORTEMENT LIMITÉ.

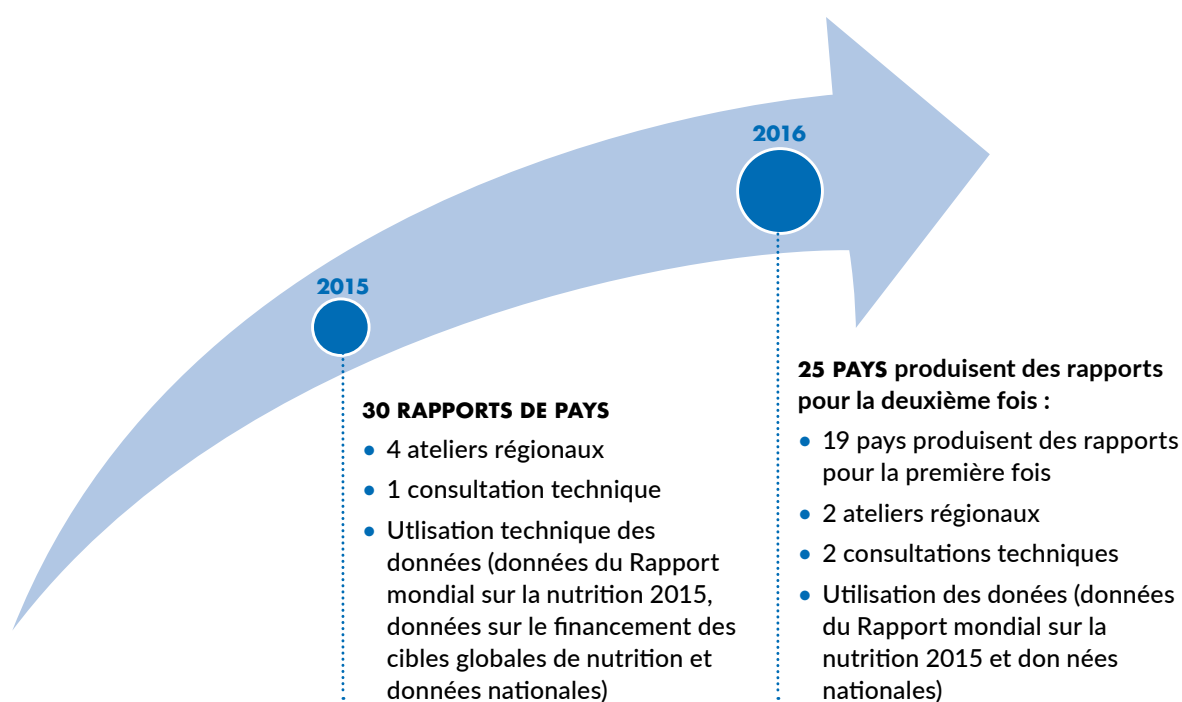
3.1 L'OBJECTIF D'UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE

En entreprenant une analyse budgétaire, vous pourrez déterminer les montants des fonds alloués à la fois aux interventions sensibles et spécifiques à la nutrition, telles que définies par la revue *Lancet de 2013*. Il est pertinent de mettre ces montants en rapport à d'autres grandeurs économique (PIB, budget national, budget des secteurs contributeurs) et de calculer l'allocation globale par tête du budget nutrition.

L'analyse devra apprécier les montants alloués aux interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, en les comparant aux autres priorités gouvernementales. L'analyse pourra comparer et confronter les programmes en relation avec l'allocation dédiée à la nutrition. La nutrition étant un sujet multisectoriel, elle requiert une analyse couvrant plusieurs Ministères. Par conséquent, l'analyse pourra porter sur les différents budgets des ministères suivants : santé, sécurité alimentaire/agriculture, eau, assainissement et hygiène, protection sociale et éducation. Le but global à long terme d'une analyse est de rendre les ministères et institutions gouvernementales redevables.

Ainsi, la consultance et ses résultats seront souvent utilisés pour promouvoir un dialogue avec les autorités publiques sur les manières d'augmenter l'efficacité, l'équité et l'efficience des dépenses publiques en matière de nutrition. Sous l'impulsion du mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) depuis 2014 de nombreux pays se sont engagés à la collecte de données sur les allocations budgétaires consacrées à la nutrition (Fig. 3.1). Ces engagements font suite à l'adhésion des pays au mouvement SUN qui les incite à renforcer leurs actions en matière de nutrition. Ainsi, 30 pays ont présenté leur premier rapport sur les allocations budgétaires pour la nutrition avec un examen des budgets des années précédentes 2013 et 2014. Ils étaient rejoints par 19 nouveaux pays en 2016.

FIGURE 3.1 : HISTORIQUE DES ANALYSES BUDGÉTAIRES EN NUTRITION SOUS L'IMPULSION DU SUN



Sources : Secrétariat du SUN

3.2 L'INTÉRÊT D'UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE

Le suivi des budgets est essentiel tant pour les décideurs politiques, que pour les citoyens et bailleurs. Les gouvernements ont besoin de données budgétaires fiables afin de prioriser et planifier leurs dépenses, de prendre des décisions pertinentes concernant l'allocation des financements, et de contrôler et évaluer la mise en place des politiques (Fracassi et Picanyol 2014). Les citoyens souhaitent que les gouvernements rendent compte de l'utilisation des fonds obtenus, pour lesquels il faut une transparence.

Une analyse détaillée du budget pour identifier la somme allouée à la nutrition (en comparaison avec d'autres programmes), et pour déterminer la manière dont les autres programmes soutiennent la nutrition, permettra d'évaluer les progrès effectués par le gouvernement, et sera utilisée afin d'encourager les gouvernements à prendre plus d'engagements lors de prochains sommets. Pour réaliser une analyse budgétaire de la nutrition, plusieurs étapes sont à respecter.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES D'UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE :

- 1 S'assurer d'avoir la bonne personne pour mener l'analyse budgétaire
- 2 Collecter des informations et effectuer une revue de littérature
- 3 Élaborer un guide d'entretien et échanger avec des personnes ressources
- 4 Analyser et traiter les données collectées
- 5 Organiser une réunion de concertation
- 6 Réaliser des analyses comparatives des conclusions avec les priorités liées à la nutrition
- 7 Formuler des recommandations

1 S'ASSURER D'AVOIR LA BONNE PERSONNE POUR MENER L'ANALYSE BUDGÉTAIRE

Lorsqu'un expert n'est pas chargé d'effectuer le suivi des financements nutrition, la société civile peut être amenée à effectuer elle-même l'analyse budgétaire. Pour cela, vous aurez parfois recours à une personne extérieure si vous n'avez pas les ressources en interne. Vous serez alors amenés à rédiger des termes de référence pour l'analyse qui doivent comporter au minimum les critères détaillés dans l'encadré ci-dessous.

ENCADRÉ 3.1 : LES TERMES DE RÉFÉRENCES DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE

OBJET DE L'ÉTUDE

Par exemple, responsabiliser et mobiliser la société civile afin que le gouvernement ou les partenaires techniques et financiers rendent des comptes sur ses dépenses liées à la nutrition sur le plan national, en analysant les prévisions budgétaires.

CONTEXTE INTERNATIONAL

État des lieux des financements des pays du Sud, rappel des grands engagements internationaux sur la nutrition et position du pays par rapport à des pays comparables.

CONTEXTE NATIONAL

Rappel des engagements politiques et financiers, de l'adhésion au mouvement SUN, de la situation nutritionnelle et son évolution depuis quelques années.

OBJECTIF ET L'ÉTENDUE DU PROJET

Couvre-t-elle à la fois les interventions spécifiques et sensibles ? Quels ministères seront analysés ? Porte-t-elle sur les engagements financiers ou les dépenses (le budget prévisionnel étant souvent révisé) ? Comment sera utilisée l'étude ? À quoi servira-t-elle ?

INTÉRÊT DE L'ANALYSE

Définir l'intérêt pour votre structure de réaliser l'analyse budgétaire pendant l'année que vous avez identifiée.

MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

Elle dépend de la disponibilité des estimations budgétaires du gouvernement. Si ces dernières sont disponibles, une analyse des différentes lignes budgétaires par institution/ministère sera menée. Dans le cas où les prévisions budgétaires ne seraient pas publiées, la méthodologie consistera en l'exploitation d'un certain nombre de sources de données, telles que les budgets prévisionnels exposés dans les documents politiques et stratégiques, dans les discours du Ministre des Finances, ainsi que dans les autres sources qui se révéleraient pertinentes. Les objectifs seront d'établir une compilation de l'allocation budgétaire la plus précise possible. Enfin, la méthodologie SUN doit être privilégiée car elle permet de comparer les pays entre eux et fournit des informations précieuses en matière d'analyse budgétaire. Vous devrez veiller à utiliser la même méthodologie que les analyses précédemment menées dans le pays pour assurer une cohérence temporelle de l'étude.

Il est important de constituer un **comité de suivi de l'étude**. Ce comité sert d'orientation pour les consultants et valide les différents éléments au fur et à mesure. C'est le modèle utilisé au Burkina Faso par exemple qui a permis d'aider les consultants et de proposer la tenue d'un atelier de consensus autour des données analysées. N'oubliez pas de mobiliser les membres du gouvernement dès le début pour que la méthodologie et les données que vous utilisez soient validées.

En ce qui concerne le choix du consultant, vous devrez privilégier les compétences statistiques, en économie et/ou en santé publique et plus précisément des compétences en analyse budgétaire. Une expérience confirmée dans la conduite d'analyse budgétaire axée sur la nutrition ou tout autre secteur pertinent (santé, sécurité alimentaire, agriculture) est idéale. Toutefois, le consultant devra également être assisté de personnes compétentes en matière de nutrition. Connaître les institutions du pays et le contexte économique, budgétaire et nutritionnel du pays et/ou de la région est un atout. Si le consultant a des relations privilégiées avec certains acteurs pertinents au sein de différents ministères, cela peut aider à la collecte des données.

Il est important d'avoir aussi un comité de suivi des études chargé d'orienter l'expert réalisant l'étude. Ce comité peut être constitué des membres de la société civile mais aussi de certaines personnes ressources ayant de l'influence dans le cadre des budgets dans vos pays.

2 COLLECTER DES INFORMATIONS ET EFFECTUER UNE REVUE DE LITTÉRATURE

La première étape de l'analyse budgétaire consiste à faire une revue de la littérature pour collecter l'ensemble des informations disponibles sur des études similaires déjà réalisées et les méthodologies utilisées. Dans cette collecte d'informations, vous devez rechercher les documents financiers contenant les budgets pour la nutrition du pays, ainsi que les plans nationaux politiques pertinents qui pourraient contenir des informations budgétaires. Les questions suivantes devront être abordées :

- a) Quelles politiques gouvernementales et non gouvernementales ont été adoptées et/ou mises en place dans le pays pour lutter contre la sous nutrition ?
- b) Quelles informations sur les budgets et dépenses sont disponibles (en matière de santé, d'éducation, d'agriculture, de protection sociale, d'eau et assainissement et évidemment de nutrition) ?
- c) Quelles leçons tirons-nous des analyses budgétaires et du suivi des dépenses dans notre pays ou ceux voisins ?
- d) En menant cette analyse budgétaire, vous vous appuyerez sur la collecte de données et revues de littérature (documents politiques, analyses budgétaires antérieures ou examen des dépenses publiques), sur des entretiens avec des informateurs clés, sur des analyses gouvernementales et des groupes de discussion composés de membres du gouvernement.

3 ÉLABORER UN GUIDE D'ENTRETIEN ET ÉCHANGER AVEC DES PERSONNES RESSOURCES

Avant de mener les échanges avec les personnes ressources ciblées, il est conseillé, d'élaborer un guide d'entretien. Ce guide vous permettra de mieux identifier et comprendre les différentes lignes budgétaires ainsi que les contextes de leur mise en oeuvre (surtout quand votre analyse s'intéresse aussi aux dépenses). Dans vos entretiens, tentez de trouver des réponses aux différentes questions formulées lors de la revue de littérature, d'identifier les programmes en matière de nutrition et de faire un premier classement des interventions sensibles et spécifiques à la nutrition. Vous pouvez aussi tenter de mieux comprendre comment les dépenses en matière de nutrition sont enregistrées. Des entretiens spécifiques avec des comptables ou gestionnaires de budget seront parfois nécessaires.

Les autres partenaires pertinents que vous pourrez rencontrer peuvent être : les personnels en charge des programmes/budgets au sein des différents ministères ciblés pour votre étude, le ministère des finances et éventuellement la primature, la plateforme de la société civile Scaling Up Nutrition, ainsi que les équipes d'experts nationaux, les partenaires des organisations non gouvernementales, les partenaires opérationnels, les partenaires techniques et financiers.

Le but final de cette étape est de développer et de s'accorder sur une méthodologie à présenter sous forme de tableau, permettant d'analyser les données financières (si disponibles) et leur évolution temporelle.

4 ANALYSER ET TRAITER LES DONNÉES COLLECTÉES

Dans cette étape, vous traitez les données collectées et faites une analyse en fonction des objectifs de votre étude. Il est possible par exemple de faire ressortir des analyses sur les financements en faveur des interventions sensibles et spécifiques, en fonction des budgets alloués à chaque secteur étudié, ou de faire des analyses comparatives des budgets par région... Ces analyses vous permettent de tirer des conclusions et formuler des recommandations clés qui indiqueraient les voies à suivre pour que le budget réponde de la manière la plus adaptée aux besoins actuels dans le secteur de la nutrition.

5 ORGANISER UNE RÉUNION DE CONCERTATION

Après l'analyse et le traitement des données, il est primordial d'organiser une réunion pour présenter les données de l'analyse aux différents acteurs gouvernementaux (des différents ministères) et non gouvernementaux (plateforme SUN société civile, donateurs). Cette étape permet de minimiser les discussions autour des résultats et d'avoir un soutien gouvernemental. Elle permet également de commencer à sensibiliser le gouvernement à la question de la nutrition.

6 RÉALISER DES ANALYSES COMPARATIVES DES CONCLUSIONS AVEC LES PRIORITÉS LIÉES À LA NUTRITION

Les conclusions de l'étude peuvent être comparées aux priorités nationales en exploitant par exemple la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les plans multisectoriels de nutrition. Il est aussi possible de réaliser des calculs sur les montants qui seraient nécessaire pour atteindre les engagements pris lors de sommets internationaux et évaluer ces objectifs. Par la suite, vous pouvez organiser un groupe de travail pour présenter les conclusions avec la plateforme de la société civile SUN, et discuter des recommandations et des étapes suivantes. Les résultats de l'analyse seront ensuite utilisés comme des évidences soutenant votre campagne de plaidoyer.

7 FORMULER DES RECOMMANDATIONS

L'analyse budgétaire se termine sur la formulation de recommandations dans le but d'améliorer la qualité des programmes nutritionnels, le suivi budgétaire, de renforcer l'approche multisectorielle, d'augmenter les financements, d'améliorer la performance des programmes, de cibler les populations et régions vulnérables, de renforcer la transparence budgétaire, de pousser le gouvernement à atteindre ses objectifs ou à prendre des engagements. Choisissez vos combats en étant réalistes et ambitieux !



3.3 LES MÉTHODOLOGIES D'ANALYSE BUDGÉTAIRE DISPONIBLES

Il existe plusieurs approches pour analyser les investissements pour la nutrition, celle du Secrétariat SUN étant la plus reconnue. Quelque que soit l'approche que l'on décide de choisir, il ne faut pas oublier que la nutrition est un domaine multisectoriel qui implique des interventions aussi bien du secteur de la santé, de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement, de la protection sociale, et de l'éducation. Cependant ne peuvent être considérées selon l'approche du SUN comme budget de nutrition que l'ensemble des dépenses encourues dans chacun des secteurs susmentionnés. Toute consultation doit donc prendre en compte les représentants de ces secteurs. Avant d'aborder les détails de l'approche analytique, il est important de souligner les principales étapes nécessaires pour mener un tracking ou une analyse budgétaire. Dans cette section nous allons commencer par présenter la méthodologie la plus reconnue, celle du SUN, pour ensuite parler plus en détail de la collecte de données, classification des interventions pertinentes à la nutrition, et en finissant par les leçons apprises et les outils pratiques.

..... MÉTHODOLOGIE SUN

La méthodologie SUN basée sur l'approche en trois étapes est la plus utilisée jusqu'à présent par 30 des 59 pays membres du Mouvement SUN en 2015 (*Fracassi ET Picanyol, 2016*). Selon le SUN, les trois étapes pour analyser un budget impliquent une identification des interventions pertinentes à la nutrition, classifications des interventions en tant qu'interventions spécifiques à la nutrition ou sensibles à la nutrition et finalement une pondération pour chaque intervention. Les interventions spécifiques à la nutrition reflètent les programmes et les services de nutrition ou une intervention nutritionnelle. Pour classer les interventions liées à la nutrition, le mouvement SUN adopte la liste des interventions définie par Bhutta et al. (2013) qui comprend les interventions nutritionnelles liées à la santé de la mère, santé du nouveau-né, et santé du nourrisson et de l'enfant.

La première étape dans la méthodologie SUN implique une identification des interventions qui ont un impact sur le statut nutritionnel. Pour cela, le mouvement SUN recommande l'établissement d'une liste des mots clés pertinents à la nutrition et le contexte spécifique du pays ou de la région où l'analyse est faite. Cela nous aidera à identifier les programmes spécifiques et sensibles à la nutrition. L'existence d'un cadre commun de résultats et des politiques nutritionnelles et de sécurité alimentaire peut également aider à décider quels éléments budgétaires inclure ou non.

Pendant la deuxième étape, il s'agit d'évaluer si les programmes ou les services identifiés auparavant relèvent de la catégorie des investissements dans les programmes spécifiques ou sensibles à la nutrition. Les éléments budgétaires spécifiques à la nutrition seraient ceux qui reflètent un service de nutrition, un programme de nutrition ou une intervention nutritionnelle. Pour être sensible à la nutrition, la ligne budgétaire devrait inclure un programme qui traite des causes sous-jacentes de la malnutrition et qui est particulièrement bénéfique pour les populations les plus vulnérables.

Finalement, la troisième et dernière étape implique l'application des pondérations pour les interventions qui ont été classifiées comme interventions sensibles à la nutrition. Le pourcentage devrait principalement être fondé sur un appel de jugements d'experts nationaux. À défaut ou en cas d'incertitude, le réseau SUN recommande l'approche suivante:

- **Méthode 1** : un système de pondération double fondé sur la méthodologie des donateurs (100 % plus élevé, 25 % plus bas)
- **Méthode 2** : système quadruple (100 %, 75 %, 50 % et 25 %)
- **Méthode 3** : une fourchette (100 % plus élevée et 1 % plus faible)

Cette approche a aussi été mentionnée dans une publication récente sur le sujet par SPRING, 2015. L'outil développé par SPRING applique automatiquement la pondération de 25 %. Cependant, il est possible de changer dans cet outil la pondération utilisée pour l'analyse. Finalement, il est important de souligner que plus récemment le Secrétariat SUN a commencé à recommander une approche plus flexible sur la pondération. Plus précisément, il est maintenant possible de mener une analyse sans appliquer une pondération, si cette approche est jugée préférée par les acteurs et experts locaux. Aussi, la pondération n'est pas nécessaire lorsque les budgets nationaux sont désagrégés à un niveau suffisant pour permettre une délimitation claire des montants budgétaires contribuant aux résultats nutritionnels.

CLASSIFICATION DES INTERVENTIONS

Une fois la collecte de données effectuée, il faudra identifier les interventions liées à la nutrition (les interventions sensibles à la nutrition ou les interventions spécifiques à la nutrition). Selon l'article du Lancet (*Bhutta et al. 2013*), la communauté scientifique fournit une liste de 10 catégories d'interventions spécifiques à la nutrition, qui sont comme suit :

- 1 Suppléments d'acide folique
- 2 Supplémentation en micronutriments multiples
- 3 Supplémentation en calcium
- 4 Complément alimentaire équilibré en protéines énergétiques
- 5 Allaitement maternel exclusif
- 6 Alimentation complémentaire
- 7 Supplémentation en vitamine A (6-59 mois)
- 8 Suppléments de zinc préventif
- 9 Gestion de la malnutrition aigüe sévère
- 10 Gestion de la malnutrition aigüe modérée

ENCADRÉ 3.2 : RECHERCHER LES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES ET SENSIBLES À LA NUTRITION EN UTILISANT LES MOTS CLÉS

COMMENT DÉCIDER QUELS « TERMES » RECHERCHER ?

Le point de départ pour identifier les termes clés doit être le Plan national de nutrition ou le Cadre commun de résultats. Cela suppose que le budget découle du plan.

Sur la base des résultats des 30 pays qui ont effectué l'exercice en 2015 et de l'expérience et de la littérature internationale ; une liste initiale peut être fournie. Toutefois, cette liste devrait être adaptée par le pays en fonction de son plan national de nutrition ou, le cas échéant, de son cadre de résultats commun.

DOMAINE SECTORIEL	MOTS CLÉS PROPOSÉS
SANTÉ	Hygiène, micro-nutriments, pratiques alimentaires, malnutrition, planification familiale ou santé génésique, VIH/sida et tuberculose, assainissement, vaccination des enfants, éducation, sécurité sanitaire des aliments, santé maternelle, néonatale et infantile, amis des bébés
AGRICULTURE	Sources alimentaires, sources de poisson, services de vulgarisation, coopératives, petits agriculteurs, aide alimentaire, secours, agriculture familiale, alimentation, sécurité alimentaire, faim, la production agricole, le développement rural, la fortification biologique, la sécurité alimentaire, la qualité des aliments, l'aflatoxine, le commerce, l'enrichissement des aliments, les marchés. <i>À noter : Différencier ce qui est fait pour améliorer les marchés intérieurs et étrangers</i>
ÉDUCATION	Éducation des femmes, l'éducation en milieu rural, l'éducation secondaire des filles, l'alimentation / repas scolaires, l'éducation et le développement des jeunes enfants, le WASH, l'hygiène, le lavage des mains, l'alphabétisation des adultes, l'équité en matière d'éducation
PROTECTION SOCIALE	Femmes, enfants, les programmes de protection sociale, les transferts de fonds et de bons, les enfants orphelins et vulnérables, les pensions, les assurances, les services sociaux, les secours d'urgence, les secours humanitaires, les congés de maternité, pro-pauvres
WASH	Eau potable, l'environnement, l'assainissement, les égouts, les zones rurales/ urbaines, l'hygiène, les latrines, l'assainissement total dirigé par la communauté

ENCADRÉ 3.3 : DÉFINITIONS DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION ET INTERVENTIONS SENSIBLES À LA NUTRITION

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION

Interventions visant les facteurs causaux immédiats de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant – apport en nourriture et nutriments, pratiques de soins, et luttés contre les maladies infectieuses.

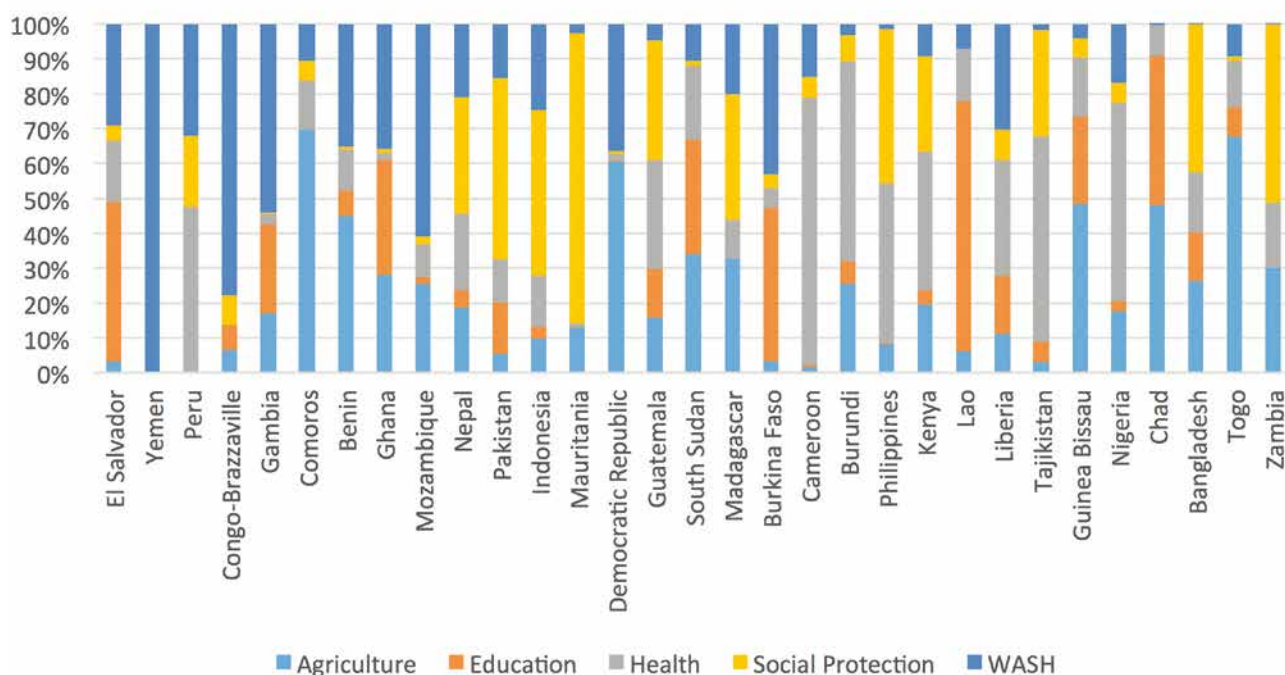
INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION

Interventions ciblant les facteurs causaux sous-jacents de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant – sécurité alimentaire, ressources de soin adaptées, tant au niveau de la mère que du ménage et de la communauté, accès aux services de santé et à un environnement sain et hygiénique – et intégrant des objectifs et actions spécifiques à la nutrition.

L'APPROCHE MULTISECTORIELLE

31 pays SUN ont aujourd'hui identifié des programmes sensibles à la nutrition liés aux cinq grands secteurs contributeurs (agriculture, éducation, santé, protection sociale et WASH). Ces cinq secteurs sont tous potentiellement pourvoyeurs de revenus pour la nutrition. La part de chaque secteur dans les financements alloués aux programmes sensibles à la nutrition varie fortement selon les pays (voir le graphique ci-dessous). À titre d'exemple, même si quelques pays comme le Yemen priorise la WASH dans leurs financements sensibles à la nutrition, la grande majorité n'y consacre que peu ou pas de ressources (Zambie, Tchad, Bangladesh).

FIGURE 3.2 : L'APPROCHE MULTISECTORIELLE



Ces données ont été fournies par Sergio Teixeira (Secrétariat SUN)

EXEMPLE DE MÉTHODOLOGIES ALTERNATIVES : CAS DU SÉNÉGAL ET DU BURKINA FASO

Le Sénégal a développé une méthodologie alternative à celle du SUN et a réalisé une analyse des investissements pour la nutrition de 2010 à 2015. Ce cadre opératoire, développé par la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), a été basé sur la cartographie des interventions de nutrition au Sénégal. Il a ensuite été révisé et validé par le groupe technique de pilotage constitué de la CLM, le Secrétariat REACH et la Banque mondiale. Étant donné que la nutrition est un domaine multisectoriel, les analystes ont considéré l'ensemble des investissements à la nutrition encourus dans chacun des différents secteurs liés à la nutrition. Plus précisément, l'évaluation s'est focalisée sur les interventions dont le but principal était de restaurer, améliorer et maintenir le statut nutritionnel de la population ou d'un groupe spécifique de personnes, et qui pouvaient être influencé par les décideurs. Les interventions retenues pour l'analyse étaient regroupées en sept principales catégories, selon les objectifs de nutrition visés. La liste de ces interventions est présentée dans le tableau 3.1.

TABLEAU 3.1 : PRINCIPALES CATÉGORIES DES INTERVENTIONS NUTRITIONNELLES CONSIDÉRÉES DANS L'ANALYSE DU SÉNÉGAL

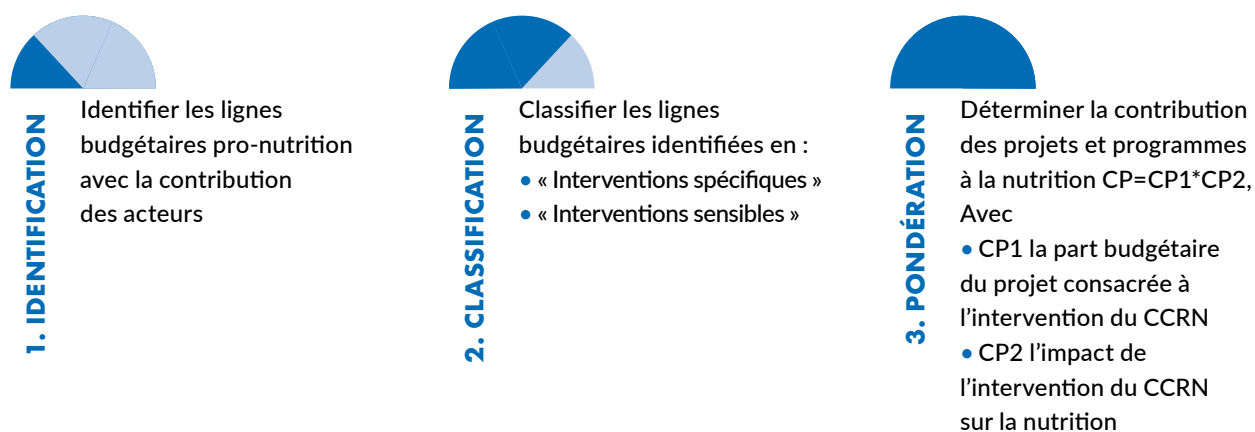
	CATÉGORIE	INTERVENTIONS
1	Interventions de nutrition communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge intégrée de la malnutrition aigüe à base communautaire • Suivi et promotion de la croissance (y compris les initiatives communautaires afférentes) • Prise en charge intégrée des maladies d'enfance à base communautaire • Programme d'Éducation Nutritionnelle • Promotion des comportements clé favorables à une bonne nutrition
2	La supplémentation en micronutriments et la fortification des aliments de base	<ul style="list-style-type: none"> • Supplémentation des enfants de 0-59 mois • Supplémentation des femmes enceintes et allaitantes en fer, acide folique, calcium • Fortification à domicile et à petite échelle • Fortification industrielle (y compris les interventions de contrôle du respect des normes) • Iodation du sel (y compris les interventions de contrôle du respect des normes)
3	Interventions de nutrition liées à la Sécurité alimentaire (i.e. micro production et transformation des aliments)	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'Agriculture familiale ; Promotion des périmètres maraichers • Bio fortification pour les aliments de consommation des ménages • Promotion de la production locale • Promotion/introduction de culture à haute valeur nutritive
4	Protection sociale liée à la lutte contre la malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de filets sociaux pour les groupes vulnérables dans le cadre de la lutte contre la malnutrition • Microprojets pour la génération de revenus en vue d'une alimentation saine et équilibrée • Programme d'alphabétisation fonctionnelle centrée sur la nutrition
5	Eau hygiène et Assainissement (i.e. la promotion des technologies appropriées à base communautaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du lavage des mains avec du savon • ATPC/Promotion de l'utilisation des latrines • Traitement de l'eau de boisson au niveau des ménages
6	Interventions de santé liées à la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de la diarrhée • Prise en charge des IRA • Programme sur la santé de la reproduction • Déparasitage des enfants ; déparasitage des femmes enceintes • Suivi de la grossesse • Prévention des maladies (vaccination, PTME) • Prise en charge de la malnutrition aigüe sévère sans et avec complications
7	Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi Évaluation • Recherche opérationnelle • Coordination horizontale et verticale • Élaboration de politique et de documents stratégiques • Législation • Plaidoyer • Mobilisation des ressources

La société civile du Burkina Faso pour sa part s'est inspirée de la méthodologie SUN pour proposer une approche nouvelle dans le cadre d'une analyse budgétaire de la nutrition réalisée en 2016. Cette approche a gardé les trois étapes classiques du SUN à savoir identification, classification, pondération. Mais pour l'étape d'identification des lignes budgétaires sensibles à la nutrition, l'équipe s'est basée sur le cadre commun des résultats validé au niveau national et fixant les interventions clés, ainsi que les indicateurs de résultats pouvant impacter la nutrition au niveau du pays (Fig. 1.3). Des entretiens spécifiques ont été par la suite réalisés auprès des acteurs pour compléter les informations. La classification a été ensuite réalisée selon que les interventions soient sensibles ou spécifiques à la nutrition. La catégorie « spécifiques à la nutrition » reflète un service, programme de nutrition ou une intervention nutritionnelle. Sont considérées comme « contribuant à la nutrition », les rubriques budgétaires qui incluent un programme s'attaquant aux causes sous-jacentes de la malnutrition.

Pour ce qui est des départements et programmes spécifiques à la nutrition au Burkina Faso, la Direction de la Nutrition (DN) et les programmes du secteur de la nutrition ont été retenus. À ce niveau, on considère à la fois les dépenses de fonctionnement, les salaires et les investissements. En revanche, pour les programmes contribuant à la nutrition, ce sont les montants des investissements qui ont été considérés.

Pour la pondération 100 % a été fixé pour les interventions spécifiques à la nutrition tandis que 5 % à 49 % a été considéré pour les interventions sensibles. Dans le cas des interventions sensibles, face aux difficultés de détermination des coefficients de pondération, les chercheurs ont opté de décomposer le coefficient de pondération en un produit de deux coefficients (CP1 et CP2). Le premier coefficient a été déterminé pendant des entretiens individuels. Il donne la part des ressources du projet/programme consacrées spécifiquement à l'intervention du Cadre Commun des Résultats de la Nutrition. Le second mesure la contribution en termes d'impact des interventions du cadre commun des résultats à la nutrition. Il a été déterminé au cours d'un atelier technique regroupant des nutritionnistes et spécialistes de plusieurs ministères.

FIGURE 3.3 : RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE DU BURKINA FASO



Source : RESONUT, 2016 analyse des allocations budgétaires du gouvernement et des dépenses annuelles pour des interventions spécifiques à la nutrition et sensibles à la nutrition au Burkina Faso, en 2014 et 2015

4

CAS PRATIQUES

- 4.1 ÉTUDES DE CAS DU NIGÉRIA
- 4.2 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PAYS AYANT CONDUIT LES ANALYSES BUDGÉTAIRES
- 4.3 RÉALISER DES SCORECARDS (EXEMPLE DU TCHAD ET DU SIERRA LEONE)
- 4.4 RÉALISER UNE GRILLE CITOYENNE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE L'INFORMATION SUR LES ALLOCATIONS ET LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE NUTRITION À PARTIR DU BUDGET NATIONAL
- 4.5 EXPÉRIENCES RÉUSSIES DANS LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE : ENTRETIEN AVEC SPÉCIALISTES DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE

© Lys Arango pour Action contre la Faim





À DÉCOUVRIR DANS CE CHAPITRE

- **ÉTUDE DE CAS DU NIGÉRIA**
- **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PAYS DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE BUDGÉTAIRE**
- **RÉALISATION D'UNE GRILLE D'ANALYSE CITOYENNE**
- **IDENTIFICATION DES MEILLEURS MOMENTS POUR PORTER LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE**
- **EXPÉRIENCE RÉUSSIE DANS LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE**
INTERVIEW DE PATRICIA FRACASSI (SUN)
INTERVIEW DE MARY D'ALIMONTE (R4D)
INTERVIEW DE HUGH BAGNALL-OAKELEY (SAVE THE CHILDREN)
- **DOCUMENTS UTILES POUR MENER LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE NUTRITION**

4.1 ÉTUDES DE CAS DU NIGÉRIA

..... CONTEXTE

En 2013, le Nigéria a rejoint les parties prenantes internationales pour montrer son engagement à combattre la faim lors du Sommet sur la nutrition pour la croissance qui s'est tenu à Londres. Le Programme de transformation agricole et la politique nationale de l'alimentation et de la nutrition du pays permettent de mettre en place des politiques efficaces et ciblées. Renforcer les capacités des aide-soignants, améliorer l'accès aux services de base et prévenir les carences en micronutriments ont été identifiées comme prioritaires dans le secteur de la santé. Le Nigéria s'est également engagé à prendre un certain nombre d'actions concrètes :

- ❶ Maintenir la moyenne des dépenses fédérales annuelles moyennes à 10 millions de USD sur des interventions spécifiques à la nutrition.
- ❷ Établir une ligne budgétaire distincte pour la nutrition dans le budget de l'Agence nationale de développement des soins de santé primaires.
- ❸ Maintenir le niveau de financement dans le cadre du Programme de réinvestissement des subventions et des programmes de services de sages-femmes qui déploient actuellement 10 000 agents de santé, et s'assurer qu'il a une composante nutritionnelle.
- ❹ Utiliser de la technologie mobile pour toucher les mères et les enfants, habiliter les agents de santé, et renforcer le système.
- ❺ Renforcer la réglementation et l'application de la loi pour assurer la conformité avec par exemple des normes de fortification, ou en travaillant dans les différentes agences.
- ❻ Étendre le suivi et l'évaluation des programmes de nutrition au fil du temps grâce à des enquêtes SMART et d'autres programmes.
- ❼ Réaffecter 20 millions de dollars US à des interventions spécifiques à la nutrition dans le budget de 2014. Depuis lors, la société civile a intensifié les activités au sein des différents ministères, départements et agences aux niveaux national et infranational et des efforts ont été faits pour coordonner les activités de manière à accroître la responsabilisation et la prestation des programmes.

Afin de suivre les engagements du Nigeria en matière de nutrition, Save the Children Nigeria, en collaboration avec les ministères et partenaires concernés, a entrepris un suivi budgétaire et une analyse budgétaire.

Un exercice important a été l'analyse du budget fédéral de 2013-2014 et des budgets de Gombe et du Territoire de la capitale fédérale (TCF). L'analyse a été entreprise par un consultant et a comporté une série de réunions des parties prenantes, aboutissant à un atelier, qui a eu lieu dans l'État de Nasarawa. Parmi les ministères concernés figurent le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation, le Ministère des ressources en eau, le Ministère de l'agriculture et le Ministère des affaires féminines. Les représentants du réseau SUN du Nigeria étaient également présents.

..... SOURCES DES DONNÉES ET ANALYSE DES DONNÉES

Le budget qui fournit un état détaillé des plans financiers du gouvernement (y compris toutes les entrées, sorties, déficits ou excédents) a servi de source principale de données pour cette évaluation. On a analysé les budgets nationaux appropriés provenant des Ministères, Départements et Agences (MDA) sélectionnés des secteurs clés (santé, éducation, agriculture, ressources en eau et affaires féminines). Au niveau fédéral, les budgets ont été recueillis auprès de l'Assemblée nationale et des MDA spécifiques. Pour le Territoire de la capitale fédérale (TCF), les estimations budgétaires, les montants appropriés, libérés ont été recueillis auprès des MDA sélectionnés. Toutes les données nationales ont été collectées auprès des institutions du gouvernement fédéral situées à Abuja (y compris l'Assemblée nationale), alors que des données spécifiques pour la TCF ont été collectées auprès des secrétariats sélectionnés au sein de l'Administration du Territoire de la capitale fédérale.

L'analyse a été entreprise en utilisant la méthodologie SUN en trois étapes, comme suit :

- **ÉTAPE ❶** - Identifier les programmes pertinents par le biais d'une recherche de mots clés.
- **ÉTAPE ❷** - Évaluer si les programmes identifiés relèvent de la catégorie des investissements spécifiques ou sensibles à la nutrition.
- **ÉTAPE ❸** - Attribuer un pourcentage du budget alloué à la nutrition.

Pour plus de détails sur la méthode SUN, reportez-vous à la section 3.3 dans le chapitre précédent. L'analyse a été effectuée à l'aide de MS Office Excel et les résultats ont été partagés pour validation avec les ministères concernés.

RÉSULTATS

Nous nous concentrons ici sur certaines conclusions pour le niveau national, ainsi que l'État de Gombe et la FCT. Les résultats ont révélé que la proportion des allocations spécifiques à la nutrition (en pourcentage du total des allocations) réalisées dans les cinq secteurs clés au niveau fédéral a augmenté en 2014 à 0,1 %, comparativement à 0,02 % en 2013. Les augmentations les plus importantes ont été enregistrées au Ministère des ressources en eau et au Ministère de l'agriculture. Globalement, on a assisté à une réduction de 0,09 % des allocations totales en 2014 dans la FCTA, contre 0,20 % en 2013. L'allocation par habitant pour les interventions nutritionnelles spécifiques dans les cinq secteurs clés au niveau fédéral, FCTA et Gombe a augmenté en 2014, la plus forte augmentation étant notée dans l'État de Gombe (2 917 par habitant) et la plus faible augmentation au niveau fédéral (5 311 par habitant) par rapport à l'année précédente. Au cours de la période étudiée, les crédits pour les activités spécifiques à la nutrition étaient beaucoup plus faibles que les crédits pour les activités sensibles à la nutrition.

Comme on peut le constater (voir Tableau 4.1), au niveau national, la proportion des allocations pour les allocations nutritionnelles spécifiques est passée de 0,02 à 0,1 %. Les allocations moyennes par habitant étaient 4 919 en 2013 et 5 311 en 2014.

Il faut cependant se rappeler que le Nigéria est un État fédéral et que la majeure partie du financement pour la nutrition est allouée au niveau de l'état. Dans l'État de Gombe, la proportion d'allocations nutritionnelles spécifiques était d'environ 5,4 % en 2013 et de 5,5 % en 2014. Bien que ce pourcentage soit relativement élevé (s'il est accompagné d'un financement substantiel pour des interventions nutritionnelles spécifiques), il ne s'est traduit que par 179 par habitant en 2013 et 2 917 en 2014. Les graphiques 4.1 et 4.2 montrent un glissement plus détaillé tenant compte des allocations par différents ministères. Comme on peut le constater, au niveau national, la plupart des interventions spécifiques en matière de nutrition (en termes de recettes) proviennent du Ministère de l'agriculture, suivi du Ministère de la santé. Dans l'État de Gombe, le Ministère de l'éducation fournit le financement le plus important pour les interventions sensibles à la nutrition, suivi par le Ministère de l'agriculture. Il convient cependant de noter qu'il y a peut-être eu une inexacte classification des interventions spécifiques à la nutrition, car les programmes d'alimentation scolaire sont maintenant considérés comme sensibles à la nutrition. Aucune allocation pour des programmes spécifiques à la nutrition n'a été trouvée au sein du ministère des Ressources en eau.

TABLEAU 4.1 : RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES PAR HABITANT POUR LES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION PAR SECTEUR ET NIVEAU D'ANALYSE

	2013			2014		
	Allocations spécifiques à la nutrition (en million de Niara)	% du budget	Allocations par capita = par habitant	Allocations spécifiques à la nutrition (en million de Niara)	% du budget	Allocations par capita = par habitant
FEDERAL	845 595	0,02 %	4 919	936 747	0,10 %	5 311
FCT	30 410	0,20 %	17 681	56 000	0,09 %	31 729
GOMBE	515 200	5,44 %	179	8 625	5,47 %	2 917

FIGURE 4.1 : NIVEAU DES ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION AU NIVEAU NATIONAL
(MINISTÈRE DE LA SANTÉ, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU)

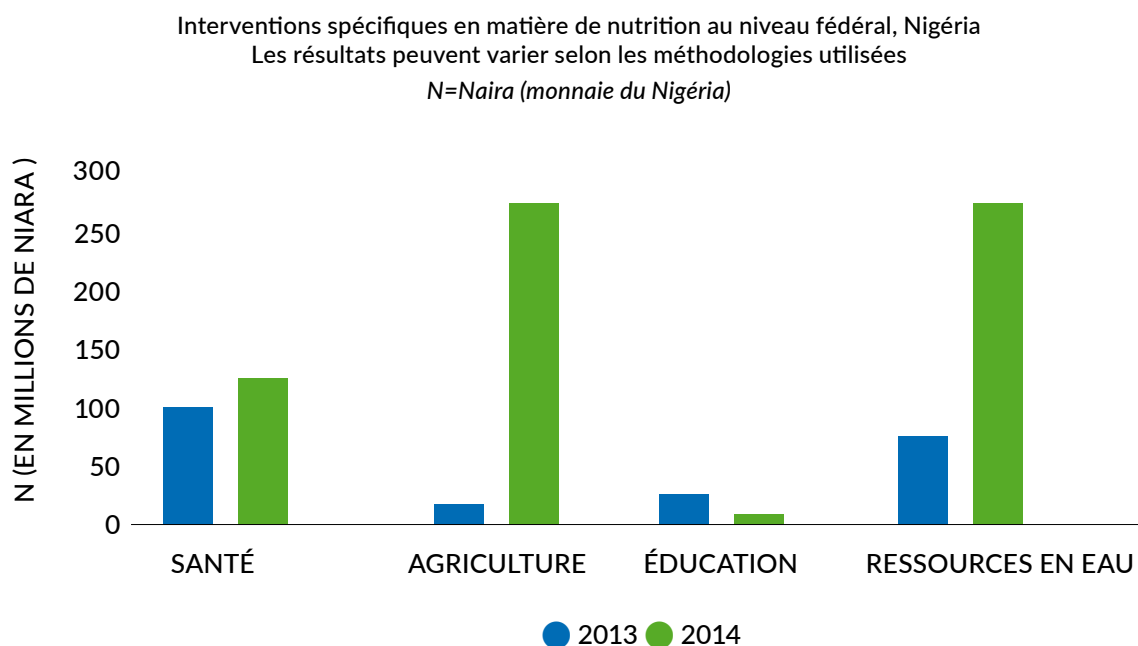
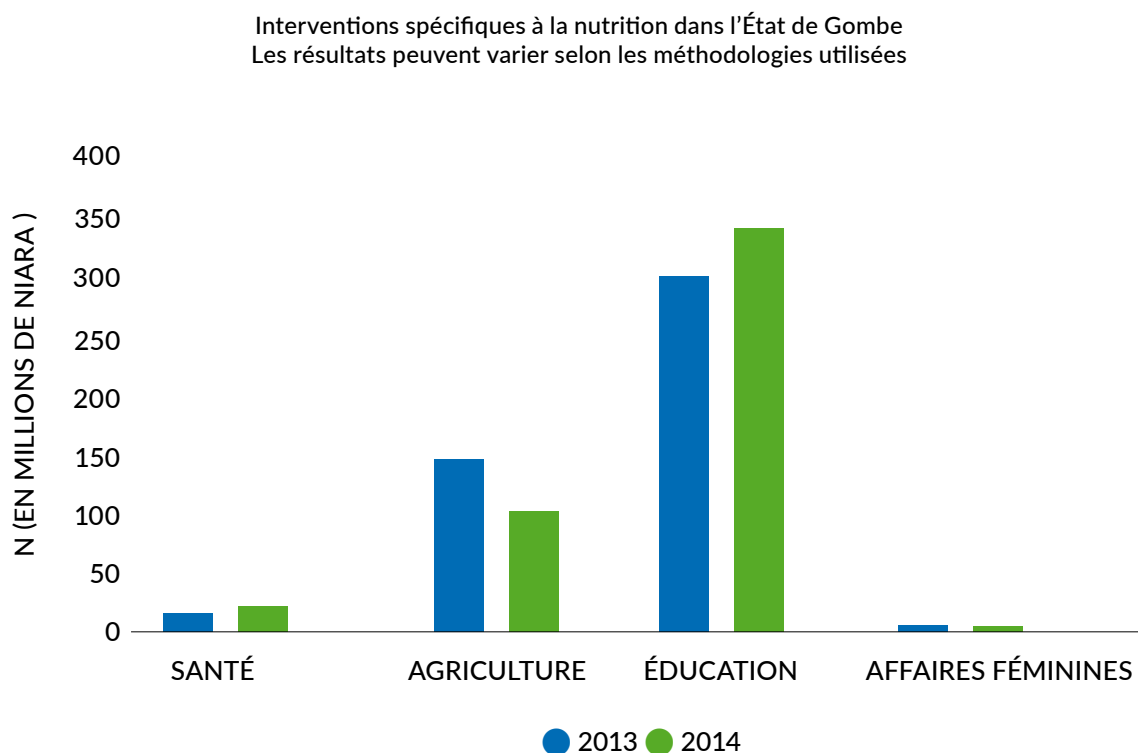


FIGURE 4.2 : INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION DANS L'ÉTAT DE GOMBE
(MINISTÈRE DE LA SANTÉ, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU)



De loin, les sommes les plus importantes affectées à la nutrition étaient dans des domaines qui pourraient être définis globalement comme étant sensibles à la nutrition. Les programmes sensibles à la nutrition sont essentiels pour intensifier les interventions nutritionnelles et créer un environnement stimulant dans lequel les jeunes enfants peuvent grandir et se développer à leur plein potentiel. Les résultats de notre analyse montrent que les montants les plus importants pour les interventions sensibles à la nutrition ont été affectés dans le secteur de la santé (2 461 696 745 Naira en 2013 et 2 442 268 622 Naira en 2014), ce qui constitue un réservoir potentiellement important pour améliorer les résultats nutritionnels chez les femmes et les enfants.

Une des principales constatations de cette étude est que dans le secteur de la santé, des lignes budgétaires spécifiques à la nutrition n'ont pas été créées dans plusieurs des ministères, départements et agences étudiés, même si des interventions claires et spécifiques à la nutrition ont été menées. Une interaction plus étroite entre les agents de programme et le personnel du budget sera nécessaire pour s'assurer que les lignes budgétaires sont plus étroitement liées aux efforts du programme pour faciliter le suivi des fonds.

..... PLAIDOYER BUDGÉTAIRE

Les résultats ont été utilisés pour le plaidoyer budgétaire aux niveaux national et étatique. À Gombe, la coalition des OSC pour la défense de la nutrition, la santé et la nutrition, le club de défense des enfants et d'autres intervenants pour la nutrition ont mené une série de réunions de plaidoyer avec les membres de la Chambre d'État de l'Assemblée et le Conseil Exécutif de l'État pour augmenter le budget nutritionnel, et création de lignes budgétaires nutritionnelles. L'impact de ces efforts a entraîné la création de lignes budgétaires nutritionnelles pour toutes les zones d'administration locale (LGA) dans l'État, l'augmentation du budget national de nutrition de 5 millions de Naira à 55 millions de Naira et plus tard 120 millions de Naira pour 2016 et la libération de 17 millions de Naira par le gouvernement d'état comme le financement de contrepartie pour le programme de nutrition en cours dans la gestion communautaire de la malnutrition aiguë.

Au niveau national, les OSC se sont engagées auprès du comité sénatorial sur les crédits, y compris lors de la nouvelle audience publique sur le projet de budget 2017. Il s'agissait, entre autres, de s'engager auprès des membres du comité et de faire des suggestions spécifiques sur les plans programmatique et financier du budget.

..... LEÇONS APPRISES

Dans l'ensemble, l'analyse budgétaire a été très utile. Elle a permis non seulement d'identifier le volume de financement pour la nutrition, mais aussi d'accroître l'engagement avec les décideurs nationaux et locaux. Le suivi des engagements budgétaires ne s'est pas fait sans contrainte, car parfois il y a eu résistance à divulguer des informations sur les investissements dans la nutrition.

L'un des principaux enseignements tirés est que l'analyse budgétaire et le plaidoyer doivent être entrepris en étroite collaboration avec les ministères et partenaires concernés. Cette collaboration est également nécessaire pour l'exercice de validation. L'expérience nigériane montre qu'il n'est pas possible de procéder à une analyse des données sans engagement des ministères et départements clés et que cet engagement doit se poursuivre tout au long du cycle budgétaire.

Le paysage nutritionnel au Nigéria est toujours en évolution et il existe donc des préoccupations nouvelles dans la science, la pratique et la programmation des activités alimentaires et nutritionnelles à tous les niveaux des gouvernements. Il convient toutefois de reconnaître qu'il y a eu une amélioration des processus de budgétisation au niveau national, par exemple l'introduction d'une audience publique. Nous avons également vu des progrès sur les allocations et les dépenses ultérieures pour les interventions de protection sociale et les programmes d'autonomisation des femmes. La société civile continuera à travailler en collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires pour le suivi budgétaire et mener des activités de plaidoyer au sein des structures gouvernementales pour améliorer la vie des groupes marginalisés au Nigeria.

4.2 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PAYS AYANT CONDUIT LES ANALYSES BUDGÉTAIRES

En menant une analyse budgétaire, vous serez confrontés à plusieurs défis majeurs. Toutefois, ces défis sont identifiables en amont et surtout peuvent être aisément anticipés et surmontés. Cette section vous explique comment les prévenir.

..... TEMPS ET BUDGET LIMITÉ

COMMENT MENER UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE DANS UN TEMPS SOUVENT RESTREINT ET UN BUDGET LIMITÉ (SOUVENT SOUS-ÉVALUÉ EN AMONT)?

DÉFIS

Lors de l'analyse budgétaire, il apparaît que le temps initialement prévu est sous-évalué car on fait souvent face à de longues attentes pour accéder aux principaux acteurs (ministères notamment). De nombreux aller-retour sont nécessaires car un rendez-vous avec une personne ou un département d'un ministère est rarement suffisant. De façon générale, les entretiens (menés pour comprendre les principaux programmes liés à la nutrition) puis la collecte des données budgétaires prennent beaucoup de temps. Parfois, l'organisation de la collecte des données tombe pendant une période coïncidant avec les vacances. Cela a pour conséquence le prolongement de la durée de la phase de collecte.

SOLUTIONS

Souvent, les termes de référence définis pour le suivi budgétaire sous évaluent le temps et le budget nécessaires pour mener à bien une analyse budgétaire de qualité. Il faut veiller à bien circonscrire le chronogramme des études menées et faire attention aux périodes de congés des acteurs clés.

Lorsque les défis rencontrés sont trop nombreux et qu'il n'y a pas de possibilités de rallonger la période de consultance pour organiser par exemple un atelier de consultation des acteurs : revoir les prétentions de l'analyse à la baisse s'avère nécessaire (voir primordial) pour évaluer de façon précise les dépenses allouées à la nutrition. Plusieurs possibilités s'offrent à vous : réduire la période T-5 et T couverte par l'étude (en se concentrant sur les dernières années ou en prenant la période, et/ou ne pas couvrir les dépenses des partenaires techniques et financiers (PTF). Si le temps et le budget sont extrêmement serrés : ne couvrir que les dépenses du ministère de la santé.

..... ACCÈS AUX DONNÉES : COMMENT PRÉVENIR LES BARRIÈRES À L'ACCÈS À L'INFORMATION ?

DÉFIS

Lorsque l'on mène une analyse budgétaire, il manque souvent des données ou les données ne sont pas disponibles en temps opportun. Les documents nécessaires à l'analyse budgétaire ne sont pas toujours disponibles en ligne ! De plus, les limites du cadre juridique et réglementaire ainsi que celles des structures organisationnelles et des processus de contrôle rendent l'accès à l'information très difficile. Le caractère multisectoriel de la nutrition n'arrange pas les choses... Obtenir une autorisation pour accéder aux données, puis obtenir qu'elle soit respectée par les différentes personnes-clés est souvent une étape primordiale à ne pas négliger.

De plus, la compréhension du budget et des finances publiques par les différentes personnes au sein des ministères (notamment des techniques) est souvent limitée (car ce n'est pas leur champ de compétence). Certains acteurs ne savent pas loger les projets et programmes dans le cadre commun de résultats (lorsqu'il existe). Ce manque de compréhension rend difficile l'accès aux données parce qu'ils ne perçoivent pas toujours ce que l'on cherche ou vers qui ou quoi (quels documents ?) nous orienter. Ils n'ont pas souvent non plus de connaissances de ce qu'est une analyse budgétaire.

La répartition des sources de données entre les différents acteurs rend complexe l'accès aux données. Par exemple, en Sierra Leone, les dépenses nationales sont enregistrées au Ministère des Finances (MoF) au sein du Bureau du comptable général ; les dépenses des conseils locaux sont enregistrées au département des finances du Ministère des collectivités

locales et au Ministère des Finances ; les salaires apparaissent sur la paie, à laquelle l'accès n'est possible que via le budget annuel qui est un document public publié annuellement sur le site du Ministère des Finances. Le plan comptable n'est parfois pas numérisé et il faut donc aussi se rendre au bureau du budget, pour accéder à la version papier et passer souvent plus de 2h à feuilleter ligne par ligne pour identifier des lignes liées plus ou moins à la nutrition.

Au Burkina Faso, l'absence de statistiques fiables de revue des décaissements des PTF en faveur de la nutrition a rendu l'analyse complexe. Il faut mener annuellement des études de revue des décaissements des PTF en faveur de la nutrition pour apprécier l'évolution des décaissements effectués.

Les faiblesses du système font que certaines dépenses sont mal enregistrées et sont donc non identifiables (par exemple, les dépenses de la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition en 2014 qui n'apparaissent pas chez le Trésorier General en Sierra Leone).

SOLUTIONS

Il est nécessaire de demander des rendez-vous en amont (dès le début de l'analyse budgétaire) car les acteurs à rencontrer sont nombreux et souvent très occupés. Bien préparer les entretiens, les questions à poser et bien présenter le projet d'analyse budgétaire (expliquer l'objectif, la finalité, son utilité et valoriser les résultats auprès du gouvernement) aux différents acteurs rencontrés qui ne sont parfois pas au fait de ce qu'est une analyse budgétaire des dépenses nutrition. À noter que l'objectif à terme est que les membres du gouvernement s'approprient l'analyse et ses résultats, puis mettent en place eux-mêmes un suivi régulier et systématique des dépenses nutrition.

Mener annuellement des études de revue des décaissements du gouvernement et des PTF en faveur de la nutrition permet d'apprécier l'évolution des décaissements effectués. Le travail peut être rendu plus facile en collaborant avec d'autres ONGs (notamment via la plateforme SUN) travaillant précisément sur le budget et en communiquant avec le siège.

L'appropriation par les différents acteurs de la société civile du cadre commun de résultats (s'il existe) et des différents budgets et programmes permet de faciliter l'analyse.¹

CLASSIFICATION : COMMENT RÉUSSIR L'ÉTAPE 2 DE LA MÉTHODOLOGIE DU SUN ET REPÉRER LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES ET SENSIBLES ?

DÉFIS

Les interventions/activités identifiées sont-elles spécifiques ou sensibles ou ni l'un ni l'autre ? Ce débat est complexe et pour certaines activités il n'y a pas de réponse finale et consensuelle malgré le recours aux techniques (et aux membres du SUN qui ont élaboré la méthodologie), qui ont des éléments de réponse mais ne peuvent pas forcément se prononcer de façon définitive car il faudrait aller beaucoup plus en détails dans le contenu des interventions, la façon dont elles sont mises en oeuvre, pour déterminer où les classer.

SOLUTIONS

Comme rappelé par le SUN, les interventions « **CONTRIBUANT** » à la nutrition (interventions sensibles) font référence à des actions qui s'attaquent aux déterminants sous-jacents de la malnutrition comme initialement prévu dans le cadre conceptuel de l'UNICEF (voir chapitre 3.3 page 47 pour plus de détails sur la définition des interventions en nutrition).

Les rubriques budgétaires contribuant à la nutrition sont celles qui mentionnent clairement un objectif nutritionnel pertinent et/ou le résultat et/ou une action dans le cadre d'un programme intégré ou dans le cadre du mandat d'un ministère.

La méthodologie du SUN fournit des exemples d'interventions contribuant à la nutrition (interventions sensibles). Les deux tableaux fournis pages 32 et 33 dans la stratégie Nutrition d'UNICEF (UNICEF, 2015) sont très utiles également. Lorsque la classification n'est pas facilement identifiable : le recours à différentes personnes (notamment des techniques de vos organisations, de votre siège, le recours aux membres du gouvernement, et des membres du SUN) peut aider à la prise de décisions lorsqu'il y a doute. Il est nécessaire de bien demander l'objectif des programmes, le contenu, les résultats attendus ainsi que les indicateurs associés lors des entretiens pour pouvoir ensuite se prononcer sur la classification.

¹ - Lorsqu'ils ont pris connaissance de l'étude, ils ont indiqué au consultant que les dépenses avaient été dépensées et validées par le Ministère des Finances mais n'avaient pas été non enregistrées par ce dernier. Ils ont donc transmis l'ensemble des dépenses (document de travail) au consultant qui donc dû actualiser l'étude.

..... PONDÉRATION : COMMENT RÉUSSIR L'ÉTAPE 3 DE LA MÉTHODOLOGIE DU SUN (ET NOTAMMENT COMMENT PONDÉRER LES ACTIVITÉS SENSIBLES) ?

DÉFIS

Trois options sont aujourd'hui le plus couramment utilisées pour pondérer les interventions sensibles : comme exposé dans le chapitre 3, de nos jours, 3 options sont les plus couramment utilisés pour pondérer les interventions sensibles : (100 %, 25 %) ; (100 %, 75 %, 50 %, 25 %) ; (100 %, 1 %).

Une autre option très simple qui peut être utilisée dans les cas où l'expérience de l'analyse budgétaire est très limitée dans le pays : les 25 % systématiques (option choisie en Sierra Léone). Cette option est très abrupte et ne reflète pas bien la réalité des choses mais est une option lorsque c'est le premier exercice de tracking budgétaire, que le temps est limité et que les partenaires se font rares.²

Une pondération moins générique requiert beaucoup plus de temps, une implication totale des différents acteurs y compris les gens des ministères qui doivent connaître vraiment précisément leurs programmes (notamment la mise en oeuvre du programme et son impact dans une perspective nutrition) pour évaluer le degré de sensibilité.

Pour les activités spécifiques, une pondération à 100 % est dans la plupart des pays retenue. Certains pays pratiquent une pondération des activités spécifiques, mais ce travail est long et complexe et soumis à de nombreuses interrogations.

Dans certains cas, les acteurs n'arrivent pas à estimer les taux d'impact des projets/programmes sur la nutrition (coefficients initiaux de pondération (CP) c'est-à-dire le pourcentage du budget des projets/programmes alloué à la nutrition. Au Burkina Faso, dans les guides d'entretien présentés à ces acteurs, les projets/programmes devaient être logés en fonction des interventions du cadre commun de résultats pour la nutrition (CCRN). Cette classification des interventions et la détermination des coefficients de pondération a été très difficile en raison de l'insuffisance de connaissance du CCRN par les différents acteurs.

SOLUTIONS

L'équipe du Burkina Faso a pu surmonter ses difficultés de pondération en optant de décomposer le Coefficient de pondération (CP) en deux (CP1 et CP2). Cette équipe était à la 3^{ème} expérience d'analyse budgétaire.³ Notre conseil pour la pondération est de partir de votre historique et expérience en matière d'analyse budgétaire. Lorsque votre expérience est très limitée ainsi que votre temps d'analyse, nous vous recommandons la méthode la plus simple (100 % ou 25 % ou même 25 % pour toutes les activités sensibles). Toutefois, cette option n'est pas très précise et ne reflète pas entièrement la réalité.

- 1 Si le temps et l'expérience le permettent, il faut privilégier une pondération plus complexe (entre 1 et 50 % comme au Burkina Faso ou même entre 1 et 100 % dans les cas les plus expérimentés).
- 2 Si le temps et les contacts le permettent, il faut privilégier les ateliers de consultation des différents acteurs du secteur nutrition et des autres secteurs (santé, éducation, agriculture, protection sociale, ect.). Ces acteurs peuvent provenir des ministères, de la société civile ou être des PTF. Ces ateliers permettent d'impliquer les ministères et d'éviter les désaccords après publication de l'analyse budgétaire. De plus, ils peuvent améliorer la connaissance des acteurs sur le sujet à long terme, aider le gouvernement à faire ses propres analyses.
- 3 Il faut présenter les résultats globaux (en distinguant interventions spécifiques et sensibles à la nutrition) ainsi que les résultats après pondération et comparer les deux.

2 - Cette méthode peut être frustrante lorsque la ligne semble être entièrement sensible à la nutrition (ex : politique agricole). Si les informations sont complètes et que les personnes accessibles peuvent renseigner le consultant sur la mise en oeuvre du programme et son impact : choisir une méthode plus complexe de pondération.

3 - Certaines missions (comme le Burkina Faso) proposent de mener une étude sous régionale afin d'affiner davantage la méthodologie proposée par la présente mission (la rendre applicable dans tous les pays membres du mouvement SUN). Le secrétariat du mouvement SUN ferait un bon chef de file dans le pilotage d'un tel travail qui a une portée internationale

PRISE EN COMPTE DES SALAIRES : FAUT-IL PRENDRE EN COMPTE LES SALAIRES DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES IDENTIFIÉS COMME SENSIBLES À LA NUTRITION ? SI OUI, COMMENT PONDÉRER CES SALAIRES ?

Partir du postulat que certains ministères sont sensibles à la nutrition (le cas en Sierra Léone où les ministères ont été désignés comme ministères de tutelle pour la mise en oeuvre du plan nutrition) implique de prendre en compte les salaires des différents ministères mais cela est bien complexe, parce qu'une pondération à 25 % de tous les salaires de tous les ministères sensibles et biaise les résultats notamment pour le ministère de l'éducation (car les salaires représentent généralement un énorme volume du budget des ministères).

La solution à ce problème serait de pouvoir évaluer au moins approximativement le pourcentage de temps dédié à des activités sensibles ou spécifiques par les personnels des ministères... Ce qui est presque impossible à faire pour tous les ministères. Si nous devons opter pour un ministère prioritaire, nous pouvons choisir celui de la santé en allant voir par exemple sur le terrain combien de pourcentage de leur temps de travail, les nutritionnistes dédient au traitement de la malnutrition : est-ce 100 % ? Ou sont-ils trop débordés pour se consacrer à cette tâche et ne font finalement que 50 % ?

UN PROBLÈME RÉCURRENT : LE NON ALIGNEMENT DES LIGNES/CODES BUDGÉTAIRES AVEC LES ACTIVITÉS DU PLAN MULTISECTORIEL SUR LA NUTRITION

Dans le monde idéal du plaidoyer budgétaire, les cibles adoptées sont SMART, les plans nationaux sont détaillés, les coûts sont directement associés aux plans, les interventions en nutrition sont priorisées et reflétées dans le budget national, le budget est mis en oeuvre et dépensé tel qu'approuvé par le parlement, les rapports de suivi sont complets et rendus publics à temps. Mais en réalité... dans la plupart des cas, les plans et les budgets ne sont pas pleinement alignés. Par exemple, soit le plan national n'est pas reflété dans le budget national soit il existe des programmes dans le budget national qui ne sont pas couverts dans le plan national de nutrition.

Plus précisément, les activités (ou même les piliers ou grandes orientations ou priorités...) du plan multi-sectoriel ne sont souvent pas reflétées dans les codes/lignes budgétaires. En conséquence, il est plus difficile de savoir si ce plan est effectivement financé par le gouvernement, et si oui, à quelle hauteur (la redevabilité est très limitée).

Une solution à court terme (dans le cadre de l'exercice d'analyse budgétaire) serait de repérer les lignes budgétaires qui se rapprochent plus ou moins des activités du plan et de faire une estimation sur le taux de financement du plan sur cette base. Il faudrait toutefois préciser que ce n'est qu'une estimation.

À long terme il faut pousser pour l'alignement des lignes/codes budgétaires avec les activités du plan (si on est très ambitieux) ou au moins les piliers/grandes priorités du plan (si on est un peu plus réaliste).

4.3 RÉALISER DES SCORECARDS (EXEMPLES DU TCHAD ET DE LA SIERRA LEONE)

Dès que vous avez les données de votre analyse budgétaire, vous pouvez décider de réaliser des scorecards sont des cartes visuelles qui vous permettent de présenter des données que l'on analyse de manière synthétique (pas plus de 2 pages) de sorte à ne capitaliser que l'information essentielle. Vos analyses doivent se baser sur les données statistiques nationales validées et vous devez attribuer des scores aux différentes données que vous analysez. Ce sont des outils qui vous permettent donc de faire des appréciations en tant qu'acteur de la société civile sur par exemple, les niveaux d'avancement dans la mise en oeuvre des engagements pris par vos pays. Vous pouvez utiliser soit des codes couleurs ou des notes que vous affectez à chaque niveau. Dans le cadre du plaidoyer budgétaire, ces outils peuvent être vraiment utiles. Le Tchad et la Sierra Leone en ont élaboré pour leur plaidoyer budgétaire (Fig. 4.3 & 4.4).

FIGURE 4.3 : SCORECARD INVESTISSEMENT DANS LA NUTRITION AU TCHAD

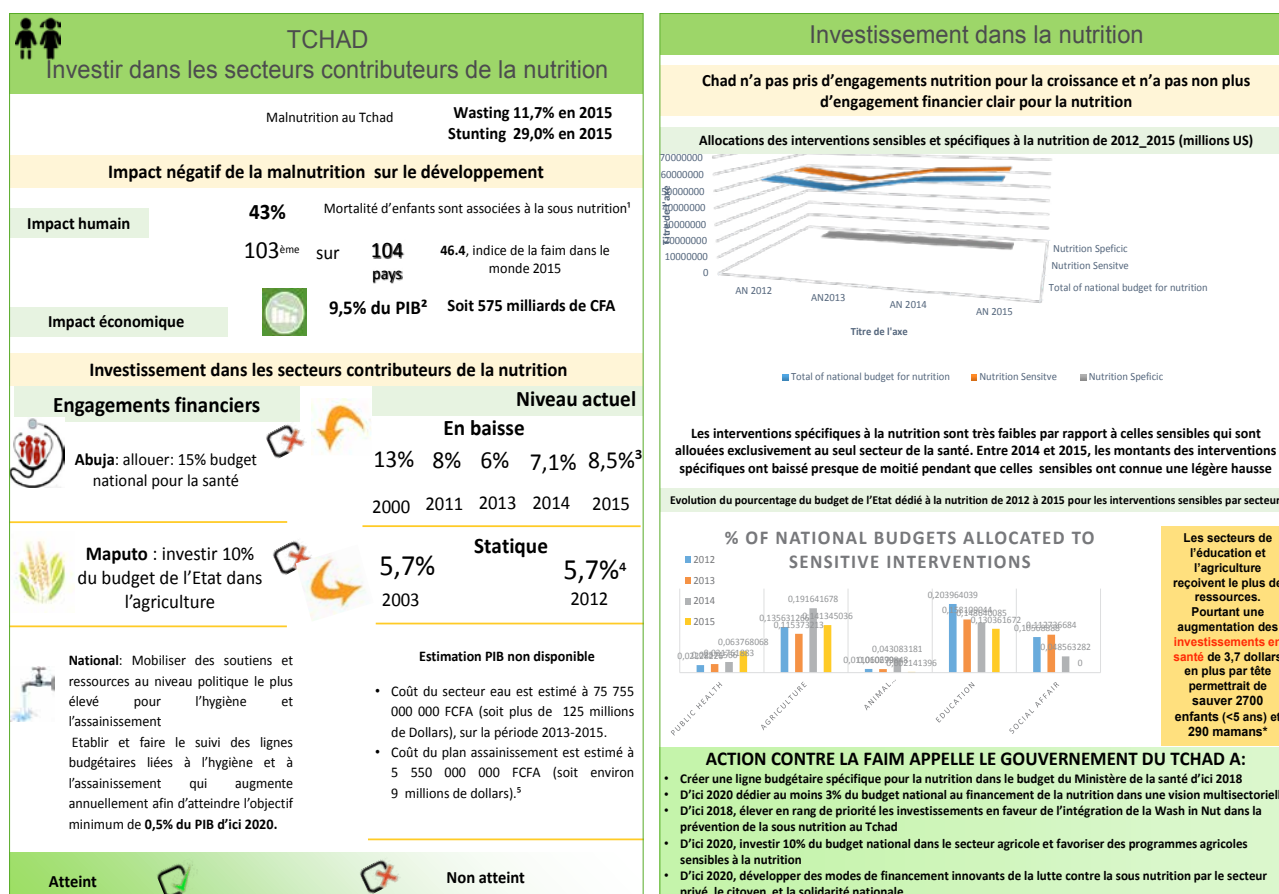
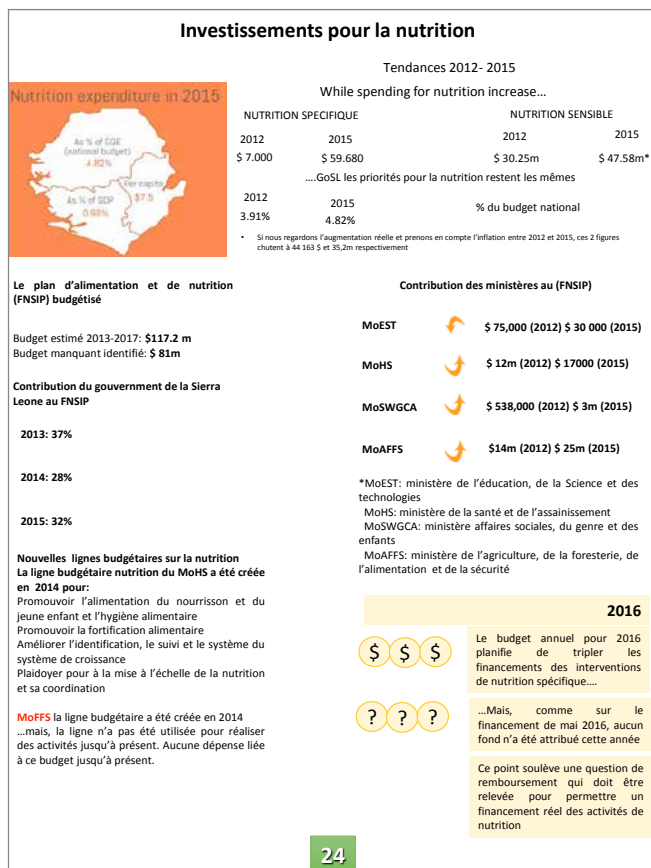
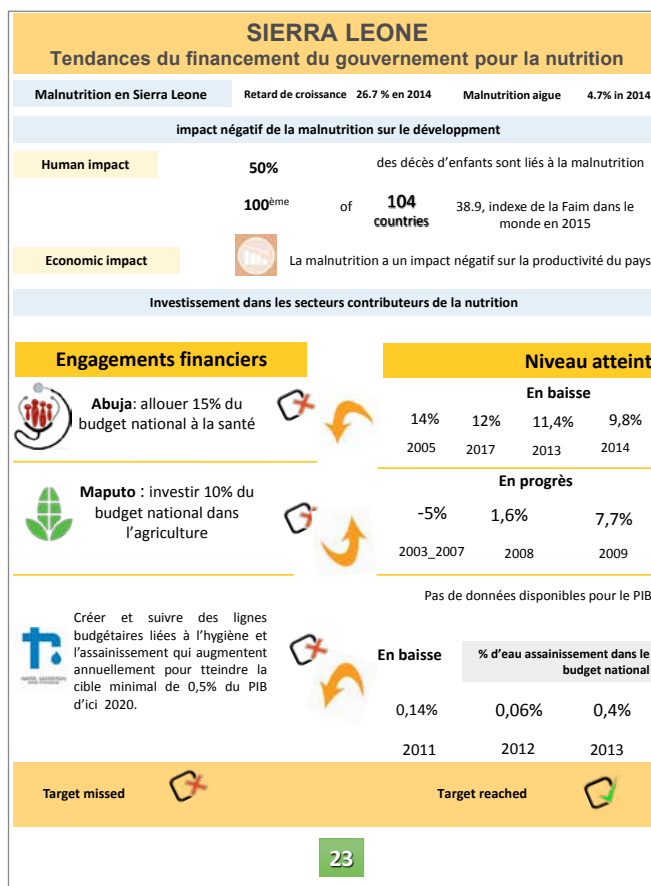


FIGURE 4.4 : SCORECARD INVESTISSEMENTS POUR LA NUTRITION AU SIERRA LEONE



4.4 RÉALISER UNE GRILLE CITOYENNE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE L'INFORMATION SUR LES ALLOCATIONS ET LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE NUTRITION À PARTIR DU BUDGET NATIONAL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La grille d'analyse est un outil proposé par l'équipe de rédaction du présent manuel. Elle est un outil pratique qui peut vous aider aussi bien pour la collecte que pour l'analyse des budgets de vos pays en faisant un focus sur la nutrition. Elle vous permet d'identifier différents points insuffisamment exécutés par les gouvernements tels que : l'information, la transparence budgétaire, la cohérence entre la planification, l'allocation et la dépense des fonds publics. Vous pourrez à travers son administration identifier aussi les problèmes de performance dans l'exécution du budget et proposer des actions de plaidoyer à porter par les citoyens pour un changement positif.

QUI PEUT UTILISER CETTE GRILLE ?

Cette grille est destinée à la société civile. Mais elle doit être utilisée par un groupe pluridisciplinaire. Nous vous proposons de travailler avec une équipe plus élargie que celle de votre organisation. Vous pouvez faire participer les organisations de transparence budgétaire de vos pays, les centres d'informations sur le budget, les syndicats des secteurs contributeurs de la nutrition, les organisations de défense des droits de l'homme et quelques membres de la communauté bénéficiaire des services de nutrition.

COMMENT UTILISER CETTE GRILLE ?

Les différents points proposés dans cette grille doivent faire l'objet de discussion de groupe et d'appréciation consensuelle. Les argumentaires d'appréciation permettant de comprendre les notations sont à mentionner dans la partie « constats explicatifs ». Dans la partie actions à entreprendre par la société civile, il est important de faire un focus sur les actions de plaidoyer réalistes et réalisables.

Pour remplir cette grille, certaines sources documentaires vous seront utiles. Nous vous proposons ci-dessous une liste non exhaustive que vous pourrez compléter en fonction de votre contexte. Il s'agit des :

- Rapports d'études des centres d'information et de formation sur le budget dans vos pays
- Lois de finances de vos pays et des revues de ces différentes lois de finances
- Rapports des autorités de régulation et de contrôle de la dépense publique de vos pays
- Rapports financiers des différents secteurs ministériels contributeurs à la nutrition de vos pays
- Budgets citoyens de vos pays
- Plans stratégiques multi sectoriels de nutrition, plans sectoriels santé, eau, sécurité alimentaire de vos pays
- Site internet des ministères des finances de vos pays
- Rapports sur la transparence budgétaire publiés par International Budget Partnership
- Site internet des grands donateurs bilatéraux/multilatéraux de vos pays

CODIFICATION DE LA GRILLE

Vous pourrez affecter des notes et des couleurs pour matérialiser votre appréciation de chaque élément collecté et analysé. Ainsi, la meilleure note à affecter est 1 pour le niveau très satisfaisant avec la couleur **verte**. Pour le niveau moyennement satisfaisant la note à affecter est 2 avec la couleur **orange**. Le niveau peu satisfaisant, la note à affecter est le 3 avec comme couleur le **rouge**. Si les informations ne sont pas disponibles ou si cette partie ne s'applique pas à votre contexte, mettre 0 et la couleur **grise**.

TABLEAU 4.2 : RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES PAR HABITANT POUR LES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES À LA NUTRITION PAR SECTEUR ET NIVEAU D'ANALYSE
(les résultats peuvent varier en fonction de la méthodologie utilisée)

POINTS À VÉRIFIER	CONSTATS EXPLICATIFS	APPRÉCIATION				ACTIONS À ENTREPRENDRE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE
		1	2	3	0	
ÉTAPE 1 : VÉRIFICATION DE L'ACCESSIBILITÉ CITOYENNE À L'INFORMATION FINANCIÈRE						
Type d'information disponible sur le budget national (allocations et dépenses ?)						
Disponibilité de l'information sur le budget national de l'année en cours						
Moyen public de diffusion de l'information sur le budget national (allocations et dépenses) ; version papier ou en ligne ?						
Disponibilité d'une information détaillée, claire et compréhensible pour les citoyens						
Disponibilité d'un budget citoyen (date de diffusion de ce budget satisfaisant ?)						
Disponibilité publique de l'information sur les revues à mi-parcours du budget national						
Disponibilité d'une information claire sur les allocations et les dépenses en matière de nutrition						
ÉTAPE 2 : VÉRIFICATION DE PARTICIPATION CITOYENNE AU PROCESSUS BUDGÉTAIRE						
Possibilité de participation citoyenne au processus budgétaire selon les dispositions juridiques						
Possibilité d'interpellation des gouvernements par les citoyens sur l'utilisation des fonds publics						
ÉTAPE 3 : VÉRIFICATION DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES						
Analyse de l'allocation des ressources du budget national avec comme point d'attention les secteurs qui cumulent plus de ressources						
Analyse comparative du budget dédié à la nutrition et celui des secteurs sociaux classiques (santé, éducation, protection sociale)						
Analyse comparative des rubriques de financement des fonds affectés à la nutrition en prenant en compte par exemple les montants dédiés aux infrastructures, salaires, investissements, activités opérationnelles...						
Analyse des liens et cohérence entre les financements acquis et les planifications des plans stratégiques multi sectoriels nutrition						
Analyse de l'évolution des allocations budgétaires accordées à la nutrition à travers les différents secteurs (santé, agriculture, eau assainissement...) sur les 2 dernières années						
ÉTAPE 4 : VÉRIFICATION DES DÉPENSES DES RESSOURCES * utiliser la revue des dépenses de l'année précédente						
Analyse comparative des dépenses effectuées au cours de l'année précédente en faveur de la nutrition par rapport aux allocations						
Analyse du niveau d'exécution des budgets affectés à la nutrition selon les différents secteurs						

4.5 EXPÉRIENCES RÉUSSIES DANS LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE : ENTRETIEN AVEC DES SPÉCIALISTES DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE

ENTRETIEN AVEC **PATRIZIA FRACASSI**, SECRÉTARIAT DU SUN

23 février 2017



Patrizia Fracassi est analyste principale en nutrition et conseillère en politiques au sein du Secrétariat du mouvement SUN. Auparavant, elle a travaillé en Éthiopie en tant que consultante pour l'UNICEF sur le renforcement du système d'information relatif à la nutrition et pour la Banque mondiale sur les liens entre le programme de protection sociale fondé sur des activités productives et le Programme national de nutrition.

Patrizia a travaillé auparavant pour UNICEF en Ouganda en tant que spécialiste de la nutrition et pour des ONG, CESVI et Oxfam Italia au Viet Nam, en tant que représentant du pays et responsable du programme, spécialisée dans la nutrition au niveau communautaires, les soins de santé primaires et les moyens de subsistance. Elle a également développé et continue de gérer le contenu technique du site Web de nutrition : www.motherchildnutrition.org

Patrizia détient une maîtrise en sciences humaines et une maîtrise en gestion du développement.

QUELLES LEÇONS TIREZ-VOUS DES DONNÉES BUDGÉTAIRES PUBLIÉES PAR LES PAYS DU SUN ? COMMENT EFFECTUENT-ILS LE SUIVI DES DÉPENSES POUR LA NUTRITION ? COMBIEN DE PAYS ONT REPORTÉ À CE JOUR DES DONNÉES BUDGÉTAIRES POUR LA NUTRITION ?

Entre 2015 et 2016, 47 des 59 États membres du mouvement SUN ont communiqué leurs données budgétaires sur la nutrition. Les résultats des analyses budgétaires sont disponibles dans les rapports d'étape du mouvement SUN de 2015 et 2016 ainsi que dans les deux dernières versions du rapport mondial sur la nutrition (2015 et 2016). Parmi les 47 pays, nous savons plus ou moins qui a participé aux analyses budgétaires : que ce soient les représentants des gouvernements, des agences des Nations Unies et de la société civile. Toutefois, nous ne connaissons pas le niveau d'engagement au sein de chaque réseau (par exemple au sein de la société civile). Il y a des pays où les OSC (Organisations de la Société Civile) étaient très actives, par exemple, en Sierra Leone où ACF était en charge de l'analyse budgétaire, ou en Zambie où Save the Children a appuyé le réseau de la société civile.

La Société Civile a un rôle essentiel en ce qui concerne l'analyse et le plaidoyer budgétaire. Nous avons toujours invité un représentant de la société civile aux ateliers régionaux sur les finances publiques (Par exemple, le 22 août 2016, l'UNICEF et le Mouvement SUN ont lancé un atelier de trois jours intitulé « Financement public et

gestion des résultats pour une meilleure nutrition dans les pays africains SUN »), mais nous ne savons pas si d'autres acteurs de la société civile ont été approchés par la suite. Il faut souligner l'importance d'un dialogue entre les différents acteurs. Le plaidoyer budgétaire ne peut se faire sans investir du temps au préalable dans l'analyse budgétaire.

En ce qui concerne les pays qui n'ont toujours pas communiqué leurs données budgétaires, nombreux sont ceux qui pourraient commencer à mener des analyses budgétaires et donc avoir besoin d'assistance. C'est le cas par exemple d'Haïti, du Myanmar, de la Papouasie, Nouvelle-Guinée et de la Somalie. Puis, il y a quelques pays qui ont déjà fait des analyses budgétaires mais n'ont pas encore partagé leurs données avec le Secrétariat du réseau SUN comme au Sénégal, en Éthiopie ou au Rwanda.

Enfin, d'autres pays sont en train de développer des systèmes de suivi budgétaire, notamment la Tanzanie et le Malawi. Le Malawi a d'ailleurs un système de suivi budgétaire avancé, mais les données n'ont pas encore été publiées. Il faut également souligner que dans quelques pays, les résultats des analyses menées par la société civile ou d'autres acteurs non Étatiques n'ont pas été validées par le gouvernement. C'est le cas au Niger où l'Alliance de la Société Civile a mené une analyse et même embauché un consultant pour désagréger les données au niveau des sous-districts. Au Nigeria, les résultats de l'analyse budgétaire menée par Save the Children n'ont

pas non plus été encore validés. C'est la raison pour laquelle le mouvement SUN insiste sur la collaboration (dès le début de l'exercice) entre les acteurs de la société civile, les acteurs étatiques et d'autres partenaires pour que tous les acteurs approuvent les hypothèses de l'étude ainsi que la méthodologie retenue. De plus, il est essentiel que l'ensemble des acteurs soient impliqués pour éviter des problèmes de validation à la fin de l'analyse.

Les pays devraient créer un espace ouvert dédié à l'analyse et le plaidoyer budgétaire. Les organisations de la société civile (OSC) peuvent jouer un rôle important pour faire le lien et mobiliser leurs communautés respectives. Elles sont également primordiales pour le plaidoyer auprès des hommes politiques et des parlementaires. Dans les pays où, suite à l'initiative du gouvernement ou d'une autre instance étatique, la collecte des données ainsi que l'analyse budgétaire ont déjà été effectués par le passé, les OSC peuvent travailler avec le gouvernement et doivent éviter de commencer un nouvel exercice de collecte des données. C'est surtout pertinent pour les pays, où il y a déjà des plateformes multi-acteurs (notamment un point focal du gouvernement SUN, un réseau de donateurs et les agences onusiennes). Par conséquent, la première étape essentielle du plaidoyer budgétaire est d'examiner ce qui a déjà été accompli par le passé en matière de collecte et d'analyse de données budgétaires. Cela permettrait de s'assurer à la fois de la cohérence temporelle et de l'uniformité des analyses budgétaires qui sont menées chaque année. Il est important d'avoir le même référentiel et de pouvoir comparer les mêmes données. Le mouvement SUN apprécie l'effort de plaidoyer budgétaire des OSC. En revanche, si chaque acteur recommence le travail de collecte des données à chaque fois en adoptant des hypothèses différentes, les résultats ne seront pas comparables dans le temps et seront divergents. Les messages de plaidoyer seront difficiles à formuler. Par conséquent, nous devons d'abord procéder à un examen de ce qui a déjà été fait.

QUELLES SONT LES LEÇONS TIRÉES PAR LES PAYS SUN AYANT DÉJÀ MENÉ UNE ANALYSE BUDGÉTAIRE ?

La leçon principale que nous avons apprise est que bien qu'il soit préférable d'avoir un plan stratégique pour la nutrition pour pouvoir faire une analyse budgétaire, faire une analyse budgétaire peut aussi aider à développer un nouveau plan ou réviser un plan existant. C'est à travers cette analyse que l'on peut commencer un dialogue réel et constructif sur les dépenses avec d'autres secteurs et d'autres acteurs. La deuxième leçon est que l'analyse budgétaire est un exercice réalisable et applicable, comme le démontre le nombre élevé de pays membres du réseau SUN qui ont déjà fait cette analyse avec plus ou moins de soutien. La portée de l'analyse budgétaire peut être mieux définie suite à l'analyse budgétaire puisque l'on comprend la structure du budget et que l'on a la possibilité de discuter avec les responsables du budget et les gestionnaires de programmes. La chose la plus importante que les OSC doivent prioriser est de s'assurer

que le processus soit transparent et que le gouvernement et les autres partenaires potentiels soient impliqués dès le début du processus.

QUEL EST LE RÔLE DU SUN DANS L'EXPANSION ET L'UTILISATION DES ANALYSES BUDGÉTAIRES ET DU PLAIDOYER BUDGÉTAIRE ?

Le mouvement SUN vise d'abord à approfondir l'analyse budgétaire des pays. Par exemple, nous demandons aux pays d'identifier un ensemble de programmes principaux sur la nutrition et de suivre les dépenses et le budget alloué à la nutrition au niveau infranational ou sous-national. Il est parfois difficile de rendre compte des dépenses au niveau sous-national (cela est plus coûteux et peut poser des problèmes de double comptage) mais ils peuvent commencer en définissant un sous-ensemble de programmes associés à des objectifs nutritionnels importants. Un autre rôle du SUN est d'engager les donateurs du pays dans le processus. Le point de départ est de nouveau l'analyse budgétaire puisque 30 pays sur les 47 ont trouvé les données sur les sources de financement des programmes.

Ceci peut les aider à discuter ensuite avec les donateurs afin de s'assurer qu'il n'y a aucune redondance ou chevauchement et que les donateurs puissent canaliser l'aide des autres secteurs. Tous les bailleurs qui jouent un rôle dans le secteur de la nutrition devraient prendre part à ce dialogue. Encore une fois, beaucoup peut être fait pendant les travaux préparatoires (ou examen des documents existants/revue de littérature) à condition qu'il y ait transparence sur la méthodologie et les sources de données. Par exemple, Results for Development a fait une analyse complète de l'Aide Publique pour le Développement allouée à la nutrition qui est désagrégée au niveau des pays et donne un bon aperçu des dépenses consacrées aux programmes spécifiques à la nutrition.⁵

Les Organisations de la société civile pourraient également participer aux discussions budgétaires en tant que porteuses de projet. Encore une fois, nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas de doublon ou de redondance dans le suivi. Il s'agit d'engager, au moins les ONG internationales, dans la discussion sur le budget du pays. Nous voulons que le réseau de la société civile SUN plaide pour cela afin que tous les intervenants soient redevables et que la mobilisation des ressources et les dépenses pour la nutrition soient plus efficaces.

Quant aux plateformes existantes, les plateformes SUN sont plus ou moins fonctionnelles dans les différents pays. Il faut souligner que les Points focaux SUN du gouvernement sont censés convoquer les donateurs et les autres acteurs. Nous essayons d'impulser un dialogue et la société civile pourrait aider à créer des interactions entre les différents réseaux SUN dans un pays, surtout les organisations du terrain. Plusieurs points focaux et représentants des OSC, ainsi que des agences de l'ONU, des bailleurs et du secteur privé participent déjà activement aux réunions régionales ou globales telles que la rencontre annuelle SUN (SUN Global Gathering).

⁵ - Cette analyse peut être consultée sur : <http://donors4nutrition.r4d.org/>

Cependant, le fonctionnement des plateformes et le niveau d'engagement des parties prenantes est quelque chose que seuls les acteurs nationaux peuvent promouvoir et évaluer. C'est la raison pour laquelle nous comptons également sur les organisations internationales de la société civile, telles qu'ACF et Save the Children, pour alimenter ce dialogue entre les différents acteurs.

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES DIFFÉRENTES MÉTHODOLOGIES EXISTANTES POUR FAIRE LE SUIVI DU BUDGET ALLOUÉ À LA NUTRITION ?

Pour ce qui est des différentes méthodologies d'analyse budgétaire, elles sont globalement alignées. En revanche, il y a des divergences entre pays sur des problèmes spécifiques (par exemple, en ce qui concerne la méthode de pondération). La pondération a été introduite dans la méthodologie des donateurs du SUN et nous l'avons utilisée dans nos directives aux pays membres du réseau SUN pour leur analyse budgétaire. Suite à une analyse que le SUN et OPM ont réalisé, nous savons désormais que certains pays ont analysé ligne par ligne les programmes budgétaires et ont défini eux-mêmes des pondérations plutôt que d'appliquer 25 % à tous les programmes sensibles à la nutrition (ce qui montre qu'il y a des avancées en matière d'analyse budgétaire). Le SUN a comparé ces résultats à ceux que les pays auraient obtenus s'ils avaient appliqué 25 % de façon systématique pour voir si les catégories d'attribution sont semblables et si la pondération était significative.

Les résultats montrent que la médiane ainsi que la moyenne pour la majorité des rubriques budgétaires pondérées est proche de 25 %, mais les valeurs extrêmes utilisées avec une méthode flexible sont très élevées (entre 1 à 100 %) ce qui montre une grande dispersion et degré élevé de subjectivité lorsque les pondérations varient selon les programmes.

Cependant, de nombreux pays ont abandonné le système de pondération en 2016 en raison des défis rencontrés et de la faible utilité du système de pondération. Le Secrétariat du Mouvement SUN n'insiste pas pour que les pays appliquent la méthode de pondération parce que les «pondérations» ne représentent pas une mesure réelle de l'impact des programmes sensibles à la nutrition. En 2016, deux pays ont insisté pour appliquer des pondérations parce que la structure de leur budget était à un niveau très agrégé (presque au niveau ministériel) et ils estimaient que le budget pour la nutrition était significativement surestimé.

Nous conseillons d'appliquer 25 % à toutes les interventions sensibles à la nutrition uniquement si nous devons rapporter les résultats au Rapport Mondial sur la Nutrition et comparer les données avec celles fournies par le réseau des donateurs SUN. Il s'agit surtout ici de renforcer la cohérence entre les données des pays du Sud et celles des donateurs parce que nous savons que les donateurs appliquent une pondération de 25 % à leurs investissements sensibles à la nutrition. Afin d'harmoniser

la comptabilisation des investissements «sensibles à la nutrition» dans les secteurs clés, nous insistons pour que les pays identifient les programmes, puis décident, d'une manière systématique, quelles interventions inclure et exclure, et s'accordent sur une méthode adaptée pour catégoriser les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions sensibles à la nutrition. L'inclusion et l'exclusion des interventions ainsi que la méthode retenue pour la catégorisation doivent être validées par un processus participatif et un dialogue avec les responsables du budget et les gestionnaires de programmes. L'étape numéro un, l'examen des documents utiles, peut être effectué par un consultant ou un travail d'équipe interne dans le but d'identifier tous les programmes potentiels. Mais la deuxième étape doit être basée sur un dialogue. Il devrait s'agir d'un processus participatif pour assurer une compréhension claire des interventions en nutrition qui sont retenues dans l'analyse. Ensuite, la troisième étape (la méthode de pondération) est facultative. Si un pays décide de procéder à la pondération, un processus participatif similaire doit être entrepris pour s'assurer que les hypothèses derrière les pondérations appliquées sont justifiées et sont claires pour toutes les parties impliquées.

SELON VOUS, QUEL EST LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE ?

Il est très important d'être en contact avec la communauté et la population. Quand une organisation de la société civile décide de faire du plaidoyer budgétaire, il est nécessaire de mettre au courant le Point focal SUN et d'autres acteurs de la société civile. Les OSC ont pour rôle de vérifier si les gouvernements ont déjà réalisé une analyse budgétaire. Si une analyse a déjà été menée, elles doivent décider si elles veulent approfondir cette analyse et avancer dans le plaidoyer budgétaire. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas seulement de manque de financement, mais aussi d'engagement. Par exemple, si le gouvernement consacre beaucoup d'argent à l'agriculture, il est important de voir comment cela peut être utilisé pour la nutrition. Les engagements sont vraiment importants. Lorsque les pays ont effectué cet exercice d'analyse budgétaire, il est important de voir avec eux comment les résultats peuvent être utilisés pour faire la différence. Le manuel devrait aider les OSC à interpréter et à examiner ce que le gouvernement a déjà fait et ce qu'il reste à faire. Un autre rôle important est le dialogue avec la communauté, car nous avons déjà 47 pays qui ont analysé les allocations et les dépenses pour des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. Dans certains cas, les programmes identifiés dans l'analyse budgétaire sont au cœur des dépenses gouvernementales. Le rôle de la société civile est essentiel, principalement pour sensibiliser la communauté sur les services disponibles et sur ce qui pourrait être fait collectivement pour améliorer l'accès et l'utilisation des services disponibles. Il devrait y avoir plus de travail sur ce que l'on peut faire à l'aide des données budgétaires sur la nutrition plutôt que sur comment collecter les données.



Mary D'Alimonte est une professionnelle en santé publique ayant une formation en biologie humaine, anthropologie sociale et nutrition.

En tant qu'agent de programme au sein de l'équipe nutrition chez R4D, elle se spécialise dans le suivi des ressources en nutrition et l'analyse des financements, aux niveaux mondial et national. Elle a été responsable technique lors du travail de R4D sur le Cadre mondial d'investissement pour la nutrition, un partenariat entre R4D, la Banque mondiale et « 1000 days » (une ONG) pour évaluer le potentiel de financement mondial et les autres ressources nécessaires pour atteindre les cibles mondiales sur la nutrition. Elle travaille avec ses collègues pour élaborer des méthodes normalisées et durables pour suivre les ressources en matière de nutrition entre les parties prenantes et les secteurs afin d'appuyer la prise en charge des interventions efficaces et rentables à plus grande échelle.

Avant de rejoindre R4D en 2014, Mary a mené des recherches sur la santé et la nutrition au Bangladesh avec l'École de santé publique BRAC ; En Éthiopie avec le Yale Global Health Leadership Institute sur l'accès et la qualité des soins de santé primaires ; Et en Inde, où elle a mené un projet de recherche sur les comportements d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants dans un bidonville urbain de Mumbai.

Mary détient une maîtrise en sciences sociales et comportementales et en santé mondiale de l'École de santé publique de Yale et une licence en biologie humaine de l'Université de Toronto.

POURRIEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE EXPÉRIENCE DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE ?

Une partie de notre travail consiste à suivre les financements alloués à la nutrition, ce qui comprend, notamment, l'analyse budgétaire des financements. Notre principe de base est de rendre l'analyse budgétaire utile. En effet, en tant que chercheurs et techniciens, il arrive souvent que l'on se penche uniquement sur la partie technique de l'analyse de données sans suffisamment mettre l'accent sur son utilisation pratique. De plus, notre approche va au-delà de l'analyse des budgets des pays du Sud et consiste à suivre l'ensemble des financements destinés à la nutrition, y compris l'analyse des financements des donateurs et des ONG. Nous avons réalisé un suivi budgétaire plus spécifique dans l'État du Rajasthan en Inde mais nous avons également analysé de façon plus globale les financements multisectoriels alloués à la nutrition en Éthiopie en analysant également 80 donateurs et ONG.

Au Rajasthan, le suivi budgétaire a été effectué en partenariat avec le Centre d'analyse budgétaire du Rajasthan (BARC, Budget Analysis Rajasthan Centre) qui a une connaissance précise des budgets des gouvernements et États locaux. Nous avons fait une analyse des budgets multisectoriels pour la nutrition ainsi que l'utilisation qui a été faite des fonds. En effet, il est important de suivre les dépenses car l'incapacité d'absorption peut

être un problème dans certains cas donc seul le suivi des dépenses nous permet de répondre à ce problème. Nous avons également fait un partenariat avec une ONG locale - The Antara Foundation - pour mener des activités de plaidoyer et renforcer les efforts locaux en matière de plaidoyer budgétaire pour la nutrition.

POURRIEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR VOTRE EXPÉRIENCE EN ÉTHIOPIE ?

En Éthiopie, les efforts étaient plus conséquents. Nous avons travaillé directement avec le Ministère de la santé afin de suivre les financements pour la nutrition dans les différents secteurs. Nous avons travaillé avec eux sur l'approche méthodologique, et nous avons passé 3 mois à collecter les données primaires et identifié les investissements spécifiques et sensibles à la nutrition dans les 12 ministères et 80 partenaires techniques et financiers (incluant les donateurs et les organismes chargés de la mise en oeuvre). Nous n'avons pas pu suivre les lignes budgétaires pour la nutrition.

LAQUELLE DE CES DEUX EXPÉRIENCES CONSIDÉREZ-VOUS PLUS RÉUSSIES ?

Certes toutes les deux ont été une réussite, mais en Éthiopie, le volontarisme politique était plus fort. Il faudrait souligner qu'un de nos objectifs était de soutenir

cette volonté et les engagements politiques majeurs pris par le passé comme la Déclaration Seqota (un engagement politique de haut niveau pour mettre fin à la malnutrition en Éthiopie d'ici 2030) ou le Second Programme National pour la Nutrition pour 2016-2020. Désormais, nous avons les données nécessaires et nous les avons analysées. Il est donc important de réfléchir aux messages clés de plaidoyer que nous devons développer. Nous en sommes en effet à la phase où les messages de plaidoyer peuvent être élaborés. Il est également important de mettre en évidence la nature multisectorielle de notre travail et de l'analyse budgétaire en général. La majeure partie de notre travail consistait en effet à nous pencher sur les programmes multisectoriels phares (comme le « Programme de filet de sécurité productif » IV (Productive Safety Net Program IV) et le Programme EAH (One WASH Program) et le « Programme de Croissance Agricole II » (Agricultural Growth Program II) et de les désagréger pour identifier la partie concernant les interventions sensibles à la nutrition qui pourrait donc être intégrée à l'analyse budgétaire et qu'il est important de suivre.

Enfin, il faut également rappeler qu'il est essentiel d'avoir une vision claire du contexte et de la situation initiale pour pouvoir mieux élaborer, affiner et adapter les objectifs de plaidoyer. Il est nécessaire de cibler les différents ministères à l'aide de messages spécifiques de plaidoyer et des objectifs SMART. Il faut également s'assurer que les données soutiennent ces messages. Nous devons également être réalistes dans nos recommandations en se concentrant sur ce qui est faisable (d'un point de vue également de la collecte de données).

QUELLES MÉTHODOLOGIES SONT UTILISÉES DANS LES EXPÉRIENCES MENTIONNÉES ?

Nous avons utilisé l'approche SUN notamment en Inde tandis qu'en Éthiopie notre principal travail consistait à collecter les données primaires. Pour ce faire, nous avons utilisé les critères d'identification des programmes sensibles à la nutrition définis par la méthodologie SUN mais nous n'avons utilisé la méthode de pondération du SUN. Nous avons travaillé en concertation avec les partenaires locaux pour affiner la méthodologie et l'adapter au contexte du pays.

QUELLE MÉTHODE DE PONDÉRATION AVEZ-VOUS UTILISÉE ?

En Éthiopie, nous avons une liste d'interventions et de programmes. Nous n'avons pas utilisé de méthode de pondération, mais nous avons plutôt considéré les programmes dans leurs ensembles (une note d'orientation peut être partagée par R4D). En effet, appliquer des pondérations rend le plaidoyer plus délicat car il est difficile d'utiliser des montants budgétaires qui ont été réduits de façon semi-arbitraire. Ceci rend le message de plaidoyer difficile.

RECOMMANDERIEZ-VOUS DE CONSERVER 100 % DU MONTANT DES INTERVENTIONS SENSIBLES À LA NUTRITION ?

Cela dépend de l'objectif. Prenons le cas d'un gros programme de restauration scolaire, s'il ne contribue pas directement à la nutrition, cela va être difficile de le compter et de l'utiliser pour le plaidoyer. C'est important de connaître le budget global, mais le plaidoyer doit se baser sur les données.

QUELS ÉTAIENT LES DÉFIS QUE VOUS AVEZ RENCONTRÉS LORS DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE ?

Un des défis majeurs concerne la phase de définition et d'identification de ce que nous allons suivre et évaluer. Il est donc nécessaire de passer du temps à dialoguer avec les homologues dès le début du processus d'analyse budgétaire. De plus, la plupart du temps, les données ne sont pas disponibles et/ou sont inaccessibles. Il faut donc « creuser » et passer du temps pour trouver les données, c'est ce que nous avons fait en Éthiopie, par exemple.

La sensibilisation des principaux acteurs en amont est essentielle. Il est même plus efficace de les réunir pour valider les objectifs et la méthodologie utilisés. De plus, comme l'Éthiopie a souffert d'une sécheresse, il y a eu une forte hausse des financements pour les programmes d'alimentation scolaire et d'autres programmes nutrition en raison de l'urgence de la situation. Il était donc difficile de séparer les financements d'urgence des financements habituels de développement. Ce serait utile de faire la distinction entre ces deux types de financement.

QUELLES SONT VOS RECOMMANDATIONS QUANT AUX CONTEXTES OÙ LA TRANSPARENCE EST PEU PRÉSENTE OU N'EST PAS ASSURÉE ?

S'il y a un soutien gouvernemental, il faudrait essayer de collaborer avec les autorités afin de réaliser, par exemple, une analyse interne pour faire du plaidoyer interne. Il serait également utile de commencer par des programmes de formation.

QUEL EST LE RÔLE DES OSC ? POURQUOI DOIVENT-ELLES EFFECTUER DES ANALYSES BUDGÉTAIRES ET FAIRE DU PLAIDOYER BUDGÉTAIRE ?

Elles aident à convaincre et à faire du plaidoyer auprès des gouvernements ainsi qu'à les rendre redevables. Elles peuvent vraiment alimenter les efforts de plaidoyer. Elles doivent être intégrées dès les premières phases de planification. Il est important également que les OSC participent au travail de renforcement des compétences pour s'assurer que les gouvernements puissent de façon indépendante et systématique suivre les financements nutrition à l'aide des processus et systèmes gouvernementaux existants.



Hugh Bagnall-Oakeley est conseiller principal en matière de lutte contre la faim chez Save the Children (Royaume-Uni) avec une expérience de plus de 30 ans dans le domaine du développement rural et de l'agro-industrie. C'est un chef d'équipe qui gère, évalue et conçoit des projets pour différents donateurs et autres clients. Son expérience multidisciplinaire comprend le développement institutionnel des agriculteurs, le développement agricole dans des contextes publics ou privés, le changement institutionnel, la gestion de la fertilité des sols, la gestion des ressources naturelles, la conservation des sols et de l'eau, la recherche sur le terrain et en laboratoire, le développement agroalimentaire, planification de l'industrie agricole, le développement communautaire et l'évaluation participative des moyens de subsistance en milieu rural.

M. Bagnall-Oakeley a travaillé pour DFID, l'UE, la Banque mondiale, la FAO, la Banque africaine de développement et dans le privé. Il a également travaillé en Inde, en Afrique orientale et australe (Ouganda, Kenya et Namibie), en Asie

du Sud-Est (Indonésie), en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les îles du Pacifique et a publié plus de 50 rapports et 12 articles. Il a une maîtrise en horticulture tropicale et sous-tropicale de Wye Collage (maintenant Imperial à Wye) et un baccalauréat en agriculture de Coleg Prifysgol Gogledd Cymru.

Spécialités : agroalimentaire, développement institutionnel, agronomie, production agricole, suivi et évaluation, conception de projet ou programme dans les pays en développement.

**POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE
EXPÉRIENCE DE L'ANALYSE BUDGÉTAIRE ?
DANS QUELS PAYS AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ ET
QUELLE MÉTHODOLOGIE AVEZ-VOUS UTILISÉ ?**

Une des questions récurrentes et valables pour tous les services publics est la suivante : un budget est-il alloué à ce service ? Faire une analyse budgétaire permet de répondre à cette question et nous permet non seulement d'évaluer quel budget est alloué et si ce budget est assez important mais aussi s'il est réellement dépensé ou s'il y a une sous-utilisation du budget. L'analyse budgétaire a pour objectif de suivre le budget de l'État – budget provenant des recettes fiscales et des capitaux étrangers. Il y a beaucoup d'intérêt pour analyser les budgets des gouvernements notamment de la Fondation Bill & Melinda Gates. Cela a largement inspiré le mouvement SUN.

L'analyse budgétaire est alors devenue essentielle pour les interventions relatives à la nutrition. Save the Children a travaillé ou travaille sur l'analyse budgétaire pour la nutrition au Niger, Nigeria, Myanmar, Mali, Éthiopie, Indonésie, Malawi et Zambie. Si l'on regarde les méthodologies utilisées par les différents pays, la plupart ont utilisé une méthode simple de recherche des interventions nutrition par mots-clés. Elle a pour but de classer le budget, mais certaines classifications sont claires et d'autres ne le sont pas. De plus, elle ne fournit pas suffisamment d'information sur le contexte

d'un programme. Save the Children, au contraire, a tendance à effectuer une analyse complète et détaillée du budget de l'État en se penchant sur le budget alloué aux différents ministères afin d'y repérer les programmes de nutrition. Cela constitue la base du plaidoyer puisque nous identifions ce que le gouvernement fait ou ne fait pas. Analyser le budget de la santé par exemple permet de fournir aux autres acteurs (OSCs et donateurs) des informations détaillées sur le budget. L'analyse budgétaire permet de mettre en évidence les montants alloués aux différentes activités tout en évaluant les performances étatiques par rapport à son plan ou sa stratégie sectorielle énoncée. L'analyse budgétaire est donc un outil essentiel.

Il convient de remarquer que les programmes de nutrition sont catégorisés en programmes spécifiques ou sensibles à la nutrition. L'identification des interventions spécifiques à la nutrition est assez simple car il existe une liste précise de ces interventions. Le repérage des interventions sensibles à la nutrition peut s'avérer plus difficile car il n'existe pas encore de définition claire et reconnue de tous. De plus, au Malawi où nous travaillons, le budget de l'État n'est disponible qu'en version papier car le gouvernement refuse de le mettre en ligne. Par conséquent, ni les parlementaires ni les donateurs ne sont au courant des programmes mis en place par le gouvernement du Malawi, d'où l'intérêt de l'analyse

budgétaire. Le budget de l'État malawien est mis à notre disposition en mai et nous disposons d'une durée d'une ou deux semaines période de discussion sur le budget pour réaliser l'analyse budgétaire afin de la présenter aux députés parlementaires. Nos actions de plaidoyer passent, en fait, par les députés puisqu'ils sont les seuls qui ont le droit de convoquer et d'interroger les ministres et le gouvernement. Nous leur fournissons donc l'information sur les projets.

En Indonésie, nous réalisons une analyse budgétaire au niveau local (aux niveaux de la province ou du district par exemple). Nous examinons les allocations et les dépenses dans les domaines de la santé et de la nutrition.

En somme, l'analyse budgétaire nous permet de partager l'information sur le budget et de discuter avec le gouvernement et les départements concernés. Nous visons, ainsi, à élaborer nos recommandations afin de plaider pour l'augmentation du budget alloué à la nutrition.

VOTRE ANALYSE COMPREND SEULEMENT LES ALLOCATIONS OU LES DÉPENSES ÉGALEMENT ?

Nous nous contentons actuellement de l'analyse des allocations budgétaires, mais nous envisageons d'examiner les dépenses également. Par exemple, au Malawi, nous avons analysé cinq districts et nous espérons qu'une mobilisation ouvrira la voie à l'analyse à la fois du budget, des dépenses et surtout de l'impact des programmes de nutrition. Une chose que nous cherchons également à avoir et à analyser ce sont les rapports financiers car par exemple en Zambie, on a observé que le budget de la santé était sous utilisé à hauteur de 25 % en 2013/2014. Autrement dit, dans un budget, par exemple, d'environ 2,5 milliards, 500 millions retournent au trésor public. Il est alors légitime de demander au Secrétaire permanent du Ministère de la Santé pourquoi ce budget n'a pas été dépensé alors qu'il était disponible. Ceci peut être dû à des procédures financières compliquées qui rendent le déblocage des fonds extrêmement difficile. Si nous faisons du plaidoyer à ce niveau, même les fonctionnaires seraient enthousiastes et soutiendraient nos efforts car ils sont également frustrés par ce système compliqué.

QUELS SONT, SELON VOUS, LES MESSAGES PRINCIPAUX EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ?

Il est incontestable que des messages de plaidoyer autour des réformes de bonne gouvernance et notamment en ce qui concerne les procédures financières sont essentiels. En réalité, les OSC n'évoquent que très rarement ce sujet. Nous sommes persuadés qu'il faudrait initier une vague globale car certaines procédures gouvernementales ne fonctionnent pas. Il est donc primordial de réviser le cadre opérationnel de différents ministères pour qu'ils deviennent redevables vis à vis des populations.

COMBIEN DE TEMPS CELA PREND-IL DE SUIVRE LE BUDGET ALLOUÉ À LA NUTRITION AU NIVEAU LOCAL ?

Au Malawi, nous envisageons de réaliser l'analyse des allocations budgétaires en cinq jours. Pendant les deux semaines – période de discussion sur le budget –, nous recevons également des informations sur les différents programmes dans les districts. Nous pourrions, grâce à ces informations, analyser l'impact des programmes de nutrition. Car analyser le budget est une chose, mais savoir quel impact ce budget a eu en est une autre. Analyser le budget permet donc de rendre les gouvernements redevables et de confronter le budget aux résultats et aux impacts des programmes.

PARMI VOS EXPÉRIENCES D'ANALYSE ET DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE LESQUELLES CONSIDÉREZ-VOUS DES RÉUSSITES ?

Au Malawi, par exemple, en juin 2016, nous avons présenté l'analyse du budget de santé à environ 45 députés parlementaires, qui l'ont accueilli favorablement. Ces données ont été, ensuite, abordées à l'Assemblée nationale du Malawi par les députés eux-mêmes qui, pour certains, ont même plaidé auprès du gouvernement en faveur d'une stratégie de nutrition. De plus, les résultats de notre analyse budgétaire ont fait l'objet de plusieurs articles de presse. Nous sommes d'avis que les actions de lobbying, auprès des députés pour qu'ils interrogent les ministres, sont efficaces. Il est donc fondamental qu'ils soient bien informés sur ce que le budget contient.

SELON VOUS, EST-CE QUE COMPTER SUR LES PARLEMENTAIRES CONTRIBUE À UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER BUDGÉTAIRE EFFICACE ET RÉUSSIE ?

Nous sommes convaincus que le plaidoyer auprès des parlementaires est une stratégie de plaidoyer budgétaire efficace puisqu'ils ont le droit d'exiger des informations ou des clarifications sur les allocations et les dépenses budgétaires. En revanche, il existe également d'autres tactiques de plaidoyer, entre autres : (i) le dialogue avec les donateurs ; (ii) les articles de presse ; (iii) l'organisation d'événements sur l'importance de la nutrition et (iv) le dialogue avec les ministres.

POURQUOI PENSEZ-VOUS QUE LES OSC DOIVENT FAIRE DE L'ANALYSE ET DU PLAIDOYER BUDGÉTAIRE ?

L'analyse et le plaidoyer budgétaire reflètent, en effet, le rôle des OSC dans la société. Les fonctionnaires ne font pas de plaidoyer. Ils peuvent évoquer un problème comme par exemple, en Indonésie, où ils sont allés dans les différents districts afin de suivre les projets d'un point de vue opérationnel et élaborer des recommandations. Mais en réalité, il est très difficile pour des fonctionnaires

de mener des actions de plaidoyer. C'est beaucoup plus facile pour les OSCs car elles ont l'indépendance pour le faire. Elles ont donc un rôle essentiel dans la société. Oui, seuls les OSCs et les donateurs ont la liberté de faire du plaidoyer.

QUE RECOMMANDEZ-VOUS DE FAIRE DANS LES CONTEXTES OÙ LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE N'EXISTE PAS ?

Un des moyens d'avoir accès aux données budgétaires est, effectivement, de les rechercher au niveau local (province ou districts). Il est probable que les fonctionnaires aient un budget et qu'ils acceptent de le partager. C'est ce qu'on a fait par exemple en Indonésie. On peut alors analyser les budgets alloués aux différentes activités à plusieurs échelons : régions, districts, communes. De plus, il est souvent plus facile d'obtenir un rendez-vous avec un responsable de district. En conclusion, le sujet auquel il faudrait vraiment s'intéresser est la manière dont les données récoltées seront utilisées. Les aspects techniques du suivi des financements et de l'analyse budgétaire sont évidemment une dimension importante, néanmoins, la finalité doit être l'utilisation efficace de données dans le

travail de plaidoyer. Il est à souligner que l'utilisation de ces données ne doit pas provoquer des problèmes avec les partenaires étatiques ou autres. Il est recommandé, indépendamment du système politique, de discuter avec vos partenaires locaux et éventuellement avec les institutions étatiques sur comment les données pourront être utilisées. Il vaudrait même mieux se réunir en tête à tête avec un haut fonctionnaire gouvernemental afin d'avoir une validation du gouvernement. Une des leçons à retirer de nos expériences est qu'il faudrait toujours instaurer un dialogue avec le gouvernement. Une stratégie efficace pourrait être de collaborer avec les ministères dès le début du processus de l'analyse budgétaire pour qu'ils ne soient pas confrontés à des informations nouvelles. Il est, enfin, très important de savoir utiliser les données sans provoquer de problèmes et sans nuire à vos objectifs de plaidoyer. Les OSC doivent mettre en évidence leur volonté de soutenir et aider les gouvernements. Par exemple, en expliquant les moyens qu'elles mettront en oeuvre afin de suivre les financements pour la nutrition. Cependant, il faut en même temps mener des activités de plaidoyer tout en essayant de rendre les informations et les données plus transparentes.



CONCLUSION ET RESSOURCES

La malnutrition demeure l'un des problèmes de santé les plus graves dans le monde. Globalement, plus de deux milliards de personnes, principalement des femmes et des enfants, souffrent de la malnutrition. Ce problème est particulièrement prononcé en Afrique de l'Ouest et du centre, où l'UNICEF estime qu'environ un million d'enfants de moins de cinq ans meurent des causes liées à la sous nutrition. La négligence du problème de la malnutrition entame le risque d'annihiler d'autres efforts dans les domaines de la santé ou de l'éducation. De surcroît, la malnutrition entraîne des coûts élevés en termes de croissance économique des pays, PIB perdus et lutte contre la pauvreté. C'est dans ce contexte qu'il est important d'effectuer les analyses et plaidoyer budgétaires adéquates.

Le présent manuel a eu pour but d'expliquer comment établir une stratégie de plaidoyer budgétaire, mener un plaidoyer budgétaire pour la nutrition. Il fournit des outils concrets qui aident la société civile à améliorer ses efforts en matière de plaidoyer pour la nutrition, en général. Plus précisément, des explications sont fournies sur les éléments de base du plaidoyer budgétaire et sur les principales étapes dans le processus budgétaires. Ces étapes peuvent varier selon les pays et il est donc important de bien connaître ces étapes et d'identifier la période la plus adaptée pour entreprendre le plaidoyer, il existe par exemple des audiences publiques pendant lesquelles il est possible d'engager le dialogue directement avec les décideurs. Le manuel décrit également

les expériences des pays ayant déjà réalisés des processus de plaidoyer budgétaire. Il permet aux pays qui souhaitent entamer ce plaidoyer, d'éviter les erreurs et les pièges. Enfin, il explique les méthodologies d'analyses budgétaires et vous permet d'approfondir vos connaissances. Plusieurs autres ressources utiles existent pour approfondir nos connaissances dans ce domaine. La liste des ressources clés est fournie dans les pages à la fin du document.

Comme l'expérience l'a montré, l'analyse et le plaidoyer budgétaire s'avèrent très utiles. Les résultats de l'analyse permettent non seulement d'identifier le volume de financement pour la nutrition, mais aussi d'accroître l'engagement avec les décideurs et partenaires nationaux et locaux. L'un des principaux enseignements tirés des expériences des autres pays est donc celui que l'analyse budgétaire et le plaidoyer budgétaire doivent être entrepris en étroite collaboration avec les ministères et partenaires concernés. Cette collaboration est également nécessaire comme exercice de validation. Les expériences de plusieurs pays montrent qu'il n'est pas possible de procéder à une analyse des données sans engagement des ministères et départements clés et que cet engagement doit se poursuivre tout au long du cycle budgétaire. De surcroît, cet engagement constitue un mécanisme de redevabilité et permet de faire un suivi des engagements dans la nutrition.

Grace au plaidoyer budgétaire, plusieurs pays ont pu voir un progrès par rapport au montant des allocations à la nutrition ainsi que dépenses réelles pour les interventions liées à la nutrition. On a aussi observé des créations de lignes budgétaires pour la nutrition et des augmentations de fonds sur les interventions de protection sociale et les programmes d'autonomisation des femmes qui peuvent être classifiées comme interventions sensibles à la nutrition. Le plaidoyer budgétaire a également permis l'élaboration et l'approbation de politiques, de plans et de stratégies visant à améliorer la nutrition, comme l'a montré l'exemple du Nigeria décrit dans le chapitre 4 de ce manuel.

ENCADRÉ 5.1 : LISTE DES LECTURES ESSENTIELLES POUR FAIRE DU PLAIDOYER BUDGÉTAIRE

- Action Contre la Faim, *Advocacy toolkit*, 2013, 41 pages. <https://www.actioncontrelafaim.org/en/publication/acf-advocacy-toolkit/>
- Action Contre la Faim, *Stratégie de plaidoyer, apprendre comment pousser à obtenir une augmentation du budget de la nutrition dans le budget santé*, 2015, 15 pages
- Action Contre la Faim, *Méthodologie pour l'exercice du plaidoyer*, 2016, 45 pages
- Save the Children, *Plaidoyer budgétaire dans le domaine de la santé, guide pour les organisations de la société civile*, 2012. <https://resourcecentre.savethechildren.net/library/health-sector-service-budget-advocacy-guide-civil-society-organisations>
- Save the Children, *Advocacy toolkit, a collection of tools to help plan, implement and evaluate*, deuxième édition, 2007
- Scaling Up Nutrition, *Civil society network, Advocacy toolkit a how to guide*, 56 pages
- Shekar M., Kakietek J., Eberwein J. D., Walters D., et al. *An Investment Framework for Nutrition : Reaching the Global Targets for Stunting, Anemia, Breastfeeding, and Wasting* [online]. Washington, DC : The World Bank. 2016. Available at : <http://documents.worldbank.org/curated/en/758331475269503930/pdf/108645-v2-PUBLIC-Investment-Framework-for-Nutrition.pdf>

Le paysage nutritionnel est souvent en évolution et il existe donc des préoccupations nouvelles dans la science, la pratique et la programmation des activités alimentaires et nutritionnelles à tous les niveaux des gouvernements. Cependant vu que l'élimination du problème de la malnutrition ne sera forcément pas immédiate, mener le plaidoyer budgétaire restera un outil important dans les stratégies de plaidoyer pour une augmentation des investissements sur la nutrition. Pour que ces stratégies soient optimales, il est important de continuellement rechercher des opportunités d'apprentissage croisées soit à l'intérieur du pays soit avec d'autres pays ayant expérience et succès dans le plaidoyer budgétaire. En tant qu'un outil de redevabilité (Szabo et al., 2016), l'analyse et le plaidoyer budgétaire permettront aussi d'assurer le suivi des engagements déjà pris et les comparer dans le temps, en appuyant ainsi les évaluations des politiques et stratégies nutritionnelles dans différents pays. Il permettra aussi d'accélérer le progrès pour atteindre les ODD et aider les pays sur la voie du développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

ACTION CONTRE LA FAIM. Déclaration de la société civile sur la lutte contre la sous-nutrition en Afrique de l'ouest, au Tchad et à Madagascar [en ligne]. 2016. Disponible sur : http://www.actioncontrelafaim.org/sites/default/files/publications/fichiers/declaration_societe_civile_pour_la_nutrition_dakar_mai2016.pdf et <http://www.actioncontrelafaim.org/fr/content/declaration-de-la-societe-civile-sur-la-lutte-contre-la-sous-nutrition-en-afrique-de-l-ouest>

ACTION CONTRE LA FAIM. Document de cadrage : Politique sécurité nutritionnelle : Une compréhension et approche multiseCTORielle commune pour lutter contre la sous-nutrition [en ligne]. 2014. Disponible sur : http://www.actionagainsthunger.org/sites/default/files/publications/ACF_Nutrition_Security_Policy_Apr2014_FR.pdf

ACTION CONTRE LA FAIM. Inventaire des définitions [en ligne]. 2011. Disponible sur : <http://blog.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2013/06/2011-ACF-Glossaire-NUT-FR.pdf>

BANK MONDIALE. Remplacer la nutrition au coeur du développement [en ligne]. 2007. Disponible sur : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/218511469672156377/pdf/347750FRENCH0R101OFFICIAL0USE0ONLY1.pdf>

WORLD BANK. 2013. Améliorer la nutrition au moyen d'approches multiseCTORielles. [en ligne]. Disponible sur : <http://documents.worldbank.org/curated/en/290711468339672309/pdf/751020WP0FREN00Box385381B00PUBLIC0.pdf>

BANK MONDIALE. Neuf pays s'engagent à investir dans la petite enfance pour stimuler la croissance à long terme [en ligne]. 2016. Disponible sur : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2016/10/06/nine-countries-pledge-greater-investments-in-childrenpowering-economies-for-long-term-growth>

BANK MONDIALE. Sommet sur le capital humain : les investissements dans la petite enfance sont une priorité [en ligne]. 2016. Disponible sur : <https://blogs.worldbank.org/voices/fr/sommet-sur-le-capital-humain-les-investissements-dans-la-petite-enfance-sont-une-priorite>

Bhutta, Z. A., J. K. Das, A. Rizvi, M. F. Gaffey, N. Walker, S. Horton, P. Webb, A. Lartey, and R. E. Black. "Evidence-Based Interventions for Improvement of Maternal and Child Nutrition : What Can Be Done and at What Cost?", 2013 *Lancet* 382 (9890) : 452-477

DERECHO A LA ALIMENTACION. Guide de plaidoyer pour le droit à l'alimentation [en ligne]. 2012. Disponible sur : https://derechoalimentacion.org/sites/default/files/pdfmateriales/Guide%2520de%2520plaidoyer%2520pour%2520le%2520droit%2520a%2520l_alimentation.pdf

EU ALLIANCE FOR INVESTING IN CHILDREN. Kit de plaidoyer [en ligne]. 2014. Disponible sur : <http://www.alliance4investinginchildren.eu/wp-content/uploads/2015/10/KIT-DE-PLAIDOYERFR.pdf>

FAO. Guide du plaidoyer pour le droit à l'alimentation à partir de l'analyse budgétaire [en ligne]. 2014. Disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-i3455f.pdf>

FAO. S'entendre sur la terminologie [en ligne]. 2012. Disponible sur : <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776F.pdf>

FINK G., PEET E., DANAEI G., ANDREWS K., MCCOY D. C., SUDFELD C. R., SMITH FAWZI M. C., EZZATI M., and FAWZI W. W. Schooling and Wage Income Losses Due to Early-Childhood Growth Faltering in Developing Countries : National, Regional, and Global Estimates. *The American Journal of Clinical Nutrition*, 2016, Vol. 104, n°1, p. 104-12.

Fracassi, P. and Picanyol, C., Tracking Government Investments for Nutrition at Country Level , 2014 juillet, SUN, Disponible sur : https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2014/08/140703_EN_SUMMARY-3-STEP-APPROACH_Tracking_Domestic_Investments_for_Nutrition.pdf

Fracassi, P. and Picanyol, C., Tracking government investments for nutrition at country level v.2 [en ligne]. 2016. Disponible en anglais sur : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2016/04/Guidance-Note-for-SUN-Countries-on-the-3-Step-Approach-Version-2.pdf>

Grantham-McGregor S., Cheung Y.B., Cueto S., Glewwe P., Richter L., Strupp. B., and International Child Development Steering Group. Developmental potential in the first 5 years for children in developing countries. *Lancet*, 2007, Vol. 369, p. 60-70.

Hoddinott J., Maluccio J. A., Behman J. R., Flores R., and Martorell R. Effect of a Nutrition Intervention during Early Childhood on Economic Productivity in Guatemalan Adults. *Lancet*, 2008, Vol. 371 n°9610, p. 411-16.

Hoddinott J., Maluccio J., Behrman J. R., Martorell R., Melgar P., Qisumbing A. R., Ramirez-Zea M., Stein R. D., and Yount K. M. The Consequences of Early Childhood Growth Failure over the Life Course. IFPRI Discussion, 2011, Paper 01073. Washington : International Food Policy Research Institute.

IFPRI-INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE. Rapport mondial sur la nutrition 2015 : mesures et redevabilité en vue d'accélérer les progrès mondiaux en matière de nutrition et de développement durable [en ligne]. 2015. Disponible sur : <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/130681/filename/130892.pdf>

IFPRI-INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE. Rapport mondial sur la nutrition 2016 : Des promesses aux impacts : Éliminer la malnutrition d'ici 2030 [en ligne]. 2016. Disponible sur : <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/130681/filename/130892.pdf>

Martorell R., Horta B. L., Adair L. S., Stein A. D., Richter L., Fall C. H. D., Bhargava S. K., Dey Biswas S. K., Perez L., Barros F. C., and Victora C. G., and Consortium On Health Orientated Research In Transitional Societies Group. Weight Gain in the First Two Years of Life Is an Important Predictor of Schooling Outcomes in Pooled Analyses from Five Birth Cohorts from Low and Middle-Income Countries. *Journal of Nutrition*, 2010 Vol. 140, p. 348-54.

MQSUN. Analysis of nutrition-sensitive budget, allocation : Experience from 30 countries [en ligne]. 2016. Disponible en anglais sur : <http://docs.scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2016/04/MQSUN-Report-Nutrition-sensitive-Allocations-160311.pdf>

OCDE. Glossary of key terms [en ligne]. 2012. Disponible en anglais sur : <https://www.oecd.org/gov/budgeting/Budgeting-survey-glossary.pdf>

PNUD. Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement [en ligne]. 2009. Disponible sur : <http://web.undp.org/evaluation/evaluations/handbook/french/documents/pme-handbook-french.pdf>

SAVE THE CHILDREN. Plaidoyer budgétaire dans le domaine de la santé [en ligne]. 2012. Disponible sur : https://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/Plaidoyer_Budgetaire_dans_le_Domaine_de_la_Sante.pdf

Shekar M., Kakietek J., Eberwein J. D., Walters D., et al. An Investment Framework for Nutrition : Reaching the Global Targets for Stunting, Anemia, Breastfeeding, and Wasting [online]. Washington, DC : The World Bank. 2016. Chapter 8. Financing the Global Nutrition Targets. Disponible en anglais sur : <http://documents.worldbank.org/curated/en/758331475269503930/pdf/108645-v2-PUBLIC-Investment-Framework-for-Nutrition.pdf>

SPRING.2015.User's Guide to the Nutrition Budget Analysis Tool. Arlington, VA : Strengthening Partnerships, Results, and Innovations in Nutrition Globally (SPRING) Project.

SUN. Methodology and guidance note to track global investments in nutrition [en ligne]. 2013. Disponible en anglais sur : https://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/12/RESOURCE_TRACKING_METHODODOLOGY_SUN_DONOR_NETWORK.pdf

Szabo, S., Mowlds, S., Claros, M., Kar, A., Di Ciomo, M., and Kashim, I. Towards a data users' SDG2 accountability framework, 2016. *International Journal for Population Studies*.

UNICEF. Manuel de plaidoyer : Orienter les décisions visant à améliorer la vie des enfants [en ligne]. 2010. Disponible sur : https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/manuel_plaidoyer.pdf

UNICEF. Nutrition. Aperçu. Disponible sur : https://www.unicef.org/wcaro/overview_2595.html#français

UNICEF. Améliorer la nutrition de l'enfant [en ligne]. 2013. Disponible sur : https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/UNICEF_NutritionReport_FR.pdf

UNICEF. UNICEF's approach to scaling up nutrition [en ligne]. 2015. Disponible sur : https://www.unicef.org/nutrition/files/Unicef_Nutrition_Strategy.pdf

World Food Program, Compendium of Actions for Nutrition, 2016, Disponible sur : <http://scalingupnutrition.org/news/the-compendium-of-actions-for-nutrition-is-now-available/>



© Action contre la Faim - Burkina Faso

